Compte administratif
Rapport d'activité
2016

vaulx en velin

MÉTROPOLE DE LYON

SYNTHÈSE DU COMPTE ADMINISTRATIF

-1- Les chiffres clés du compte administratif p.4
-2- La section de fonctionnement p.4
-3- La section d'investissement p.7
-4- La dette p.8
-5- Bilan en termes de situation financière p.9

Le compte administratif traduit le bilan de l'année écoulée pour le budget principal de la ville et ses cinq budgets annexes (planétarium, maison des fêtes et des familles, SSIAD, résidence Croizat et télésurveillance). Il permet d'apprécier la qualité de la gestion municipale – les chiffres du compte administratif offrent une comparaison entre les réalisations de l'exercice budgétaire et les prévisions du budget primitif – d'ajuster la prospective financière, et de garantir la transparence de l'utilisation des deniers publics vis-à-vis des élus comme des citoyens.

Les objectifs de la stratégie financière de la ville sont clairs et connaîtront une traduction tout au long du mandat : un programme d'investissement ambitieux, supérieur à 112 millions d'euros sur la période 2014-2020, le maintien des taux de la fiscalité locale, et la maîtrise de la dette. Pour cela, un plan d'économies sur les dépenses de fonctionnement doit permettre de préserver les fondamentaux budgétaires de la collectivité.

L'année budgétaire 2016 est marquée par la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Ainsi, les dépenses de gestion courante ont baissé de 0,66% entre 2015 et 2016. Le niveau de la dette (budget principal et résidence Croizat) a quant à lui baissé de 2,48 millions d'euros pour atteindre 58,002 millions d'euros au 31 décembre 2016. Les taux municipaux de la fiscalité locale sont demeurés inchangés, un maintien qui précède une baisse des taux de 0,1% avec le changement des modalités de financement du syndicat d'aménagement du canal de Jonage. Enfin, les dépenses d'investissement ont atteint 14 896 878,50 euros, soit 73,22% du budget voté.

Ces réalisations traduisent les efforts de bonne gestion mis en œuvre depuis le début du mandat. Des efforts qui s'exécutent dans un contexte financier contraint, et qui contribuent à préserver les marges de manœuvre financières en vue d'assurer la réponse aux besoins de la population sur les années à venir, tant en termes de services de proximité que d'équipements nouveaux.

Le compte administratif 2016 est bien le reflet de ces axes de politiques publiques. Il s'inscrit dans le cap fixé pour l'évolution des finances communales et permet ainsi d'aborder avec sérénité les exercices budgétaires à venir, notamment la bonne mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement.

SYNTHÈSE DU COMPTE ADMINISTRATIF

-1- Les chiffres clés du compte administratif

Les montants cumulés du budget principal de la ville (comprenant les dépenses et recettes réelles, mais aussi les écritures comptables et les engagements qui donneront lieu à des réalisations en 2016) pour l'année 2016 s'élèvent à :

- **102 801 539,14 euros en recettes**,
  en diminution de 0,1% par rapport à 2015
- **101 242 073,62 euros en dépenses**,
  en augmentation de 0,18% par rapport à 2015

Ceci donne lieu à un résultat positif de **1 559 465,52 euros**, qui sera repris dans les comptes du budget 2017.
Les consommations budgétaires des budgets annexes sont les suivantes :

- **1 378 490,77 euros pour le budget du planétarium**,
  en diminution de 8,4% par rapport à 2015
- **454 262,62 euros pour le budget du service des soins infirmiers à domicile (SSIAD)**
- **412 811,06 euros pour le budget de la résidence Ambroise Croizat**
- **132 481,55 euros pour le budget de la maison des fêtes et des familles**
  (première année d'exécution budgétaire en régie municipale)
- **32 089,77 euros pour le budget de la télésurveillance**

-2- La section de fonctionnement

❶ Les dépenses de fonctionnement

La répartition de ces dépenses par chapitres budgétaires est la suivante :

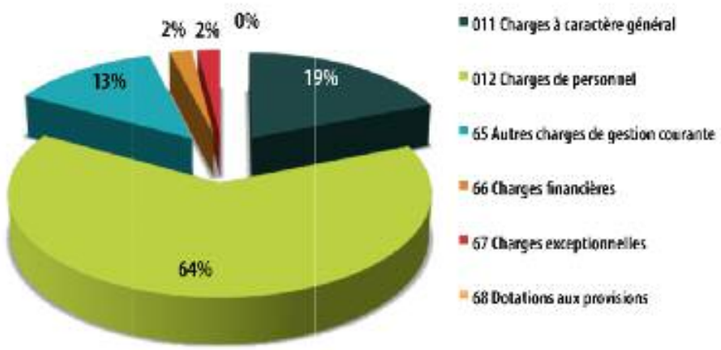

Répartition des réalisations des dépenses réelles de fonctionnement 2016

On observe la prééminence des dépenses de personnel, qui représentent 64% des dépenses de fonctionnement. Ceci traduit la gestion de plusieurs services en régie directe, ainsi que l'importance des missions de proximité dans les actions conduites par la ville. Cette proportion a augmenté (62,7% en 2015), du fait de mesures externes (revalorisation du point d'indice, mesures dites « PPCR » de refonte des grilles indiciaires), mais aussi de choix de politiques publiques (reprise en gestion municipale des équipements associatifs CARCO et Frachon, développement des activités périscolaires le mercredi après-midi).

La comparaison avec le compte administratif 2015 donne lieu aux chiffres suivants :

	CA 2015	CA 2016	% évolution
011- Charges à caractère général	14 124 720,96	13 269 470,37	-6,05 %
012- Charges de personnel	43 294 967,59	44 159 063,62	2,00 %
65- Autres charges de gestion courante	9 611 161,92	9 159 329,16	-4,70 %
Total des dépenses de gestion courante	**67 030 850,47**	**66 587 863,15**	**-0,66 %**
66- Charges financières	1 688 034,06	1 453 610,67	-13,89 %
67- Charges exceptionnelles	177 665,46	1 472 747,05	728,94 %
68- Dotations aux provisions	161 711,38	0,00	-100,00 %
Total des dépenses réelles de fonctionnement	**69 058 261,37**	**69 514 220,87**	**0,66 %**

Au niveau global, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement est maîtrisée (inférieure à 1%). L'évolution par chapitres traduit une diminution des dépenses de gestion courante, qui sont les dépenses structurelles de la collectivité. L'augmentation du total des dépenses réelles est portée par le niveau des charges exceptionnelles en 2016, qui ne sera pas du même ordre lors des exercices à venir.

Au chapitre 011, la diminution de l'ordre de 850 000 euros entre 2015 et 2016 correspond à plusieurs mises en œuvre d'économies :

Nature des économies réalisées en 2016	Montant 2016
Effets conjoncturels (météo, diminution des locations de bâtiments préfabriqués)	350 000
Investissement générateur d'économies de fonctionnement	220 000
Renégociations de marchés	130 000
Opérations de requalifications comptables	120 000
Réorganisations - regroupements de commande	50 000
TOTAL	**870 000**

Pour le chapitre 012 des charges de personnel, la répartition des dépenses par secteurs de politiques publiques est la suivante :

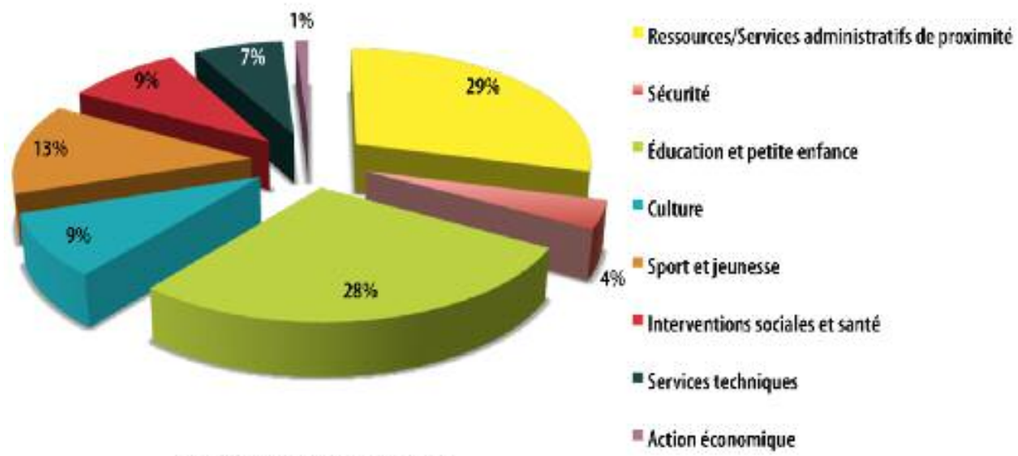

Répartition des dépenses de personnel 2016

Pour le chapitre 65, la diminution de 450 000 euros entre 2015 et 2016 s'explique notamment par la diminution de la subvention versée au budget annexe du planétarium, pour 185.000 euros, la fin du contrat de gestion déléguée des équipements associatifs (CARCO, Frachon), pour 140 000 euros, et la diminution de la subvention versée au CCAS, pour 100 000 euros.
Quant au chapitre 66 des charges financières, la diminution de 230 000 euros entre 2015 et 2016 est à mettre en lien avec la diminution conjoncturelle des taux d'intérêt et la baisse du stock de dette. Au chapitre 67, l'année 2016 enregistre le transfert comptable du chauffage urbain (870 000 euros), et le paiement du protocole pour l'opération « Les Barges » (500 000 euros).

❷ Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de la ville ont atteint 74 512 460,70 euros en 2016, soit une baisse de 3,51% par rapport à l'exercice 2015. Elles se répartissent de la façon suivante :

	2015	2016	
	CA 2015	CA 2016	% évolution
013- Atténuations de charges	466 247,24	244 480,88	-47,56 %
70- Produits des services	2 185 923,35	2 388 556,43	9,27 %
73- Impôts et taxes	41 665 667,02	42 083 789,51	1,00 %
74- Dotations et participations	29 261 221,38	28 706 595,29	-1,90 %
75- Autres produits de gestion courante	802 186,83	770 478,41	-3,95 %
Total des recettes de gestion courante	**74 381 245,82**	**74 193 900,52**	**-0,25 %**
76- Produits financiers	0,00	0,00	0,00 %
77- Produits exceptionnels	1 049 391,61	318 560,18	-69,64 %
78- Reprises sur provisions	1 790 120,34	0,00	-100,00 %
Total des recettes réelles de fonctionnement	**77 220 757,77**	**74 512 460,70**	**-3,51 %**

Pour le chapitre 73, la première source de recettes de ce chapitre est celle constituée par la taxe d'habitation et les taxes foncières. Celles-ci se structurent de la façon suivante :

	Bases d'imposition effectives 2015	Taux ville	Produit	Bases d'imposition effective 2016	Taux ville	Produit
Taxe d'habitation	42 018 502	22,46 %	9 437 356	41 633 628	22,46 %	9 350 913
Taxe foncière sur le bâti	56 346 355	26,46 %	14 909 246	57 915 211	26,46 %	15 324 365
Taxe foncière sur le non bâti	148 901	74,82 %	111 408	147 281	74,82 %	110 196
Rôles supplémentaires			80 733			16 594
		TOTAL	24 538 742		TOTAL	24 802 067

Pour la taxe d'habitation, la baisse du « stock » de bases d'imposition s'explique, outre le ralentissement du rythme des constructions nouvelles, par les conditions d'exonération décidées en loi de finances pour 2016.
La structure des recettes du **chapitre 74** est elle la suivante :

Recettes du chapitre 74	CA 2015	CA 2016	% évolution
DGF- Dotation forfaitaire	7 214 327,00	5 702 659,00	-20,95 %
Dotation de solidarité urbaine	13 616 950,00	14 992 115,00	10,10 %
Compensations d'exonération de fiscalité locale	2 034 078,00	1 894 367,00	-6,87 %
Recettes partenariales (Région, Métropole, CAF, autre)	6 395 866,38	6 117 454,29	-4,35 %
TOTAL	29 261 221,38	28 706 595,29	-1,90 %

-3- La section d'investissement

❶ Les dépenses d'investissement

Le compte administratif 2016 aboutit à un taux de réalisation de l'ensemble des dépenses d'équipement de 73,22%. Ces dépenses se décomposent de la façon suivante :

Dépenses d'équipement	Budget total 2016	Crédits mandatés	% mandatés
Immobilisations incorporelles: études pré-opérationnelles	840 792,61	354 812,22	42,20 %
Subventions d'équipement versées : ZAC, projets d'aménagement, participations Métropole	694 167,17	132 435,98	19,08 %
Immobilisations corporelles: Mobilier, matériel, installations spécifiques	3 875 018,78	3 610 026,23	93,16 %
Immobilisations en cours: Travaux de rénovation et d'entretien du patrimoine	7 615 762,14	4 518 148,75	59,33 %
Opération de réhabilitation du GS Grandclément	1 745 100,01	1 547 672,49	88,69 %
Opération de réhabilitation du GS Croizat	2 964 887,36	2 613 279,28	88,14 %
Construction du GS transitoire Beauverie	525 962,89	510 554,10	97,07 %
Construction de l'équipement intégré Beauverie	931 881,61	861 248,57	92,42 %
Construction du GS Cartailhac	247 302,00	112 038,00	45,30 %
Plan numérique	609 755,38	576 497,00	94,55 %
Conseils de quartier	294 865,03	60 165,88	20,40 %
TOTAL	20 345 494,98	14 896 878,50	73,22 %

Il s'agit du plus haut taux de réalisation des dépenses d'équipement inscrites au budget sur ces six dernières années. Ceci traduit le travail réalisé sur la qualité de la prévision budgétaire, et la volonté de faire correspondre les réalisations aux engagements votés.
Les réalisations en investissement sont les suivantes :

- Les réhabilitations des groupes scolaires Grandclément et Croizat avancent à un rythme conforme aux prévisions, et donneront lieu à des livraisons d'équipements réhabilités pour la rentrée de septembre 2017.
- Pour le groupe scolaire transitoire Beauverie, dit de préfiguration, l'achèvement des travaux a eu lieu à l'été 2016, de façon à ajouter deux espaces modulaires à l'étage ; en parallèle, les études relatives à la construction du nouvel équipement intégré Beauverie ont débuté, en vue d'une fin de chantier pour la rentrée de septembre 2018. Cette opération connaîtra ainsi des dépenses jusqu'en 2019.
- Le plan pluriannuel d'équipement numérique des groupes scolaires (1,2 million d'euros au total) a connu un niveau de réalisations élevées (576 000 euros) et tout à fait conforme à la programmation d'équipement des différents sites. Le déploiement se poursuivra en 2017 pour finaliser l'équipement complet de l'ensemble des groupes scolaires.
- Pour le groupe scolaire Cartailhac, les dépenses pré-opérationnelles ont été lancées en même temps que se faisait le choix du site pour accueillir le groupe scolaire en vue de la rentrée de septembre 2019.

Le plus gros poste de dépenses d'équipement en 2016 est constitué par la rénovation et l'entretien du patrimoine (bâti, espaces publics, éclairage public). Le niveau de réalisation (4,5 millions d'euros) représente une augmentation de 14,3% par rapport à 2015. La répartition des dépenses est consultable ci-contre.

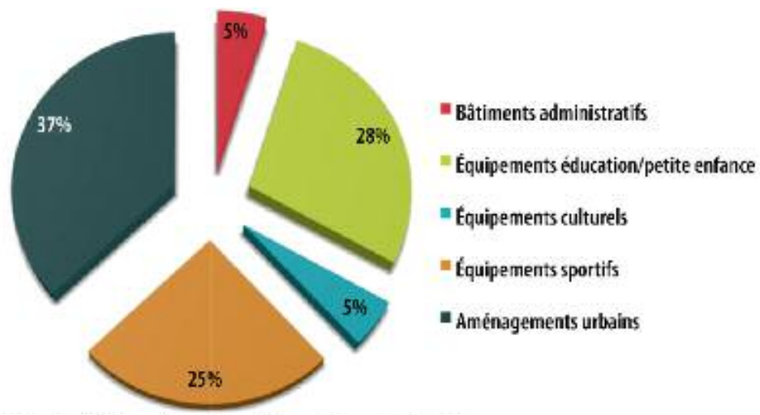

Répartition des dépenses d'entretien et de rénovation du patrimoine 2016

❷ **Les recettes d'investissement**

Les recettes de subvention d'investissement qui financent les opérations menées par la ville, ont connu un niveau de réalisation à hauteur de 7 483 082,75 euros en 2016. Il faut relever le haut niveau de ces financements partenariaux (50,23% des dépenses d'équipement, contre une moyenne de 37,69% entre 2011 et 2015), qui constituent une source de financement essentielle des investissements municipaux, et permettent de limiter le recours à l'endettement.

Subventions d'investissement reçues	Montant 2016
Etat (ministères)	1 936 919,55
Région	987 579,01
Métropole	134 833,17
ANRU / CAF	4 162 426,61
PAE / PUP	261 324,41
TOTAL	7 483 082,75

Pour le reste, l'équilibre financier du budget de la ville a été garanti par les recettes du **chapitre 10** de la section d'investissement, à savoir les dotations et fonds divers (11,7 millions d'euros). Celles-ci intègrent les financements suivants :

- Les excédents de fonctionnement capitalisés (9,6 millions d'euros), qui se répartissent entre le produit de l'épargne dégagée depuis la section de fonctionnement (6,1 millions d'euros) et la régularisation comptable du transfert de la compétence « chauffage urbain » à la Métropole (3,5 millions d'euros).
- le fonds de compensation de la TVA (2,1 millions d'euros).

L'emprunt d'équilibre a ainsi été limité à 2 millions d'euros sur l'exercice, ce qui a permis un désendettement de la ville sur l'année.

-4- La dette

Au 31 décembre 2016, le capital restant dû de la dette des budgets de la ville (budget principal et budget annexe de la résidence Croizat) atteint le montant de 58 002 450 euros contre 60 480 745,46 euros au 31 décembre 2015, soit un désendettement sur l'exercice de l'ordre de 2,48 millions d'euros.
Les caractéristiques de la dette de la ville sont les suivantes :

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (Ex, Annuel)	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
58 002 450 €	2,43 %	7 ans et 1 mois	61

La dette de la ville est composée de 61 emprunts répartis auprès de 8 établissements prêteurs. Les principales caractéristiques de la dette sont les suivantes :

- une répartition du capital restant dû (CRD) par banques marquée par la prééminence de la Caisse des dépôts et consignations (29,8%) et de la Caisse d'Epargne (27% de l'encours).
- une répartition fixe / variable dans les taux d'intérêt équilibrée. Les emprunts à taux fixe représentent 52% de l'encours. La part de taux variable est elle divisée entre une proportion adossée au livret A (28%), et une partie variable selon des index classiques (20%).
- l'absence d'emprunts dits « toxiques », ce qui assure une certaine sécurité juridique et financière pour la ville.

-5- Bilan en termes de situation financière

Ces différents éléments détaillés concernant le compte administratif du budget principal de la ville démontrent le sérieux de la gestion municipale, qui se traduit par une amélioration des indicateurs quant à la situation financière entre 2015 et 2016 :

- Une épargne brute qui augmente.
- La diminution de la dette.
- Les effets des économies structurelles réalisées (commande groupée, renégociations de marchés), qui permettent d'envisager une amélioration de moyen terme de la structure budgétaire de la ville.
- Un haut niveau de réalisation des dépenses et recettes d'investissement, ce qui traduit une qualité accrue dans la prévision budgétaire et le rythme des réalisations.

L'année 2016 a permis de redresser l'épargne de gestion (désormais au-dessus des 10% des recettes réelles de fonctionnement) et l'épargne brute. Avec le désendettement de l'année, la capacité de désendettement – c'est-à-dire le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser l'intégralité de la dette si la ville y consacrait toute son épargne – atteint ainsi 9,2 années, soit le niveau de l'année 2013. Ce bilan de l'exercice budgétaire 2016 permet ainsi d'envisager avec sérénité la mise en œuvre des projets majeurs d'investissement (groupes scolaires, Médiathèque / Maison de quartier) et le développement des priorités municipales (éducation, sécurité, gestion de proximité), sans compromettre la pérennité de la situation financière de la ville.

Cependant, deux points de vigilance sont à relever :

- La fragilité du niveau de l'épargne brute, qui nécessite d'être consolidée lors des exercices à venir afin d'absorber les coûts de fonctionnement induits par les nouveaux équipements.
- L'incertitude concernant l'évolution de la structure des dotations de l'Etat, qui peut fortement impacter la structure des recettes de la ville. Il en va du même des impacts du projet d'exonération de la taxe d'habitation pour 80% des redevables et de sa compensation par l'Etat aux collectivités.

Au-delà des éléments chiffrés, le rapport d'activité de l'année 2016 donne à voir les concrétisations et permet ainsi de faire un bilan des actions et projets réalisés, au regard des besoins des Vaudais et du projet municipal.

Les réalisations sont nombreuses. Elles traduisent une dynamique qui, suite à plusieurs changements organisationnels majeurs, donne lieu à des projets concrets, au plus près des attentes des Vaudais. Les priorités du programme municipal (éducation, sécurité, modernisation, démarches partenariales et concertées pour l'amélioration de la qualité de vie, réponse aux demandes de proximité entre autres) sont entrées dans une phase opérationnelle qui va se poursuivre.

Je retiens de cette année des réalisations majeures, fruits d'un travail intense, et d'autres qui tracent une conduite renouvelée des politiques publiques. La fin de la réhabilitation du groupe scolaire Wallon et la reconstruction du gymnase Owens étaient très attendus ; plusieurs chantiers se poursuivent (réhabilitations des groupes scolaires Croizat et Grandclément, par exemple). Mais en parallèle des projets sur le bâti communal, des politiques publiques ont connu des évolutions notables. Un travail conséquent sur la propreté communale a été engagé (diagnostic en marchant, convention qualité propreté), en vue d'améliorer l'entretien des espaces publics ; la police municipale a été restructurée et connaît un développement de ses effectifs et de son activité. Plus largement, la réponse aux demandes de proximité a été un axe de travail majeur des élus de la majorité et des services, de façon à assurer une meilleure réactivité dans la réponse aux demandes des citoyens. Dans le cadre des politiques éducatives au sens large, le plan numérique a été lancé et amplifié, les activités périscolaires développées les mercredi après-midi depuis septembre dernier. Il faut également relever la poursuite de plusieurs actions contribuant directement à la citoyenneté et à l'épanouissement de chacun, dans le cadre des activités d'été et du plan de lutte contre les discriminations par exemple. La liste est longue et l'exhaustivité sans doute impossible. Cependant, ce rapport d'activités permettra d'en avoir une vue relativement complète.

Derrière la réalisation de ces projets et la conduite de la Ville, je tiens à saluer l'implication des élus et des services municipaux et métropolitains, mais aussi des Conseils de Quartier en tant que force de propositions, depuis l'idée et la définition du projet jusque dans la concrétisation en termes de suivi et de gestion quotidienne (entretien, ressources humaines, paiement des factures, etc), y compris des agents territoriaux qui, sans participer directement aux actions de proximité, permettent aux autres de les réaliser de façon sereine et durable.

Je suis donc satisfait de cette année 2016, qui aura été une année pleine au service des Vaudais, et qui annonce une opérationnalité efficiente, utile et pérenne dans l'intérêt de notre ville et de ses habitants.

Permettez-moi d'avoir, à titre personnel, un regard un peu particulier pour l'activité des services et les actions réalisées en 2016 puisque c'est l'année où Hélène GEOFFROY, nommée au Gouvernement, et mes collègues de la majorité m'ont fait l'honneur de m'élire Maire. Je leur suis reconnaissant de cette confiance et je remercie également les Vaudais de leur soutien.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport 2016.

Pierre Dussurgey

ACTIVITÉS DES SERVICES

VIVRE LA VILLE - Éducation, Épanouissement, Solidarité p.12

I- Éducation p.14
II- Culture p.17
III- Petite enfance p.22
IV- Sport et jeunesse p.24
V- Action sociale et action pour les seniors p.25

VIVRE LA VILLE - Proximité, qualité de vie et participation des citoyens p.32

VI- Soutien à la vie associative et commémorations p.34
VII- Démocratie participative p.36
VIII- Lutte contre les discriminations p.38
IX- Etat civil et population p.40
X- Sécurité et tranquillité publique p.41
XI- Espaces publics et propreté p.42

FAIRE LA VILLE - Développement, innovations et environnement p.46

XII- Grands projets d'investissement p.48
XIII- Continuum universitaire et grand projet de ville p.49
XIV- Développement urbain p.52
XV- Environnement et développement durable p.54
XVI- Economie et emploi p.55

RESSOURCES - Administration, Patrimoine et Communication p.58

XVII- Entretien et valorisation du patrimoine bâti de la ville p.60
XVIII- Modernisation des procédures et des démarches pour les usagers p.64
XIX- Activité des services finances et marchés publics p.67
XX- Ressources humaines de la ville p.69
XXI- Administration générale p.72
XXII- Communication p.74

I- Éducation p.14
II- Culture p.17
III- Petite enfance p.22
IV- Sport et jeunesse p.24
V- Action sociale et action pour les seniors p.25

La Ville de Vaulx-en-Velin propose une offre de services publics de proximité permettant de favoriser la qualité de vie.
L'action municipale se matérialise ainsi plus particulièrement à travers la priorité donnée à l'éducation, aux services liées à la petite enfance, au développement des pratiques sportives et des activités à destination de la jeunesse, à une politique culturelle riche visant un large public, et à une action sociale renforcée pour aider les personnes les plus fragiles.

I- Éducation

L'Education est une priorité au sein des activités municipales avec des enjeux en matière de qualité, de modernisation et d'amélioration des conditions d'apprentissage.

Dans cette optique, le service de l'Education est chargé principalement :

- **d'assister les enseignants dans leur mission d'éducation et d'apprentissage auprès des enfants à travers le recrutement des Agents Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) qui accompagnent l'instituteur et les enfants au quotidien ;**
- **d'assurer l'entretien des écoles pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort possibles ;**
- **d'organiser l'accueil des enfants après la classe (à l'école, aux centres de loisirs, aux ateliers danse et arts plastiques) ;**
- **de proposer des activités de loisirs pour les 2-14 ans, le mercredi et les vacances scolaires (ludothèque, centres de loisirs de proximité, centres aérés à la journée, activités danse et arts plastiques, centres de vacances) ;**
- **de soutenir les projets d'écoles (programmation des spectacles scolaires, classes découvertes, séjours sportifs...) ;**
- **de définir un système de restauration adapté, visant à promouvoir la santé et l'équilibre nutritionnel des enfants et à favoriser leur apprentissage au goût et au bien manger.**

La Direction de l'Education mène ainsi le Projet Educatif Global qui a notamment pour but de mettre en œuvre les politiques éducatives, coordonner les différents dispositifs et piloter des projets innovants.

On peut constater que le nombre d'élèves inscrits dans les écoles vaudaises est **en augmentation** constante :

Année	Nombre d'élèves inscrits
2014	6868
2015	7014
2016	7168

À la rentrée 2016, l'effectif total des maternelles s'est stabilisé avec 2 968 enfants inscrits (contre 3 080 l'année précédente), dont 225 enfants âgés de 2 ans. Concernant les élémentaires, on note une augmentation naturelle des effectifs avec 4 200 enfants (contre 4 011 en 2015-2016). Il est prévu que cette augmentation se poursuive jusqu'en 2020 (soit +1 000 élèves.)
Pour accueillir les enfants sur l'année scolaire 2015/2016, étaient ainsi ouvertes 124 classes dans les 19 écoles maternelles de la ville et 165 classes au sein de 16 écoles élémentaires. L'année scolaire 2016/2017 a vu l'ouverture d'une classe supplémentaire en école maternelle (groupe scolaire René Beauverie) et six créations de classes en élémentaire (1 classe sur le groupe scolaire Jean Vilar, 1 sur Pierre et Marie Curie, 2 classes sur Henri Wallon et 2 classes à René Beauverie), portant ainsi le nombre total de classes à 296. Ces ouvertures de classes ont, en outre, nécessité l'achat de mobilier pour un montant de près de 40 000 euros.

Face à ces enjeux, l'activité du service en 2016 s'est structurée autour de :

- **restructurations et agrandissements de groupes scolaires** (8 écoles concernées : Angélina Courcelles, Ambroise Croizat, Youri Gagarine, Grandclément, Paul Langevin, Frédéric Mistral, Pablo Neruda, Henri Wallon, avec des travaux d'accessibilité et de réhabilitation des locaux, des créations ou extensions de classes, des mises aux normes thermiques, aménagements des espaces extérieurs, etc) afin d'accueillir les écoliers dans les meilleures conditions possibles. Des travaux d'entretien sur les établissements ont également été menés. Dans ce cadre, on note la mise en place en octobre 2016 d'une coordination « travaux, entretien et sécurité » des locaux scolaires pour une meilleure prise en compte de la gestion des travaux et une communication efficace avec les directeurs d'école et les parents d'élèves. Un recensement des demandes a ainsi été établi dans l'ensemble des groupes scolaires et 1 491 interventions « petite maintenance » ont pu être réalisées. Le montant de l'investissement des travaux des écoles s'élevait en 2016 à 870 845 euros.
- la préparation de la **construction de trois nouveaux groupes scolaires** entre 2016 et 2019 (Beauverie, Cartailhac et le groupe scolaire Sud pouvant accueillir au total 43 classes).
- une **réflexion sur les périmètres scolaires** pour tenir des évolutions d'effectifs à venir. Les objectifs de la Ville sont d'équilibrer les effectifs scolaires en tenant compte de la capacité des écoles, de prendre en compte au mieux la proximité et l'accessibilité, de favoriser la mixité sociale et culturelle, et d'apporter de la cohérence entre les périmètres scolaires des primaires et ceux des collèges. Cette réflexion sur la redéfinition des périmètres scolaires a donné lieu à l'élaboration d'un diagnostic entre les mois de mai et de novembre 2016, associant l'Education Nationale et les parents d'élèves, dans la perspective d'établir ensuite différents scénarios.
- la mise en place du **Plan Numérique des Ecoles** (pour un budget total de 1 200 000 € dont 575 000 € en 2016) qui doit aboutir, à l'échéance 2018, à un équipement de l'ensemble des classes élémentaires du territoire avec un tableau numérique interactif, un ordinateur et un accès internet. En 2016, 5 écoles étaient déjà équipées (Martin Luther King, Jean Vilar, Frédéric Mistral, René Beauverie, Anatole France) et 3 groupes scolaires étaient concernés par une mise en place à la rentrée de septembre (écoles Anton Makarenko A et B, FC Lorca, Grandclément.) Le déploiement du plan numérique a été matérialisé en 2016 par la pose de 97 tableaux numériques dans les salles de classe, l'équipement de 16 classes mobiles, le câblage dans 6 écoles et l'organisation de 14 sessions de formation des enseignants assurées conjointement par l'Education Nationale et la Ville.
- des actions et des partenariats pour permettre **l'accès à la culture, à la science et au sport** à l'école. Sur l'année scolaire 2015/2016, des intervenants artistiques ont ainsi été mobilisés dans 14 écoles pour un total de 1800 heures de travail et des transports ont été assurés pour permettre aux élèves de se déplacer dans le cadre de dispositifs comme « école et cinéma », « Rallye Jazz » ou la « semaine de la danse ». Une programmation de 15 spectacles vivants jeune public (contes, musique, théâtre, théâtre d'objets, marionnettes, concert jazz) permet à chaque élève d'assister à un ou plusieurs spectacles. En 2016/2017, la Ville en partenariat avec l'Education Nationale a lancé un appel à projets autour de 3 axes : école et cinéma/danse, théâtre et arts plastiques/éducation musicale.

Les activités sportives bénéficient, quant à elles, au quotidien à 18 écoles avec l'utilisation des salles de motricité, des cours et gymnases et des équipements sportifs. 18 séances d'orientation et 28 séances nautisme (voile et kayak) au Grand Parc de Miribel-Jonage ont, par ailleurs, été réalisées.

Parmi les projets sur le temps scolaire, on note aussi l'organisation de 56 séjours (41 séjours sportifs et 15 classes de découvertes) pour permettre à chaque enfant de cycle 2 et cycle 3 de partir au moins une fois au cours de sa scolarité.

- un développement de **l'offre péri-scolaire** (matin/pause méridienne/soir avec un accueil récréatif ou temps d'étude, des activités socio-éducatives) dans l'ensemble des établissements pour favoriser la diversité des modes d'apprentissage avec un nombre d'enfants inscrits à ces activités en hausse (64.50% en 2015/2016 contre 59.7% des élèves en 2014/2015). Pour 2016, 376 enfants différents (5%) ont été accueillis le matin, soit une augmentation de 172 enfants par rapport à 2015. Des nouvelles demandes des familles ont été exprimées, ce qui a conduit la Ville a créé un nouvel accueil sur le sud de la commune sur l'école P. Neruda et à répondre à la prise en charge d'enfants scolarisés sur R. Beauverie avec un regroupement sur ML King. L'accueil du soir représente, quant à lui, 4 522 inscrits (soit 63.40% des élèves.) Afin de prendre en compte les enjeux de cette fréquentation importante,

Espace familles

la Ville a cherché à développer un accueil de qualité en s'engageant, d'une part, dans la professionnalisation des équipes d'animateurs, et en cherchant, d'autre part, à enrichir l'offre d'activités proposées aux enfants. Cet objectif est poursuivi avec l'aide de 18 associations et clubs, et un financement à hauteur de 80 000 € de l'intervention de ces partenaires associatifs. Ainsi, dans un objectif de sensibilisation et de découverte, la Ville expérimente depuis la rentrée 2016 des parcours sportifs en accueil périscolaire avec plusieurs thématiques proposées : des jeux d'opposition (escrime, capoeira...), athlétiques (escalade, gymnastique...), collectifs (football, rugby...) ou aquatiques (natation, kayak).

• un développement de **l'offre d'accueil de loisirs le mercredi** depuis septembre 2016 avec 500 places supplémentaires et la création de trois nouveaux sites (Vaulx Centre : D. Féry et F. Mistral, Vaulx Village : M. Cachin et Grandclément, Mas du Taureau : Vilar/King) pour des activités en lien avec la culture, la citoyenneté et l'écocitoyenneté, l'éveil scientifique et numérique, et un accent particulier mis sur le sport. A la fin du mois de décembre 2016, près de 500 enfants étaient ainsi inscrits aux activités proposées par la commune.

• un approfondissement de l'offre concernant les **vacances scolaires.** L'accueil des enfants se fait sur les 7 accueils de loisirs. Entre le mois d'aout 2016 et les vacances de printemps 2017, 3 180 enfants ont ainsi été accueillis. Il est envisagé un développement de places supplémentaires afin de répondre aux besoins des familles. En parallèle de cet accueil, la Ville propose aux 6-17 ans une offre de séjours de vacances (87 inscrits). Des stages sont également proposés à chaque période de vacances scolaires pour des activités artistiques (ateliers Y. Gagarine, près de 200 enfants inscrits sur 2016).

• le développement des **instances de concertation** avec les acteurs éducatifs à travers le lancement, le 8 décembre 2016, du **Conseil Consultatif de Parents**. Les principaux objectifs de cette instance sont de permettre aux représentants de parents d'élèves d'être consultés dans la construction du Projet Educatif de Territoire, d'améliorer la connaissance des familles du fonctionnement des équipements et structures de la commune, et de promouvoir l'émergence et la mise en œuvre de projets d'intérêt collectif portés par les parents.

• la mise en place d'une **coordination des dispositifs du Contrat Educatif Local (CEL), du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) et du Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)**, notamment à travers un accompagnement dans la construction de la programmation 2016.

• la poursuite du **dispositif spécifique d'accueil des « tout petits »** en partenariat avec l'Education nationale pour les enfants de 2 à 3 ans. L'objectif du dispositif est d'améliorer les conditions et la qualité d'accueil des tous petits en maternelle (225 enfants nés en 2014 inscrits à la rentrée 2016) notamment à travers l'achat de matériel pédagogique, l'aménagement des espaces et la mise en œuvre de « Labo Langage », un projet partenarial expérimental visant à améliorer l'acquisition du langage chez l'enfant dès son plus jeune âge.

• le renouvellement du marché **restauration** à l'issue d'une consultation des parents d'élèves et des directions d'école sur la qualité des repas attendue, la tarification et l'organisation de la pause méridienne. Le marché a été renouvelé au 1er septembre 2016 avec la société Elior avec pour objectif de proposer des aliments biologiques à hauteur de 20% du repas, de favoriser les approvisionnements en denrées locales, circuits courts, de respecter la saisonnalité, et d'introduire une clause sociale. La tarification a été maintenue : de 0.60€ à 3.50€ (en fonction du quotient familial municipal). En 2016, les effectifs de la restauration scolaire sont en augmentation avec 4394 enfants inscrits (soit 2100 en moyenne par jour).

En parallèle, la Direction de l'Education a vu son fonctionnement évoluer afin d'être mieux à même de répondre aux nouveaux objectifs. Un guichet unique « Espace Familles » a ainsi vu le jour pour faciliter l'accueil des familles et une réorganisation des fonctions avec la désignation d'interlocuteurs dédiés par thématique a été menée. L'Espace Famille a assuré sur l'année 2016 un total de 1649 inscriptions scolaires.
Afin de simplifier les démarches administratives des familles, toutes les inscriptions ont également été regroupées dans un seul dossier. Le dossier unique permet ainsi d'inscrire l'enfant pour l'ensemble des activités gérées par la Direction de l'Education : école et restauration scolaire, accueil périscolaire (matin et soir), accueil extrascolaire / centre de loisirs (mercredi et vacances), etc. L'accès au dossier unique est possible en ligne sur le site internet de la Ville via le « Portail Famille ».
Par ailleurs, la Ville œuvre, à travers chacune de ses actions, à promouvoir la vie citoyenne, lutter contre toute forme de discrimination et à amener les enfants à agir sur leur environnement.
Afin de mettre en œuvre ces actions, des moyens humains importants sont mobilisés :

Fonction	Nombre d'agents
ATSEM	125 (soit une par classe)
Agents d'hygiène et de restauration	116
Gardiens	17
Animateurs et intervenants	526
Agents administratifs.	34
TOTAL	**831**

On note, en 2016, la création de 5 postes de manageurs des animateurs intervenants sur les temps péri et extra scolaires pour développer et améliorer la mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire.
Au-delà de ces effectifs, la Ville recrute également des agents en contrats aidés (emploi d'avenir) et des apprentis qui sont placés dans les écoles en renfort ou remplacement temporaire.

Concomitamment, les moyens financiers dédiés enregistrent une hausse sur l'année 2016 avec un budget de fonctionnement porté à 19 000 000 €.

II- Culture

La politique culturelle fait partie des axes majeurs de l'activité municipale. Plusieurs évènements structurants ont été initiés ou renouvelés au cours de l'année 2016 afin de proposer une programmation culturelle riche et diversifiée. Pour porter son action culturelle, la Ville s'appuie sur un réseau d'équipements tels que le centre culturel communal Charlie Chaplin (« 5C »), le cinéma les Amphis, le Planétarium, les bibliothèques, le conservatoire de musique et de danse.

Des projets phare sur l'année 2016

Parmi les évènements notoires de 2016, on notera tout particulièrement la 29ème édition du **Festival « A Vaulx Jazz »** qui s'est tenue du 25 février au 19 mars avec une cinquantaine de concerts organisés dans divers lieux de la Ville et de la Métropole. 44 groupes et plus de 300 musiciens venus d'horizons divers ont été accueillis lors de cet évènement qui compte désormais parmi les festivals reconnus en France et en Europe. A Vaulx Jazz poursuit son développement avec un budget correspondant à 245 418, 28€. Le festival a vu sa fréquentation augmenter en 2016 avec plus de 16100 spectateurs.
En parallèle du festival, une dizaine de projets et d'actions artistiques ont été menées avec les écoles, le Conservatoire, les centres sociaux tels que le Rallye Jazz, le Carnaval Nouvelle Orléans, la Fanfare Fenlair, le concert dans les crèches, etc. Des événements « hors les murs » ont également été organisés en partenariat avec des associations locales.

Un autre projet significatif de la politique culturelle vaudaise est la **Fanfare Fenlair**. Lancée en 2015 et dirigée par les musiciens du groupe Mazalda, cette fanfare réunit des habitants de Vaulx-en-Velin et des extérieurs, d'âges et d'horizons sociaux divers, autour d'un répertoire issu des musiques traditionnelles du monde. Elle est ouverte à tous les amateurs de musique, quel que soit le niveau avec des répétitions tous les 15 jours au Centre Culturel Charlie Chaplin. En 2016, ce projet a été financé dans le cadre de la Politique de la Ville.

La Direction des Affaires Culturelles a également participé à l'organisation des **Journées Européennes du Patrimoine** qui se sont tenues les 17 et 18 septembre 2016. La thématique au sein de la Métropole Lyonnaise était « Patrimoine et Citoyenneté ». Sur cette base, la Ville a proposé les offres suivantes :

Evènement	Date et lieu	Nbre de visiteurs
Exposition "Le château et la maison des sociétés"	samedi 17 septembre après-midi au Pôle culturel	5
Exposition "La Rize, un patrimoine naturel préservé"	samedi 17 septembre après-midi à la Maison Favier (centre D. Féry)	20
Visites insolites du Planétarium		308
Exposition "Foot, immigration et... citoyenneté"	samedi 17 et dimanche 18 septembre - Bibliothèque Perec	527
Exposition "Les Castors"	samedi 17 et dimanche 18 septembre	90
Exposition "Les écoles de l'ensemble industriel de la TASE : un exemple de citoyenneté"	samedi 17 et dimanche 18 septembre à la bibliothèque Chassine	60
La Fabriquetterie au Mas du Taureau	samedi 17 septembre	60

Sept autres offres correspondant à des visites ou des expositions ont également été proposées et organisées sur le territoire vaudais par des acteurs locaux dans le cadre de ces Journées et ont réuni 3553 visiteurs. Au total, ce sont 4623 visiteurs qui ont participé aux activités proposées sur l'ensemble du week-end.

La Ville a également organisé en 2016 le **Forum Culture**. Un état des lieux de la culture à Vaulx-en-Velin a été réalisé par Abraham Bengio, haut fonctionnaire au Ministère de la Culture puis au sein de la Région Rhône-Alpes. Cette étude a constitué le point de départ de la réflexion pour la nouvelle politique culturelle de la Ville et de l'organisation du Forum Culture le 4 novembre 2016 sur le thème « Concilier droits culturels et développement culturel : un impératif ? » pour le lancement des nouvelles orientations.
Par ailleurs, la Direction des Affaires Culturelles de Vaulx-en-Velin s'est impliquée dans l'organisation des animations d'été, de la Biennale de la Danse de Lyon, et de la seconde édition du Battle de Vaulx (danse hip-hop), qui s'est tenu aux 5C le samedi 23 avril, en partenariat avec Street Off, avec l'ambition d'en faire une référence internationale en terme de battle de breakdance.

Les 5C

Le centre culturel communal Charlie Chaplin est un des établissements phares de la Ville qui propose une programmation culturelle variée. Il a accueilli en 2016 : 75 représentations tous publics, 13 représentations scolaires et 43 projets artistes, répartis ainsi :

- Danse : 11 dont 3 séances scolaires
- Théâtre : 22
- Musique : 22 dont 18 dans le cadre d'A Vaulx Jazz et 1 séance scolaire A Vaulx Jazz
- Cirque : 1
- Jeune public : 19 dont 10 séances scolaires

10 606 spectateurs ont assisté aux représentations sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2016. Les recettes de l'établissement s'élèvent ainsi à 85 303€ dont 35 276 € générées par le festival « A Vaulx Jazz 2016 ».
Parmi les spectateurs, 347 ont souscrit à un abonnement en 2016, permettant de générer 14 674€ de recettes. Sur les 347 abonnements vendus, 124 l'ont été à des habitants de Vaulx-en-Velin (35.73% des abonnements) et 52 au tarif scolaire (14.98% des abonnements).
Au-delà de sa programmation, le 5C a par ailleurs mené diverses actions culturelles en 2016, telles que des ateliers théâtre (lecture à voix haute, poésie, histoires dans la Ville...), danse (création participative Transforme, ateliers d'improvisation, actions avec collégiens et lycéens, ateliers parents-enfants...) et des projets comme la fanfare Fenlair ou « La Chose Publique » (projet mené par le Théâtre des Célestins avec des habitants de Vaulx-en-Velin).
Le 5C a également développé plusieurs partenariats avec des théâtres comme le TNP de Villeurbanne, les Célestins à Lyon, avec l'Espace Albert Camus de Bron, ou encore avec l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat à proximité pour l'organisation d'un festival de théâtre étudiant.
L'un des points de développement du projet du centre culturel concerne le lien avec le territoire, et notamment l'élargissement des publics, avec des actions et spectacles ouverts davantage à la population et en particulier aux jeunes.

Le cinéma Les Amphis

Ouverts 7 jours sur 7 pendant onze mois, Les Amphis proposent une programmation de trois films par semaine, soit 12 séances hebdomadaires. En partenariat avec différentes associations, l'équipement organise des « Amphitema » (projection d'un film suivie d'un débat) et participe aux différents festivals mis en place par le GRAC (Réseau de salle art et essai de proximité). Les Amphis accueillent également chaque année le festival du film court francophone pendant 8 jours. Organisé sur le 3ème week-end du mois de janvier, ce rendez-vous mobilise environ 6000 spectateurs.

Dans le cadre de leur activité cinématographique, Les Amphis participent à différents dispositifs en lien avec l'éducation tels qu' écoles/collèges/lycées au cinéma (4050 élèves) et la réalisation de projections de films à la demande des professeurs (862 élèves accueillis lors de séances à la carte organisées par les établissements.)

Par ailleurs, les Amphis ont une action en faveur des seniors avec des séances « ciné-retraités ». En 2016, 16 séances ont ainsi été réalisées, accueillant 358 personnes.

Si Les Amphis sont un lieu dédié essentiellement au cinéma, ils accueillent également d'autres activités. Des spectacles, des conférences sont ainsi organisés en son sein par des associations ou des écoles. La salle annexe de cet équipement est aussi mise à disposition des associations ou des services municipaux pour l'organisation de différents types d'activités telles que du yoga (MJC), des répétitions de théâtre ainsi que des réunions.

Le lieu accueille ainsi entre 25 000 et 30 000 personnes par an, toutes activités confondues.

Le Planétarium

Équipement dédié à la vulgarisation des sciences de l'Univers, Le Planétarium s'adresse à la fois au grand public (enfants, adultes, débutants ou passionnés), aux groupes scolaires, de la maternelle au lycée, ainsi qu'aux entreprises et associations. Il a vocation à représenter une interface entre le milieu de la recherche et le grand public ; il doit permettre la diffusion des connaissances scientifiques dans les domaines de l'astronomie, de l'astrophysique et du spatial.

- La fréquentation du Planétarium est en hausse avec 83 435 visiteurs enregistrés sur la saison 2015/2016 (dont 23 647 scolaires), contre 82 845 lors de la saison 2014/2015. Il est aujourd'hui le 9ème équipement culturel plus fréquenté de l'agglomération lyonnaise. Les visiteurs proviennent majoritairement de la métropole lyonnaise mais aussi au-delà: région Auvergne-Rhône-Alpes (forte fréquentation issue de l'Ain et de l'Isère en particulier) ou d'autres régions françaises et dans une moindre mesure d'autres pays (200 visiteurs provenant de Suisse, Allemagne, Belgique, USA, Mexique...). 8951 vaudais ont visité l'équipement au cours de cette saison soit environ 11% du total de fréquentation et 20% du nombre d'habitants de la ville.
- Le Planétarium a proposé sur l'année 2016 un programme diversifié autour de :
  - séances de projection de films d'astronomie,
  - une exposition permanente : « Histoire d'Univers, du Big Bang au grain de sable »,
  - des expositions temporaires : « Comètes » et « Expérience Lune »,
  - des ateliers pendant les vacances scolaires (destinés aux enfants de 5 à 12 ans) permettant de faire de la physique en s'amusant,
  - des stages de formation pour s'initier à l'astronomie proposés au grand public (enfants à partir de 9 ans) et intégrés comme activités périscolaires pour les écoles de la Ville,
  - des évènements spécifiques (suivi de la mission Rosetta, départ de l'astronaute Thomas Pesquet, Fête de la Science, Café science dans les bibliothèques de la ville, résidences vidéophonic d'art numérique, participation à Vaulx Jazz, aux Festiciels, à la Nuit de l'Equinoxe, à la Nuit des étoiles...).
- L'année 2016 a notamment été marquée par plusieurs opérations évènementielles en direction des jeunes de la ville :
  - le développement des **activités périscolaires** : le Planétarium accueille toute l'année des élèves des différentes écoles lors de séances encadrées par un médiateur scientifique avec manipulation d'imprimantes 3D, du simulateur numérique du Planétarium ou de matériel spécifique dans les expositions.
  - le développement d'une programmation spécifique pour la **petite enfance** (enfants de 20 mois à 3 ans), en particulier en direction des professionnels des crèches et assistantes maternelles de la ville (activité proposée le dernier vendredi de chaque mois, soit 11 séances sur 2016 et 850 visiteurs.)
  - la préparation du premier **Congrès scientifique des enfants** devant se tenir en mars 2017, mobilisant cinq classes de Vaulx-en-Velin, dix doctorants de l'Université Lyon 1 et en partenariat avec le CNES et l'ESA.
  - la préparation de l'activité « **Capsule temporelle** » qui a été réalisée avec une vingtaine d'élèves du lycée technique des Canuts, d'octobre à décembre 2016. La capsule contenant divers objets témoignant du XXIème siècle sera présente dans les espaces d'exposition du Planétarium jusqu'à son ouverture dans 30 ans.
- L'année 2016 correspond aussi à une année de transition marquée par la préparation de profonds changements qui verront le jour en 2017 tels que :
  - le suivi du chantier du **Jardin astronomique** dont les travaux ont commencé à la fin de l'été 2016 pour une livraison prévue au printemps 2017,
  - la **rénovation du simulateur astronomique**. L'objectif est de pouvoir doter le Planétarium d'un équipement numérique de projection de dernière génération et de très haute résolution, équipé entre autre de la technologie 3D.

Astrothèque galaxies - Planétarium

La lecture publique sur le territoire

Le réseau de lecture publique vaudais s'organise autour de bibliothèques implantées au Mas du Taureau, au Village, à l'Ecoin-sous-la Combe et au Sud, et d'un bibliobus qui permet de desservir les lieux excentrés.

■ Fréquentation

En 2016, la fréquentation totale du réseau de la lecture publique a progressé de 10% en passant de 81 100 à 89 100 entrées. Cette augmentation est principalement due à une présence plus importante des « séjourneurs », public fréquentant la bibliothèque et ses services, sans prêt. Les nouveaux services numériques, animations, venue des ados et accueils de groupes adultes en partenariat avec des associations vaudaises sont les principales sources de ces évolutions.

La bibliothèque Georges Perec est la bibliothèque la plus impactée par cette évolution : sa fréquentation globale augmente de 20% et le nombre des « séjourneurs » a progressé de 55%.

■ Public accueilli

En 2016, les Vaudais représentaient 97% du public emprunteur des bibliothèques et les enfants 63% des emprunteurs.

10 550 scolaires (soit 78% des scolaires vaudais) ont été accueillis au sein du réseau lors de 374 visites soit près de 2 visites annuelles par élève.

En 2016, 250 personnes en situation d'insertion professionnelle ont été accueillies à la bibliothèque Georges Perec et 500 personnes autour des langues et de la langues française en partenariat avec des associations comme le centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) de Forum Réfugiés de Vaulx-en-Velin, l'antenne vaudaise de l'IFRA (Institut de Formation Rhône-Alpes), les collèges et lycées disposant de classes de Français langue seconde (collège Aimé Césaire et lycée Doisneau), les groupes socio-linguistiques des Centres sociaux.

■ Le prêt

L'emprunt des livres est quasiment stable et s'élève à 138 350 prêts. En revanche, le nouveau service de ressources en lignes « Médiathèque numérique » proposé depuis février 2016 est en progression et a dépassé son objectif de 300 utilisateurs en atteignant 422 utilisateurs. Le nombre de « stream » (prêts numériques) est de 7 250.

Les livres et la musique représentent la moitié des ressources consultées. L'autoformation (langues, soutien scolaire, code de la route) arrive en troisième position et est suivi de près par la presse.

■ Animations et évènements

A la suite du plan numérique municipal, la mise en place, en 2016, d'animations et d'événements autour du numérique a touché 2400 personnes.

Les autres animations ont été reconduites et ont touché 2500 personnes : soirées contes, d'une langue à l'autre, Ado'lire, A Vaulx Livres les Petits, Croc'Histoires.

En 2016, les bibliothèques ont été présentes sur le marché du Mas du Taureau, lors des fêtes de quartier du Mas du Taureau, des Noirettes et du Carré de Soie. Durant l'été, elles ont participé à l'opération municipale « Activ'été » par l'animation d'un espace famille en partenariat avec le service petite enfance.

■ Projet

La phase de concertation et de mise au point du programme du projet de Médiathèque/Maison de Quartier s'est engagée et a abouti au lancement du concours d'architecture en juillet 2016. Le premier jury du concours qui s'est réuni le 14 novembre 2016 a sélectionné 4 équipes de maîtrise d'œuvre admises à concourir.

L'année 2016 constitue une année transitoire qui a amorcé une mise en mouvement du réseau de la lecture publique afin de mieux répondre aux besoins de la population. Le projet de la Médiathèque/Maison de Quartier permet de disposer d'un objectif stratégique qui va structurer pour les années à venir les actions du réseau de la lecture publique.

Par ailleurs, l'année 2016 a vu émerger la préparation du développement de la RFID : un système d'identification par radio-fréquence devant remplacer les traditionnels codes-barres sur les livres et autres supports de prêt en 2017, afin de faciliter la gestion des prêts et retours des documents.

Le conservatoire de musique et de danse

Le conservatoire dispense un enseignement en matière de musique et de danse pour les enfants à partir de 4 ans et les adultes. Les enseignements musicaux s'articulent autour d'instruments acoustiques (bois, cordes, cuivres, instruments polyphoniques) et des musiques actuelles amplifiées (guitare, basse, batterie, clavier, chant).
Le nombre d'élèves était de 538 en 2016 dont 473 Vaudais. Rapporté à la population totale de la Ville, ce nombre montre un taux de pénétration du conservatoire assez faible. L'objectif est donc de faire connaître cet établissement et de parvenir à faire augmenter sa fréquentation.

Le conservatoire intervient sur le temps périscolaire avec plusieurs activités proposées dont un orchestre de cordes à l'école Courcelles (15 enfants), un orchestre de cuivres à l'école Wallon (12 enfants) et une classe CHAM au collège Barbusse (55 enfants.)
Le conservatoire organise des concerts à la fois d'élèves, d'enseignants et de professionnels reconnus.

Répartition des élèves	0 à 3 ans	4 et 5 ans	6 à 10 ans	11 à 14 ans	15 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 29 ans	30 ans et +	TOTAL
Vaudais	-	36	184	138	35	17	12	51	473
Population totale INSEE-2013	3 667	1 651	3 675	2 407	1 750	4 375	3 224	23 338	44 087
Taux de pénétration	-	2,18 %	5 %	5,7 %	2 %	0,38 %	0,37 %	0,21 %	1,07 %

Spectacle de fin d'année du Conservatoire (2016)

III- Petite enfance

La Direction de la Petite Enfance est chargée de l'accueil des enfants de 0 à 3 ans, de la conception et de la mise en œuvre de projets permettant l'amélioration, l'extension et la diversification des modes de garde des jeunes enfants, et enfin de la participation aux projets liés à la politique de la ville.

Les modes de garde proposés par la Ville

Trois possibilités d'accueil existent actuellement sur le territoire de la commune :

1 Les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

998 enfants ont été accueillis en crèche en 2016. Si ce nombre est stable d'une année sur l'autre, l'usage des places de crèche a fortement évolué, traduisant un volume d'heures de garde par enfant en progression.

En 2016, les crèches municipales ont ainsi assuré 282 917 heures de garde sur 386 662 heures d'ouverture. Le nombre d'heures de garde progresse de 3,6 % alors que dans le même temps, le nombre d'heures d'ouverture reste stable.

Il est à noter que le coût moyen (total des charges nécessaires au fonctionnement) d'une place en crèche municipale en 2016 est de 17 658,12 €, un chiffre stable par rapport à 2015 (-0,1%). Le prix de revient moyen (différence entre le coût et les recettes produites par l'activité) d'une place s'établit à 8 702,84 €. En 2016, l'évolution des recettes familles et Caisse d'Allocations Familiales permet une baisse du reste à charge pour la Ville :

Recette crèches	2015	2016
Recettes familles	10 %	11 %
Recettes CAF	51 %	54 %
Reste à charge Ville	39 %	35 %

Sur le plan de l'activité, les Equipements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) poursuivent leurs efforts de gestion et d'optimisation des places avec des indicateurs de gestion en forte progression, notamment sur le plan des taux d'occupation :

Données pour l'ensemble des crèches municipales	2014	2015	2016	Evolution 2014/2016
Heures d'ouverture	367 418	388 033	389 662	6,1 %
Nombre d'heures réalisées	240 115	272 972	282 916	17,8 %
Taux d'occupation réel	65,4 %	70,3 %	72,6 %	11,1 %

Taux d'occupation réel : nombre d'heures de gardes effectives divisé par le nombre d'heures d'ouverture de l'établissement. Il traduit la rationalisation de l'utilisation des places.

Dans un contexte d'accroissement de la population, la question de l'offre d'accueil pour la petite enfance est prégnante. Le service municipal de la petite enfance est ainsi sollicité pour répondre aux besoins en termes quantitatifs (question des capacités d'accueil et de l'optimisation de l'occupation des places) mais aussi qualitatifs (développement de projets transversaux, dans le champ des priorités municipales, avec notamment des activités autour de l'éveil sensoriel et moteur, culturel et scientifique, la parentalité, etc)

Pour répondre à une demande en augmentation, la crèche l'Orange Bleue a notamment fait l'objet de **travaux d'agrandissement** en 2016. La réouverture, avec une capacité augmentée de 10 places, s'est effectuée en octobre et l'intégralité des nouvelles places a été rapidement attribuée. Cet agrandissement a été l'occasion de la réécriture du projet social de l'établissement et d'une réflexion sur l'aménagement des espaces.

Par ailleurs, afin de pouvoir garantir l'accueil des enfants, la Ville a acheté des places en crèche privée (Les Petits Chaperons Rouges) et a préparé la construction de nouveaux équipements qui verront le jour prochainement : projet intégré Beauverie, Ilôt Z...

2 Les Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

Les relais d'assistantes maternelles constituent une interface entre parents et assistantes maternelles permettant aux uns et aux autres de s'informer et de se rencontrer. Ils ne sont ni un mode ni une structure de garde d'enfants mais un prestataire de conseil et d'information à destination tant des parents que des assistantes maternelles. Les RAM, mis en place par la collectivité, suivent l'activité des assistantes maternelles sur le territoire, qui représente une part importante des modes de garde.

En 2016, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) fait état de 266 assistantes maternelles agréées sur le territoire communal, contre 303 en 2015.

Avec 147 demandes de garde individuelle recensées au sein des RAM en 2016, les indicateurs d'activité des RAM restent bons malgré la baisse d'activité d'un des relais et sa fermeture pendant 8 mois.

3 Les lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)

Les LAEP sont ouverts aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leurs parents pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges et apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle.

Après une légère inflexion en 2015, la fréquentation des lieux d'accueil enfants-parent est repartie à la hausse, avec 236 enfants de 180 familles différentes accueillis en 2016 contre 176 enfants de 136 familles en 2015. Le coût horaire moyen de l'accueil des familles passe de 57,6 € à 54,1 €, et le coût par enfant passe de 152,5 € à 103,2 €.

On constate que les orientations données à l'activité des LAEP permettent une forte augmentation de la fréquentation.

En 2016, la Ville a mis en place différents projets

- la poursuite d'un **partenariat avec le Planétarium** qui développe une programmation spécifique à destination des enfants de 20 mois à 3 ans. En 2016, une révision du contenu des ateliers a été réalisée ainsi qu'une extension des activités aux 3/5 ans, en lien avec les écoles.
- l'organisation d'une formation et d'une recherche action intitulée « **Parler bambin** » pour la promotion du langage chez les tout-petits comme vecteur d'insertion sociale et professionnelle optimisée, en lien avec le programme « Labo langage » dans les écoles. Les ateliers ont été mis en œuvre en premier lieu au sein du multi-accueil « Au clair du mas ».
- le développement d'un **partenariat avec Pôle Emploi** pour la mise en place d'ateliers à destination des assistantes maternelles sur le développement de capacités personnelles, la posture professionnelle, la maitrise de l'outil informatique. Il s'agit d'un temps d'accompagnement dédié aux assistantes maternelles sans activité qui a permis un bon taux de reprise de l'emploi à l'issue.
- l'organisation d'**Activ'été**, correspondant à deux semaines d'animation au mois de juillet au Parc Elsa Triolet puis une semaine au sud, place Cavellini avec coin bébé, activités pédagogiques et motrices, jeux de construction, jeux d'eau...
- les **portes ouvertes** du lieu d'accueil enfants-parents « **Grandir à loisir** » dans le but de faire connaitre le lieu et d'impliquer les différents partenaires.
- l'évènement « **A Vaulx livres les petits** » avec l'organisation de tables rondes autour de la littérature jeunesse et un spectacle pour enfants.
- l'**appel à projet de l'ARS** (projet PACAP) relatif à l'hygiène alimentaire et l'hygiène de vie qui a appelé la réalisation d'enquêtes débouchant sur des propositions concrètes d'animation au sein des structures petite enfance et sur le projet à Vaulx livres les petits 2017.
- l'organisation du **Forum petite enfance** : un '« job dating »entre les familles vaudaises et les assistantes maternelles en recherche d'enfants à garder.
- la mise en place des « **classes pilotes** » avec un référent petite enfance par école pour l'accompagnement et le soutien à la première scolarisation des enfants.
- le développement de l'**éveil sensoriel** au sein des relais assistantes maternelles et des EAJE avec la découverte des instruments sur la base d'une histoire musicale, écoute, rythme et danse.

L'année 2016 a par ailleurs été marquée par la mise en place du **guichet unique petite enfance** au sein de l'Hôtel de Ville. L'ensemble des demandes d'accueil régulier des familles s'effectuent ainsi désormais à proximité immédiate de l'espace famille de la Direction de l'éducation, dans un souci de cohérence et de centralisation des activités d'accueil des familles. Le bureau a été réaménagé et spécialement adapté à l'accueil des familles et de leurs jeunes enfants.

L'accueil, l'information, l'orientation et l'instruction des demandes sont réalisés pendant des permanences quotidiennes à l'espace famille, principalement sur rendez-vous.

En 2016, 647 demandes d'accueil régulier ont été enregistrées par le guichet unique petite enfance, soit une progression de 1,4 %. Parmi elles, 448 ont été examinées en commission et 254 ont trouvé une réponse positive en crèche, soit un taux de réponse positive de 57 %, relativement stable par rapport à 2015.

IV- Sport et jeunesse

Les activités sportives

En 2016, la Ville a poursuivi ses actions en faveur de la pratique sportive du plus grand nombre de Vaudais, en encadrant le parcours éducatif sportif des jeunes, en maintenant son soutien aux clubs et aux associations d'éducation par le sport, en assurant la logistique de manifestations emblématiques ou de masse et en mettant à disposition des équipements sûrs, propres, accueillants et pédagogiques.
Un des axes principaux d'intervention de la Ville est **l'accompagnement du parcours éducatif sportif des jeunes Vaudais**. Celui-ci débute dès la **petite enfance** par des ateliers ludiques et récréatifs de motricité dans les structures de la petite enfance et à la piscine Jean Gelet. Une référente « petite enfance » et 6 éducateurs sportifs polyvalents organisent ainsi 37 matinées par an pour accompagner l'enfant sur des ateliers d'éveil et autour d'animations en milieu aquatique.
Par ailleurs, l'**éducation physique et sportive (EPS)** permet aux enfants de l'ensemble des groupes scolaires de pratiquer une activité sportive dans le cadre de l'école grâce à la mise à disposition annuelle de 590 plages horaires réservées dans les gymnases et stades municipaux, en plus des équipements intégrés aux groupes scolaires. La Ville participe également au transport des écoliers vers les équipements sportifs pour un coût annuel de 71 500€. L'animation de ces temps est assurée par une quinzaine d'intervenants municipaux et par six intervenants associatifs dans le cadre d'une convention avec la Ville. De plus, le service des Sports organise des séjours s'appuyant sur des activités de pleine nature (ski de fond, escalade et eaux vives) à destination, chaque année, de 35 classes élémentaires.
Le service est également mobilisé au travers des **activités périscolaires** : 29 ateliers sportifs quotidiens sont ainsi proposés de 15h45 à 17h45 dans les 16 groupes scolaires Vaudais, avec 33 animateurs dont 10 associatifs. Les activités proposées sont : Base-ball, foot, basket, hand, tennis, natation, escalade, escrime, roller, rugby, gymnastique, kayak, tennis de table.
Depuis novembre 2016, le service des Sports coordonne l'offre sportive du mercredi après-midi des 6 accueils de loisirs municipaux. Ce sont ainsi 215 enfants qui ont pu pratiquer 7 sports sur les 2 premiers modules.
Le service a également un rôle en matière de handicap et d'accessibilité. Il réalise en ce sens une adaptation des activités et une sensibilisation au **handicap** à travers des actions spécifiques comme les classes pilote et la semaine banalisée. L'ensemble des 7 classes spécialisées bénéficient d'un cycle d'équitation adaptée à l'UCPA au Carré de Soie.

L'action municipale dans le domaine du sport passe également par la **mise à disposition des installations sportives municipales aux scolaires et aux clubs**. Ce sont ainsi 3 stades, 1 boulodrome, 1 palais des sports (avec mur d'escalade – salle omnisports – salle de combat – salle de judo – salle d'haltérophilie – salle de gymnastique), 8 gymnases, 6 courts de tennis, 1 piscine, 1 salle de boxe et 1 mur d'escalade qui peuvent être utilisés.
L'augmentation entre 2015 et 2016 des adhérents scolaires (+ 307) et en clubs (+ 262) a entrainé un cumul d'heures de mise à disposition d'équipements sportifs à hauteur de 37 044 heures. Cela correspond à une aide indirecte aux clubs estimée à 766 194 € et un montant de recettes pour les collèges et lycées d'un montant d'environ 100 000€ annuel. Le nombre d'associations soutenues financièrement en 2016 était de 42.
La politique sportive municipale se réalise aussi à travers l'**organisation et le soutien à des manifestations**, telles que le gala des sportifs Adultes et le gala des Jeunes au Palais des Sports, l'international de Pétanque, le triathlon, l'interVTT, la Talent Cup (football)...

La jeunesse

L'ambition de la Ville est de mettre en œuvre une politique de la jeunesse qui accompagne les nouvelles générations dans leurs parcours et leur vie quotidienne, et qui réponde à leurs attentes et à leurs aspirations. L'action de la Ville en direction des jeunes se matérialise ainsi dans différents domaines : l'éducation, la formation, le logement, la santé, la culture, le sport, le soutien aux associations, les loisirs, etc Avec un taux de chômage des jeunes très élevé sur la commune, l'accès à l'emploi est une préoccupation prioritaire. La Ville œuvre ainsi, en lien avec plusieurs partenaires dont la Mission Locale, pour favoriser l'insertion des jeunes. C'est l'objectif recherché notamment avec la « Garantie Jeunes » : un dispositif ouvert aux jeunes de 16 à moins de 26 ans en situation de grande vulnérabilité sur le marché du travail, vivant dans des conditions de ressources précaires, ayant arrêté leur parcours scolaire, sans emploi ni formation. Pour ces jeunes en difficulté, un droit à un parcours intensif de formation et d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie est mis en place et une allocation peut être versée. Débutée au mois d'avril 2016 sur le territoire vaudais, la Garantie Jeunes a permis aux personnes concernées de bénéficier d'un accompagnement collectif (un groupe de 12 à 15 jeunes chaque mois) et d'expérimenter des situations professionnelles dans le cadre de leur suivi qui doit durer un an. En 2016, 105 jeunes ont pu être intégrés au dispositif et 101 étaient suivis au 31 décembre 2016 (deux abandons et deux départs anticipés.) Parmi ces jeunes, on compte 59% de garçons et 80% de personnes habitant en quartier prioritaire de la Politique de la Ville.

Après un an de suivi, sur les 105 jeunes intégrés au dispositif en 2016, 36 étaient en situation d'emploi, 17 suivaient une formation certifiante, 15 étaient en situation d'immersion en entreprise, contre 33 encore en recherche de situation et 4 sortis du dispositif.

V- Action sociale et action pour les seniors

L'objectif de solidarité de la Ville de Vaulx-en-Velin se décline par une série d'actions en lien avec l'aide sociale. Le soutien aux Vaudais en situation fragile et la prise en compte des problématiques liées au handicap, au vieillissement, à l'accessibilité et à l'autonomie sont principalement assurés à travers la politique menée par la Centre Communal d'Action Sociale.

L'action sociale de la commune s'articule ainsi autour des axes suivants :

- **les activités du CCAS concernant l'instruction des demandes de RSA et le suivi social des bénéficiaires du RSA (personnes isolées, mariées sans mineurs à charge) ;**
- **les activités du CCAS liées au Programme de Réussite Educative ;**
- **l'accompagnement social des personnes en impayés de loyers ;**
- **le service aux séniors à travers :**
  - **le service d'aide à domicile qui apporte une assistance aux personnes âgées en perte d'autonomie,**
  - **la résidence A. Croizat,**
  - **le service de soins infirmier à domicile (SSIAD) avec son équipe d'aides-soignantes,**
  - **les actions d'animation proposées par le Service Municipal des Retraités (SMR),**
  - **les services sociaux de proximité (portage de repas, aide aux courses, aux petits travaux...),**
  - **l'accompagnement social des personnes âgées et/ou en situation de handicap.**
- **les politiques d'accessibilité.**

Le CCAS

Le CCAS intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales, à travers une série d'actions de prévention et de développement social. A ce titre, il développe des activités et missions visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées.
Parmi ses activités, on relève notamment le service RSA, la participation au Programme de Réussite Educative et l'accompagnement social des personnes en situation d'impayés.

1 Le service RSA

Le service RSA du CCAS répond à un besoin d'accompagnement de personnes souvent isolées et en grande précarité sociale. Le suivi social des bénéficiaires du RSA porte essentiellement sur les problématiques de santé, de logement (recherche ou maintien) et du budget.
En 2016, le CCAS a instruit 342 demandes de RSA, dont 4 demandes de RSA jeunes.
335 personnes ont été accompagnées par les travailleurs sociaux (2 assistantes sociales et de 2 conseillères en ESF) Cet accompagnement peut prendre différentes formes :

- des actions d'évaluation, d'orientation et de remobilisation,
- des actions permettant aux bénéficiaires de développer leur autonomie sociale,
- accompagner la personne dans ses démarches, l'aider dans la construction d'un projet - contribuer à le rendre plus autonome – l'aider dans l'acquisition des droits sociaux (RQTH-AAH- retraite...) plus adaptés à sa situation.

2 Le Programme de Réussite Educative (PRE)

Le Programme de Réussite Éducative a été mis en place pour les enfants entre 2 et 16 ans scolarisés en éducation prioritaire et/ou en territoire « politique de la ville« . Le programme doit permettre de repérer les difficultés de manière globale et de les analyser pour mettre en place une réponse individuelle propre à chaque situation. Il s'inscrit dans le cadre du Plan de cohésion sociale dont l'un des piliers est l'égalité des chances. Les programmes 15 et 16 du Plan et la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005, apportent des moyens et des outils nouveaux pour accompagner des enfants et des adolescents en fragilité de manière personnalisée (référence de parcours) afin de promouvoir la réussite éducative de ces publics. La prise en charge de ces parcours est globale (sanitaire, sociale, éducative, culturelle, sportive, scolaires..) et prend en compte l'environnement de l'enfant. Elle se veut pluridisciplinaire, partenariale et intervient en complément du droit commun.
Les orientations du PRE sont définies, annuellement, par la lettre de cadrage du préfet et plus précisément lors du Comité de Pilotage du PRE, dans lequel siègent : le Maire, le Délégué du Préfet, les élus du CCAS et de l'Éducation, la Métropole, la CAF, la P.J.J. (Protection Judiciaire de la Jeunesse), la Prévention, le GPV.
Le PRE est porté juridiquement par le Centre Communal d'Action Social qui organise un accompagnement personnalisé du public concerné à travers :

- la contractualisation des parcours avec les familles.
- la conduite régulière d'entretiens avec les familles, les enfants et jeunes.
- l'identification des problématiques et des besoins des enfants en lien avec les professionnels des différentes institutions.
- la mise en œuvre et le suivi des parcours, l'accompagnement des familles de façon coordonnée avec les partenaires éducatifs et sociaux du territoire.

Une équipe pluridisciplinaire, le Comité Opérationnel Pluridisciplinaire, contribue à l'évaluation des situations et participe à la validation des actions mises en place. Il se réunit une fois par mois, 11 mois par an.

On note une évolution du nombre d'enfants et de jeunes accueillis :

- 316 en 2014
- 284 en 2015
- 210 en 2016

	2014		2015		2016		TOTAL
	F	M	F	M	F	M	
2-5 ans	20	59	9	27	7	30	152
6-11 ans	67	111	68	102	38	80	466
12-15 ans	17	32	23	41	12	25	150
16-18 ans	6	4	4	10	9	9	42
TOTAL	110	206	104	180	66	144	810

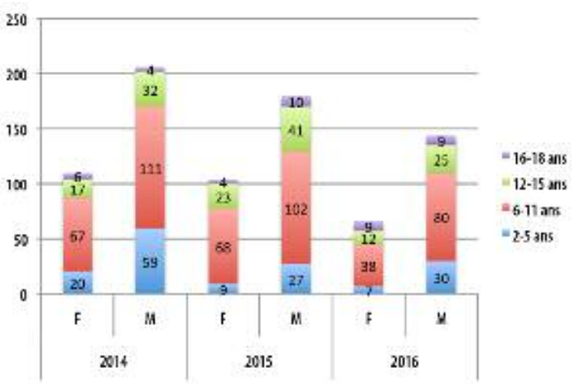

L'année 2016 correspond à une année de transition permettant de réaliser l'évolution du projet au niveau du Programme de Réussite Éducative avec la mise en place de la référence de parcours, commencée fin 2015.

❸ L'accompagnement social des personnes en impayés de loyers

Le CCAS fait appel à 4 travailleurs sociaux pour assurer le suivi des personnes en situation d'impayés (337 personnes suivies en 2016 contre 416 en 2015.) Le service suit les alertes pour les impayés de loyers (578 alertes en 2016) mais aussi les impayés en termes de facture énergétique (856 alertes pour des impayés EDF en 2016.) Il vise à éviter les expulsions et a permis en 2016 d'annuler 20 expulsions sur 37 programmées.

En 2017, le service sera réorganisé et l'ensemble des travailleurs sociaux du CCAS (prévention des impayés et RSA) seront rattachés au service « social - insertion » pour un accompagnement global.

Les services aux seniors : aide à domicile, résidence Ambroise Croizat, SSIAD, services pour les retraités

Si Vaulx-en-Velin reste une ville jeune et dynamique démographiquement, l'accompagnement de la population la plus âgée dans son quotidien est une préoccupation importante au sein des politiques municipales, avec comme enjeu la préservation de l'autonomie des personnes âgées. Plusieurs services sont ainsi organisées à destination des seniors.

❶ Le service d'aide à domicile

Le service d'aide à domicile du CCAS prend en charge de façon globale les personnes âgées vulnérables qui en ont besoin (aide dans les actes de la vie quotidienne, mais aussi sur le plan social en raison de leur isolement et/ou de leurs difficultés avec les démarches administratives).
Le service coordonne toutes les prestations dont la personne âgée a besoin : soins à domicile, portage des repas, accompagnement aux courses, petits travaux, informations sur les animations, la résidence Croizat, les démarches en maison de retraite...
L'assistance aux personnes âgées en perte d'autonomie passe principalement par une aide à domicile concernant :

- les actes essentiels de la vie courante (aide à la toilette, à l'habillage, aux transferts, à la prise des repas),
- les actes domestiques (courses, préparation des repas, entretien du logement et du linge),
- la lutte contre l'isolement : réconfort moral, accompagnement à l'extérieur, aide aux démarches administratives...

En 2016, le service a réalisé 34 096 heures d'aide à domicile auprès de 191 personnes fragiles.
L'activité est en légère baisse par rapport à 2015, en raison de nombreuses hospitalisations de personnes âgées en fin d'année (897 heures d'aide à domicile en moins.)

❷ La résidence autonomie Ambroise Croizat

La résidence Ambroise Croizat est un établissement d'hébergement pour des personnes, seules ou en couple, âgées d'au moins 60 ans (ou de moins de 60 ans avec dérogation du Président de la Métropole de Lyon). Sa capacité d'accueil est de 57 logements répartis ainsi : 51 F1 bis ; 1 F1, et 5 F2. La résidence a pour objectif de contribuer à favoriser le maintien de l'autonomie des résidents ainsi que le maintien d'une vie sociale et l'exercice d'un rôle actif de citoyen. L'établissement accueille en priorité des séniors de la commune ou ayant des attaches familiales dans la ville.

• Les résidents

Les demandes d'admission, au nombre de 20 cette année, ont été principalement motivées par la recherche d'un logement adapté à la situation de la personne âgée tel que l'isolement, l'inconfort ou les problèmes financiers.
La présence de 3 couples porte l'effectif à 60 locataires répartis ainsi :

38 Femmes dont la moyenne d'âge est de 80.8 ans et de 22 Hommes avec un âge moyen de 77.5 ans.
Le tarif d'hébergement moyen par jour est de 12.81 € pour l'année 2016 et représente un taux d'occupation de 99.70 %.
L'accompagnement individualisé effectué par le personnel est important et nécessite une coordination médico-sociale avec les professionnels intervenant à la résidence. C'est une des missions assurée par la responsable de la résidence ainsi que le rôle d'écoute et de soutien auprès des familles et proches qui font partie intégrante de la prise en charge globale de la situation du résident.

• Le conseil de la vie sociale et les actions d'animation

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est une instance consultative qui est mise en place pour favoriser la participation des résidents au fonctionnement de la résidence. Il est composé de représentants des résidents et de leurs proches, de représentants du personnel, un représentant de l'organisme gestionnaire. La composition du CVS et les dernières informations sont affichées dans le hall d'accueil de la résidence.
Le conseil s'est réuni 3 fois durant l'année conformément à la réglementation.
Une commission animation composée de résidents et du personnel de la résidence propose des activités dont le programme est affiché mensuellement :

-un goûter thématique par mois réunissant 35 personnes
-un apéritif de bienvenue pour accueillir les nouveaux résidents (35 personnes)
-un repas à thème tous les 2 mois en collaboration avec le service municipal des retraités (80 personnes)
- des repas avec les familles (champêtre et de fin d'année)
- un repas de type « auberge espagnole » proposé le premier dimanche du mois aux résidents (une quinzaine de personnes)
- des activités intergénérationnelles avec l'école primaire à l'exemple du programme « Mistral » qui organise la prise en charge par les résidents tous les mardis après-midi d'un groupe de 10 enfants pour effectuer des ateliers tels que cuisine, bricolage, jeux... Des échanges de correspondance avec une classe de CM1 (24 élèves et 24 résidents) ont également été mis en place ainsi que la participation des résidents à la kermesse de l'école et une visite de la résidence par des scolaires.
- une action d'information sur le tri sélectif par la Métropole touchant 25 personnes
- un récital de la chorale des « Ans chanteurs » en juin et décembre (35 résidents et 10 personnes extérieures).

• Le Foyer-restaurant

La salle de restauration offre la possibilité à tous les séniors de la commune, de prendre des repas équilibrés dans un cadre convivial. Cette prestation concerne les repas du midi, servis à table du lundi au samedi. La fréquentation du foyer restaurant par les résidents est en baisse par rapport à 2015, soit 9% en moins. Une présence régulière de 12 personnes par jour est observée pour une moyenne de 32 résidents.

Nombre de repas servis	2015	2016
Résidents	9 669	8 900
Personnes âgées extérieures	817	627
TOTAL	11 362	10 349

• Les perspectives

Le foyer-logement est régi par le C.A.S.F qui prévoit que la gestion de ce type d'établissement relève d'un C.C.A.S (art L.123-5 du CASF). Pour respecter ce cadre règlementaire, le conseil municipal, lors de sa séance du 17/11/2016 a décidé de transférer la gestion de l'établissement, le 1er janvier 2017 au CCAS.

La résidence a écrit son projet d'établissement en 2007 dans le cadre de la loi du 2/01/2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Elle doit maintenant le renouveler et intégrer les nouvelles dispositions énoncées dans la loi du 28/12/2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement(ASV). Dans le cadre de cette loi, le foyer logement devient une résidence autonomie qui propose aux résidents des prestations minimales qui concourent à la prévention de la perte d'autonomie, définies par décret. Un comité de pilotage a été mis en place en 2016 pour valider la méthodologie et lancer le projet qui sera à élaborer en 2017.

Activité périscolaire à la résidence Croizat

3 Le service de soins infirmier à domicile (SSIAD)

Les interventions de l'équipe d'aides-soignantes 7 jours sur 7 consistent à réaliser au domicile des bénéficiaires des soins d'hygiène, de confort et de surveillance, dans le but de préserver l'autonomie de la personne âgée et de lui permettre de rester plus longtemps dans son cadre de vie habituel.

En 2016, le taux d'occupation est de 95,92 %, en légère augmentation par rapport à 2015 (88%). Au cours du dernier trimestre 2016, l'état de santé de certains bénéficiaires s'est fortement dégradé entrainant une augmentation des interventions des aides-soignantes.

Il est à noter l'arrivée d'une nouvelle infirmière coordinatrice en septembre 2016 qui a axé prioritairement son travail sur la coordination des professionnels de santé dans le but d'améliorer l'accompagnement proposé aux bénéficiaires.

4 Les services sociaux de proximité

Les services sociaux de proximité contribuent à l'accompagnement quotidien des personnes en perte d'autonomie de la commune, dans le cadre du maintien à domicile et de la lutte contre l'isolement, dans le respect des valeurs du service public.

Les services proposés sont :

- le portage de repas (qui s'adresse aux personnes de 60 ans et plus ou aux personnes en situation de handicap temporaire ou durable).

  Le nombre de repas livrés en moyenne, par jour et par agent, est de 35 repas du lundi au samedi. Les personnes font moins appel au portage le dimanche, étant plus souvent invités en famille (25 repas).

- Le service de courses : ce service propose un accompagnement en minibus aux personnes, 3 fois par semaine vers des commerces différents sur la commune.

  Le nombre de bénéficiaires sur l'année de ce service est en baisse avec 415 personnes bénéficiaires en 2016 contre 466 en 2015 et 543 en 2014.

- Le service de « petits dépannage » à domicile (lavage de vitres et petits travaux (mise en place d'étagères, branchements d'appareils électrique, réparation de petits meubles...) a bénéficié en 2016 à 72 personnes.

5 Le Service Municipal des Retraités (SMR)

Les activités du SMR se déclinent autour de 5 thématiques principales :

- la prévention de la perte d'autonomie ;
- le maintien du lien social dans le cadre de la lutte contre l'isolement ;
- l'accès à la culture ;
- la lutte contre la fracture numérique ;
- la stimulation des fonctions cognitives.

La participation aux activités proposées par le SMR est en augmentation de 14.63% avec 564 personnes ayant participé au moins à une activité organisée par le SMR en 2016 contre 492 en 2015. Les activités qui regroupent le plus de personnes se concentrent autour de 2 thématiques différentes ; le maintien du lien social (sorties, repas à thème, Pause-Café, jeux) et l'accès à la culture (Planétarium, spectacles et cinéma). La mise en place du Conseil des Séniors en 2016 a permis d'établir des liens avec de nouveaux séniors. Une collaboration s'est développée au travers de la mise en place de nouvelles activités et d'échanges.

6 L'accompagnement social des personnes âgée et/ou en situation de handicap

L'objectif du service, à travers un accompagnement social individualisé, est d'amener les personnes en difficultés à acquérir ou à retrouver davantage d'autonomie, à développer des liens leur permettant de sortir de l'isolement, à être acteurs dans la relation et dans les actions. 141 personnes (dont 119 dossiers actifs) sont ainsi suivies actuellement.

Les demandes portent principalement sur :

- l'accompagnement administratif (montage de dossiers, explications de courriers, accompagnement physique aux rendez-vous, démarches juridiques...) ;
- l'accompagnement budgétaire (gestion des comptes personnels, recherche de ressources financières, dossier de surendettement...) ;
- l'accès aux droits, à la santé, aux relations avec les soignants ;
- les questions liés au logement ;
- l'organisation du maintien à domicile ;
- l'accompagnement social : lié, aux suites de décès du conjoint ou du parent, aux relations familiales ou conjugales à la suite d'un divorce ou d'une séparation, de ruptures parents/enfants, aux problèmes graves de santé ou d'annonce d'une maladie...

Les politiques d'accessibilité (handicap)

La démarche de la Ville en termes d'accessibilité porte à la fois sur un objectif de mise en conformité des équipements, sur la lutte contre les discriminations et sur une adaptation des structures et équipements de la Ville pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Les politiques d'accessibilité de la Ville se matérialisent principalement à travers la Mission Handicap, qui est portée par le service municipal des retraités.

En 2016, une nouvelle démarche partenariale a été initiée par l'Elue en charge du Handicap et la Direction de l'Action Sociale. L'objectif est de coordonner sur le territoire l'ensemble des actions développées par les services et partenaires et d'œuvrer en faveur des personnes en situation de handicap.

Ainsi, plus d'une trentaine de partenaires (associations, hôpitaux, services municipaux, fondations...) ont participé à des échanges durant l'année 2016 et ont contribué à la mise en place des actions de sensibilisation et d'information en direction d'un large public.

Les rencontres « Handi Solidaires » se sont tenues le 6 février au centre culturel communal Charlie Chaplin. Cette journée de sensibilisation s'est structurée autour de stands d'information dans différents domaines tels que les loisirs, les modes de garde d'enfants, l'aide à la personne, les sports, les chiens-guides d'aveugles. Elle a réuni environ 200 personnes.

Par ailleurs, la journée internationale dédiée à la personne handicapée, organisée le 3 décembre 2016 à la salle Edith Piaf, a permis de sensibiliser le public sur les difficultés rencontrées au quotidien grâce aux témoignages de personnes porteuses de handicaps et de leurs familles. Des associations spécialisées dans certains domaines ont pu compléter l'apport d'informations. La journée a été clôturée par une pièce de théâtre, traitant du handicap et abordant la maladie du syndrome XFragile, qui a réuni environ 60 personnes.

En parallèle, des actions de sensibilisation ont été développées à destination du jeune public avec la participation de classes primaires de l'école Makarenko B (100 enfants environ) à la dictée d'ELA (association européenne contre les leucodystrophies) le 16 octobre 2016 et une remise des prix effectuée par l'Elue au handicap. On note également l'organisation d'une journée « Handi-Chien » ayant permis aux enfants d'appréhender le rôle d'un chien dressé à l'accompagnement d'une personne en fauteuil roulant pour l'aider dans sa vie quotidienne.

Dans la continuité du travail mené tout au long de l'année 2016 avec les partenaires, la mise en place prochaine de la Commission Communale pour l'accessibilité devrait permettre d'intégrer les évolutions prévues par la loi du 11/02/2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et être un lieu de concertation et de mise en cohérence des actions menées par la ville en matière de handicap.

Santé et salubrité publiques

La ville de Vaulx-en-Velin pâtit depuis fort longtemps, pour ne pas dire toujours, d'un déficit de professions médicales. La question de l'accès aux soins est ainsi prépondérante. L'action de la commune en matière de santé et de salubrité est portée par le Service Santé.En 2016, les activités municipales sur le thème de la santé se sont structurées autour de quatre axes :

1 Le développement de l'offre de soins

En 2016, une nouvelle action relative à l'offre de soins primaires a été lancée. Cette action constitue une dynamique nouvelle du service qui se poursuit en 2017 autour d'un groupe d'une vingtaine de professionnels. Afin de prévenir les risques de pénurie dans ce domaine, la Ville a organisé une rencontre des professionnels de santé le 19 novembre 2016, animée par le Président de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé Pluri-Professionnels. Cette rencontre avait pour objectif d'aborder la question de l'offre de soins sur la ville et des moyens consacrés, et de pouvoir travailler pour l'avenir sur un projet de type « Maison Pluridisciplinaire de Santé. » La ville souhaite, en effet, favoriser le travail collectif des médecins et professionnels de santé sur le territoire.

Une rencontre avec l'élue en charge de la Santé à Villeurbanne a permis d'envisager la relocalisation sur la commune d'un Centre de Santé porté par l'association Cité Santé sur St Jean, qui a pris le nom de Santé Commune. Le démarrage du centre est prévu dès la rentrée 2017, avec le soutien de la Ville, notamment sur la recherche de locaux.

2 L'hygiène et la salubrité publiques

Les questions de sécurité et de salubrité publiques entrent dans le cadre des pouvoirs de police du Maire. Le Maire a ainsi une responsabilité dans ce domaine et doit prescrire les actions utiles à la disparition des causes d'insalubrité ou d'insécurité.

Les questions d'hygiène et de salubrité publiques recouvrent un champ d'intervention varié : décharges sauvages et équarrissage, dératisation et désinsectisation, légionnelle, moustiques, pigeons, lutte contre les animaux nuisibles...

La propreté de la ville constitue à Vaulx-en-Velin un enjeu municipal majeur. Le nombre de signalements de décharges sauvages a augmenté de plus 50 % en 2016 ; en 5 ans, il est passé de 11 à 88.

On observe également en 2016 une nette augmentation des signalements concernant l'hygiène des logements : 546 en 2016 contre 459 en 2015 (21% insalubrité des logements, 13 % insectes, 8% rongeurs).

Les problèmes d'humidité et de moisissures dus au vieillissement du parc immobilier, des infiltrations d'eau, une mauvaise aération, la surocupation des logements sont les principaux facteurs qui contribuent à l'insalubrité et à la prolifération de nuisibles.

Le service Santé intervient ainsi afin d'assurer une démarche préventive, en continu auprès des habitants, afin de les rendre acteurs de leur cadre de vie. Il intervient également auprès des bailleurs et du personnel municipal par le biais de formations.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2015/2016
Insalubrité des immeubles et des logements	89	133	119	107	120	112	-8
Rongeurs	27	37	42	43	57	43	-14
Insectes	30	39	31	37	38	73	+35
Pigeons	0	0	7	7	5	12	+7
Terrain en friche, ambroisie	15	25	22	32	48	46	-2
Dépôts d'immondices	17	22	23	35	39	59	+20
Nuisance animale	13	8	21	29	32	39	+7
Divers	3	10	11	12	14	10	-4
Hygiène alimentaire	6	2	6	4	10	8	-2
Nuisance sonore industrielle	12	2	3	6	6	12	+6
Nuisances de voisinage	6	5	8	4	4	10	+6
Pollution, feu…	11	5	12	12	3	4	+1
Attestation notaires : termites, plomb, insalubrité…	87	103	91	86	83	118	+35
TOTAL	316	391	396	414	459	546	+87

❸ L'Atelier Santé Ville

Le service Santé assure, à travers l'Atelier Santé Ville, une démarche d'éducation-promotion à la santé dans des domaines variés (diabète, bien être, santé mentale, hygiène bucco-dentaire...). Le but de la démarche est de réduire les inégalités de santé territoriales en assurant une action de prévention et de sensibilisation. En 2016, 1055 personnes ont ainsi été ciblées et des actions bien-être ont été menées auprès de 208 participants. Sur les questions de diabète d'obésité et de surpoids, 17 séances gratuites à destination des vaudais ont été animées par un endocrinologue et une diététicienne. Le service santé a proposé également des ateliers de cuisine mensuels gratuits pour les habitants, des ateliers marche et santé, des rencontres, de l'accompagnement avec le Parcours de Soins Coordonnés Diabète et une action de sensibilisation à cette thématique auprès des professionnels avec des midi-santé. Par ailleurs, une semaine d'information en santé mentale a été organisée avec 319 participants et, comme chaque année, la « Quinzaine du Bien-être » a rassemblé de nombreux intervenants et 208 participants. Le service santé est également à l'origine de 3 actions de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire qui ont permis de toucher 133 jeunes.

L'Atelier Santé Ville correspond aussi à deux programmes, lancés en 2008 pour le Point Information Diabète Obésité Surpoids (PIDOS) et en 2015 pour le Parcours de Soins Coordonnés Diabète (PSCD). Ces deux programmes n'ont pas donné en 2016, les résultats escomptés. La baisse de la fréquentation constatée dans cette double action amène le service à procéder à un réexamen des objectifs assignés, à une révision des actions proposées et à l'élaboration d'un véritable plan stratégique de communication.

❹ Le Conseil Local de Santé Mentale

Si 2015 a été l'année de la mise en place du CLSM par le recrutement en décembre de son coordonnateur, 2016 a été celle de son installation officielle et solennelle en mars et de la réalisation d'un véritable diagnostic en Santé Mentale sur la ville avec 4 groupes de travail et 33 structures participantes. Depuis, le CLSM fonctionne avec trois thèmes : la Parentalité, la mise en place d'une plateforme Public-Privé et « Comment communiquer sur la Santé Mentale ? » Parmi les actions du service dans le cadre du CLSM, on note également l'organisation d'un ciné-débat « Santé mentale et communautés » en octobre 2016 auquel près de 60 personnes issues de diverses professions ont assisté.

ACTIVITÉS DES SERVICES

VIVRE LA VILLE - Éducation, Épanouissement, Solidarité

La Ville porte ainsi, à travers l'activité de ses services, une politique permettant d'offrir à ses habitants des services publics de proximité et de qualité. Un domaine important est l'accueil des plus jeunes au sein d'un réseau Petite Enfance diversifié (crèches, relais assistantes maternelles...), en capacité de mieux répondre à la demande des Vaudais et favorisant l'éveil des tout-petits. Une action forte est maintenue sur l'Education avec la volonté d'améliorer encore les conditions d'accueil et d'apprentissage de tous les enfants. Pour cela, l'année 2016 a été marquée par des créations de classes, le lancement ou la poursuite de travaux, la création et/ou la réhabilitation de groupes scolaires, mais également par l'étoffement de l'offre péri et extra-scolaire. Le sport et la culture tiennent une place majeure dans le développement des enfants. La Ville a ainsi renforcé son action dans ces domaines, pour offrir aux Vaudais, petits et grands, des activités sportives et culturelles accessibles et variées. Cela passe non seulement par l'attribution de subventions aux associations dont le tissu et les actions sont très importants au niveau de la Ville, mais aussi par l'organisation et le soutien à diverses manifestations (galas sportifs, A Vaulx Jazz, Journées européennes du Patrimoine, pratiques artistiques, etc), et le lancement de grands projets tels que la Médiathèque-Maison de quartier à venir sur le Mas du Taureau. L'action de la Ville dans le domaine des services publics de proximité se matérialise aussi à travers l'accompagnement des personnes les plus fragiles, tout au long de leur vie. Qu'il s'agisse d'une aide sociale, de services à destination des seniors (aide à domicile, animations, etc) ou des personnes handicapées, la Ville intervient sur des actions de sensibilisation et d'appui permettant de préserver au mieux l'autonomie des Vaudais. Enfin, à travers une politique en faveur de la santé, la Ville assure une démarche de prévention et veille à la qualité de vie de ses habitants.

VIVRE LA VILLE - Proximité, qualité de vie et participation des citoyens

VI-	Soutien à la vie associative et commémorations	p.34
VII-	Démocratie participative	p.36
VIII-	Lutte contre les discriminations	p.38
IX-	Etat civil et population	p.40
X-	Sécurité et tranquillité publique	p.41
XI-	Espaces publics et propreté	p.42

Les problématiques de proximité (sécurité, gestion des espaces publics notamment) sont au cœur des missions municipales. Elles s'articulent entre plusieurs acteurs, avec lesquels la ville a lancé des démarches partenariales qui porteront leurs fruits de façon structurelle à court et moyen terme. En parallèle de ces politiques publiques, le soutien aux acteurs de terrain (associations notamment) et le développement de la démocratie participative sont des enjeux forts, qui ont vocation à nourrir le projet de ville et la vie de la cité.

VI- Soutien à la vie associative et commémorations

La ville travaille à renforcer le tissu associatif et à soutenir les dynamiques collectives. La direction de la vie associative est le service municipal qui a pour missions de proposer services et accompagnements aux associations, de dynamiser le tissu associatif vaudais, et de coordonner la relation entre la ville et les associations du territoire. Elle gère à cette fin plusieurs dispositifs de financement, ainsi que des locaux mis à disposition des associations. En 2016, un des faits marquants de cette politique publique est la reprise municipale de la gestion et de l'animation de quatre nouveaux équipements : la Maison des Fêtes et des Familles, les espaces Carco et Frachon, et le LCR Grolières.

L'accompagnement associatif

Cette activité prend plusieurs formes pour les près de 250 associations suivies par le service :

- **L'aide au montage de projets : actions de coopération décentralisée:**

  - Zion Train / Agence de l'eau (Ghana) : conclusion d'une convention entre l'association Zion Train et la Ville afin de réaliser une étude de faisabilité pour l'adduction d'eau et assainissement à Akuakrom au Ghana. La Ville porte le projet pour l'association auprès de l'Agence de l'eau pour un financement de l'étude à hauteur de 63 000€ (l'Agence de l'eau verse cette subvention à la Ville en 3 fois, que la Ville reverse à Zion Train).

  - Mini-bus (Arménie) : la Direction de la Vie Associative de Vaulx-en-Velin et Keolis ont organisé l'acheminement d'un mini-bus, offert par Keolis à la Ville d'Artik.

  - UCFAF (Artik, Arménie) : suivi du projet de cours de français à Artik et de nouveaux projets (café français, rachat du matériel pédagogique..) portés par l'Union Culturelle Française des Arméniens de France (UCFAF).

  - ASEA (Chlef, Algérie) : suivi du projet d'aménagement de salles de psychomotricité dans une école pour enfants porteurs de handicap à Chlef et de formation des intervenants, projet porté par l'Association Solidarité Enfants d'Algérie (convention de 3 ans avec la Ville représentant 7500€).

  - Accueil des Gazaouis : organisation de la venue à Vaulx de 2 professeurs de français gazaouis, pour rencontrer les acteurs du territoire autour de l'engagement associatif, les accueils de loisirs et les initiatives culturelles.

- **L'aide au montage de projets et Solidariré Internationale:**

  - Projet Bulgarie avec le centre social Peyri et SLEA : suivi et participation financière au projet du centre social Peyri et de la SLEA (groupe d'adolescentes) pour remettre à neuf une classe en Bulgarie.

  - Cités Unies France pour le Népal et Haïti : versement d'une subvention exceptionnelle d'urgence pour les fonds créés par Cités Unies France lors du séisme au Népal et de l'ouragan à Haïti.

- **L'aide à la structuration des associations** : information aux responsables associatifs en matière de services, d'activités et d'évènements dans le domaine de la vie associative.

- **L'accueil et l'information sur la création d'association** : fonctionnement de l'association, responsabilité de ses dirigeants, modalités de création. Si besoin est, le service oriente les responsables associatifs vers des interlocuteurs spécialisés en fonction de la nature de leurs demandes (fondations, institutions, organismes spécialisés).

- **Le soutien à l'organisation d'événements** : fêtes de quartier, fête des voisins, soirées conviviales, réunions associatives, assemblées générales de copropriétés, etc L'action se traduit par l'aide à la coordination et à la planification, le prêt de matériel, le relais auprès des autres partenaires (service événements et protocole, bailleurs, associations, etc.), et la diffusion de l'information.

Un des évènements majeurs de l'année 2016 a indiscutablement été le **forum des associations**. Dans l'objectif de mieux valoriser le tissu associatif vaudais et d'inviter les associations à développer des liens entre elles, la Ville a organisé le 10 septembre 2016 le deuxième Forum des Associations - « Assos'Actives ». En plus des associations à caractère socio-culturel, les clubs sportifs de la Ville ont été associés à cette édition 2016 au Parc Elsa Triolet.

Entre janvier et septembre 2016, plusieurs réunions de concertation ont été organisées avec les associations afin qu'elles prennent toute leur place dans cet événement. Au final, 80 associations, dont une quinzaine de clubs sportifs, se sont inscrites pour proposer, selon leurs envies/possibilités :

- un stand d'information/valorisation de leur association au sein du village associatif ;
- une démonstration/un spectacle sur scène ou sur les espaces réservés à cet effet ;
- petite restauration/buvette au sein de l'espace restauration.

L'accueil des associations dans les espaces associatifs

Il existe donc plusieurs équipements associatifs en gestion municipale : Carmagnole, Cachin, Verchères, Mandolines, Draisienne, le Point Info du Mas, le local 9/9, Carco, Frachon, Grolières. Ces équipements de proximité en cœur de quartiers sont souvent le siège des associations avec une proposition de bureaux mutualisés ou individuels.
Dans ces équipements il existe une animation associative interne à la structure. De plus ces équipements bénéficient d'un accueil assuré par un agent et un responsable qui souvent sont identifiés comme des personnes ressources pour les habitants et pour les associations. La gestion technique a été renforcée en fin d'année, pour mieux répondre aux demandes de travaux des utilisateurs.
En 2016, la reprise en régie municipale de la Maison des Fêtes et des Familles a donné lieu à 146 locations sur les trois salles de l'équipement, suite à une remise à niveau de l'équipement, dont les salles étaient particulièrement dégradées. Sur les espaces Carco, Frachon et Grolières, 50 locations familiales ont été enregistrées entre le 19 septembre et le 31 décembre 2016. La reprise en gestion municipale a donné lieu à :

- L'intégration de ces nouvelles missions à l'organisation globale et au projet de service de la direction.
- La reprise de l'ensemble des procédures administratives et financières liées à la gestion de ces équipements : conventions de mise à disposition, régie de recettes, etc.
- La mise en place de matériels informatiques, de reprographie, de télécommunication, le rattachement aux serveurs Ville, l'installation/la remise à plat des systèmes de contrôle d'accès.

Le soutien aux associations

En 2015, la Ville a mis en place une **procédure unique de demande de subvention.** Dans le cadre de leurs recherches de financements pour l'année 2016, les associations ont ainsi pu remplir pour la première fois un dossier unique de demande.
Le service de la vie associative réceptionne l'ensemble des dossiers de demandes, qui sont envoyés aux services référents concernés pour un examen technique. Il compile leurs commentaires techniques pour les présenter à l'avis des élus. En 2016, 151 dossiers de demandes ont été traités et 134 associations ont été subventionnées (hors service des sports et de l'éducation), pour un montant total de 3 291 861 euros (+ éducation : 182 635 euros, + sports : 1 590 295 euros).
Dans le cadre de la politique de la ville, 21 associations ont été financées par le fonds associatif local (FAL), et 29 actions financées dans le cadre du fonds projets habitants (24 porteurs associatifs différents).Le service met en place des commissions pour ces dispositifs une fois par mois (aide au montage, traitement du dossier, convocation, avenant financier, courriers...). La décision d'attribution est prise par le délégué du préfet et l'adjointe à la vie associative. Ces deux dispositifs permettent le financement d'évènements festifs autour des quartiers (fêtes de quartiers, fêtes de fin d'année, fête des voisins), de loisirs pour les jeunes et les enfants, des actions de solidarité et de sensibilisation au handicap, ou encore des évènements sportifs et culturels (théâtre, danse, promotion des cultures du monde).
En 2017, les critères d'attribution au titre du FAL/FPH seront renouvelés, avec une proposition de nouvelle trame de dossier et d'une note explicative permettant une meilleure lisibilité pour les associations, les habitants et les structures accompagnatrices.

Forum des associations - septembre 2016

VII- Démocratie participative

La démocratie participative se fonde sur plusieurs instances actives sur le territoire, avec en premier lieu les Conseils de quartier qui ont, début 2016, une année d'existence. L'année 2016 a également vu l'émergence du Conseil citoyen, pour les quartiers de la Politique de la Ville, et du Conseil des seniors, appelés à devenir des instances de concertation et d'initiative régulière. L'objectif est de donner une place significative aux initiatives d'habitants engagés et aux citoyens, sur un territoire dont ils ont, de fait, une excellente connaissance. Ces instances sont non seulement consultées mais elles constituent une force de propositions et d'aide à la décision.
Ainsi, chacun des huit conseils de quartier de la ville dispose d'un budget propre.

L'implication des conseils de quartier

Directement impliqués sur les thématiques de proximité, l'ensemble des Conseils de quartier ont pu faire part de nombreuses problématiques du quotidien que les quatre Adjoints de quartier, leurs collègues et les services se sont efforcés de traiter au mieux. Ce rôle de relais et de « lanceur d'alerte » est essentiel, mais les Conseils de quartier ont aussi été largement mis à contribution sur plusieurs sujets de fond (PLUH, PDU) et consultés sur tout projet immobilier de promoteurs.
Le Conseil municipal, instance décisionnaire, a suivi les recommandations des Conseils sur des dossiers majeurs d'aménagement ou d'opérations foncières.
Des Conseils de quartier ont également participé à plusieurs évènements festifs ou d'animations et certains ont travaillé sur l'Histoire et le patrimoine de leur quartier, en utilisant leur budget de fonctionnement. La recherche d'un local pour chaque Conseil s'est poursuivie et deux nouvelles mises à disposition ont été réalisées.
En investissement, le volume financier des initiatives des Conseils de quartier a doublé entre 2015 et 2016, avec plusieurs réalisations marquantes (qui parfois s'étalent sur 2017) :

	Quartier	Localisation	Contenu des travaux	Catégorie	Coût des travaux	Commentaires
1	Village	Square Gilbert Dru	Modification entrée et pose portail	Mise en place jeux ou clôtures	6 340,92	A ce jour travaux de maçonnerie réalisés en attente pose portail
2	Village	Pose de mobilier sur divers secteurs ville	Pose de bancs et de poubelles	Mise en place de mobilier urbain	5 125,28	Pose en cours
3	Petit Pont et Grappinière	Pose de mobilier sur divers secteurs ville	Pose de bancs et de poubelles	Mise en place de mobilier urbain	13 931,64	Pose en cours
4	Ecoin Thibaude Verchères	Parc F. Mitterand	Pose de table de pique-nique et corbeilles papiers	Mise en place de mobilier urbain	10 677,12	Travaux réalisés
5	Ecoin Thibaude Verchères	Parc F. Mitterand	Eclairage public	Travaux d'éclairage	17 336,40	Travaux réalisés
6	Pont des Planches	Parc de la Rize	Parcours de santé	Mise en place d'équipements sportifs	28 524,60	Commande en cours
7	La Côte Tase	Square Casanova	Pose de table de pique-nique et corbeilles papiers	Mise en place de mobilier urbain	14 373,60	Travaux réalisés
8	Vaulx Sud Dumas Genas	Route de Genas	Fourniture d'un panneau lumineux	Mise en place de mobilier urbain	1 490,52	Travaux réalisés
9	Grand Mas	Square E. Renan	Reprise des sols et plantations	Travaux de VRD	17 881,62	Travaux réalisés
TOTAL RÉALISÉ					**115 681,70**	

Les nouvelles instances de concertation

La démocratie participative prend différentes formes, et a pour objectif de prendre en compte la participation des citoyens et des acteurs locaux dans toute leur diversité. Ainsi, le Conseil des seniors, constitué le 11 mars 2016, s'est donné des règles de fonctionnement, défini des thèmes et créé des commissions. Outre la participation et la consultation sur plusieurs thématiques de politiques publiques ou les liens avec le Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA), le Conseil des seniors a, dans les premiers mois, préparé plusieurs actions, dont les thés dansants, les jeux et contes du monde, des initiatives intergénérationnelles...qui se concrétisent dès 2017.

Quant au Conseil citoyen, qui ne concerne que les quartiers en Politique de la Ville (QPV), après le principe de sa création adopté lors du Conseil municipal du 22 mai 2015, il a été procédé à la définition de sa composition et à sa constitution. Il sera associé consulté à l'ensemble des projets d'aménagement concernant les quartiers QPV, dans le cadre du contrat de ville.
En 2017, les démarches de concertation seront approfondies et développées, et se traduiront notamment par la création d'un Conseil consultatif de la vie associative.
L'année 2016 a vu 68 personnes rejoindre les Conseils de Quartier et une personne en démissionner.
Le Conseil des Séniors et le Conseil Citoyen ont été constitués courant 2016.

Situation fin 2016	Les 8 Conseils de quartier	H	F	Le Conseil des Séniors	H	F	Le Conseil Citoyen	H	F
Total des inscrits fin 2016	625	295	330	74	32	42	58	30	28
Membres des bureaux	115	50	65	25	10	15	10	4	6
Nombre de Commissions	21			2					

Les rencontres territoriales des Conseils citoyens du Rhône - ENTPE, 13 octobre 2016

VIII- Lutte contre les discriminations

Véritable projet novateur, le plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations place le citoyen au cœur du dispositif, en vue de sensibiliser les différents acteurs du territoire et de favoriser l'engagement citoyen sur les différentes thématiques du dispositif. Grâce à des partenariats avec des associations et des institutionnels « experts » dans leur domaine, le Plan permet de prendre du recul, de nommer les situations repérées par les professionnels et les habitants, de s'interroger sur les pratiques locales et de débattre de phénomènes complexes. Cette mise en perspective permet de contrer les amalgames, donner des outils « critiques », éviter les préjugés et les phénomènes de désinformation.
En mobilisant les acteurs, les associations et les groupes d'habitants, le Plan donne les moyens d'agir concrètement sur le terrain : il permet aux acteurs de s'outiller pour prévenir les actes de discrimination et développer des actions concrètes pour conforter les valeurs communes et le « vivre ensemble ». En deux ans d'existence, le Plan de Lutte de Vaulx-en-Velin a ainsi permis de mener près de 200 actions sur le territoire.

Parmi les actions de l'année 2016...

Plus de 70 actions ont été menées en 2016 sur l'ensemble du territoire, ce qui s'est traduit par plusieurs démarches et évènements marquants dans le cadre de la dynamique portée par le Plan de lutte, dont :

- **13 avril 2016** : une sortie au Camp des Milles organisée pour des jeunes et des familles du centre social Levy, en partenariat avec la LICRA.
- **20 mai 2016 :** soirée citoyenneté organisée par la Mairie en collaboration avec l'association Campus Marianne.
- **Plusieurs débats autour de l'identité, de la citoyenneté, du « Vivre ensemble » et de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations,** ont été organisés dans différents lieux (centres sociaux, café citoyenneté, locaux associatifs, etc) et avec différents partenaires (LICRA, autorités religieuses,) tout au long de l'année.
- **Le travail sur la citoyenneté** avec 50 jeunes engagés dans le processus du Service Civique (Campus Marianne).
- **Des évènements autour de l'égalité hommes/femmes** : la journée du 8 mars, le 25 novembre (journée internationale contre les violences faites aux femmes), l'organisation de cafés au féminin, l'organisation d'une semaine de l'égalité femmes/hommes (24 au 29 octobre 2016).
- Dans le cadre de la mise en place du **Plan de formation des agents de la ville**, une visite au Camp des Milles des chefs de services et d'élus a été organisée. Cette démarche sera poursuivie en 2017, avec la formation des agents en relation avec le public.

PLAN TERRITORIAL DE LUTTE
CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME, LES DISCRIMINATIONS, DE VAULX-EN-VELIN

Les commémorations officielles sont dorénavant systématiquement valorisées par l'organisation de véritables évènements du souvenir, dans le cadre de l'axe 5 du plan de lutte « Histoire et mémoires ».
D'autre part, un appel à projets a été lancé en février 2016. L'objectif est de permettre à l'ensemble des habitants de s'inscrire dans le Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.
Sur l'année 2016, on estime qu'environ 800 jeunes et 1 200 adultes du territoire ont été concernés par l'ensemble des actions.
En 2016, le plan de lutte a enregistré deux partenaires associatifs supplémentaires (l'association Maison des Dialogues et le centre social du Grand Vire), et un partenariat institutionnel supplémentaire (la fondation du Camp des Milles).

Financement du plan de lutte

En plus de l'action de différents services municipaux dans le cadre de la préparation des évènements et des appels à projet, le plan s'appuie sur plusieurs partenaires associatifs :

Structures	Montants 2016
Association FOOT CITOYEN	18 000
LICRA Rhône-Alpes	16 000
EPI	50 000
Association CAMPUS MARIANNE	15 000
Centre Social LEVY	20 000
Maison des Dialogues	6 000
Centre Social Le Grand Vire	5 000
Appel à projet associations	30 000
TOTAL subventions	160 000
Frais de réception 2016	3 000
Semaine de l'égalité hommes/femmes	5 500
TOTAL	176 500

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan, la ville a été financée à hauteur de 38.000 euros en 2016 (8 000 euros au titre de la politique de la ville, 30 000 euros par la DILCRAH).
En 2017, l'appel à projets lancé conjointement par la Ville et le CGET via la programmation Politique de la Ville va être relancé, avec une enveloppe globale de 40 000 euros (dont 20 000 euros venant de la ville).

Débat en présence de Rokhaya Diallo

IX- État civil et population

La direction de la population de la mairie de Vaulx-en-Velin a en charge la gestion de l'état civil, des concessions funéraires, des élections, des documents d'identité et de voyage, ainsi que le recensement de la population. Toutes ces missions ont en commun d'impliquer une relation directe aux usagers, ce qui en fait un des principaux services d'accueil de la mairie (environ 40 000 personnes reçues par an) et l'un des interlocuteurs permanents de proximité des administrés.
Les agents d'Etat Civil délivrent en moyenne 15 000 actes au guichet et ont traité 7 041 courriers en 2016 (contre 6 888 en 2015).
La diminution du nombre de passeports délivrés est exceptionnelle. En effet, le choix a été fait de ne mobiliser qu'un dispositif de recueil au cours du premier trimestre 2016 (du fait des effectifs) ce qui a eu un impact direct sur le nombre de passeports instruits. Le reste des dossiers est en constante progression, du fait notamment de l'augmentation de la population sur le territoire.

Les actions phares de l'année 2016

L'activité 2016 du service a été marquée par plusieurs points :

- **la préparation des élections** : l'année 2016 a vu la mise en place de nouveaux dispositifs à Vaulx-en-Velin pour faciliter les inscriptions sur les listes électorales en vue des élections Présidentielles et Législatives de 2017 :
  - Les demandes d'inscription en ligne via la plateforme « mon service public.fr » ou par mail.
  - L'élargissement des horaires d'ouverture au public (nocturnes jusqu'à 20h les 6 et 20 décembre) et les samedis 17/12 (de 9h à 12h) et le samedi 31/12 de 9h à 13h, pour faciliter les démarches.
  - La consultation sur le site de la ville pour vérifier son inscription sur les listes électorales.
- **les réformes de l'état civil :** la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle a impacté l'activité du service Population par le transfert aux communes de compétences d'état civil jusqu'ici assumées par les tribunaux (changement de prénom, changement de nom de famille pour motif légitime...). La loi prévoit que d'autres compétences soient transférées aux officiers de l'état civil à l'avenir : rectification des erreurs matérielles dans les actes, changement de sexe, enregistrement des PACS par les communes.
- **COMEDEC et l'informatisation des actes :** le dispositif permet l'échange dématérialisé de données d'état civil entre les destinataires des données d'état civil (administrations et notaires) et les dépositaires de ces données (mairies et service central de l'état civil de Nantes). Le projet COMEDEC est un projet initié dans le cadre de la sécurisation des titres. Les particuliers, dans leur rapport avec l'administration sont très fréquemment amenés à devoir produire des extraits ou des copies intégrales d'acte de l'état civil. Ceci est source de complexité pour les particuliers et crée un risque de fraude, de nombreux documents contenant des données personnelles liées à la vie privée se trouvant en circulation. Concrètement, depuis fin 2016 les agents ont commencé à informatiser les actes d'état civil. Le service travaille afin que les démarches pour les usagers soient nettement simplifiées à la fin de l'année 2017.

NOMBRE DE VISITEURS

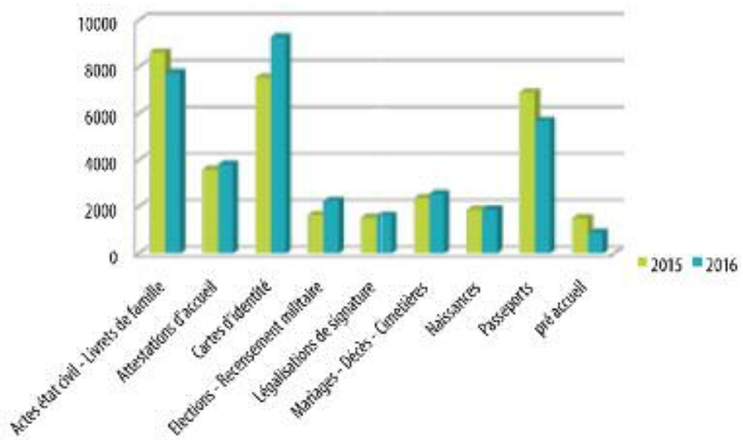

X- Sécurité et tranquillité publique

Suite au Conseil local de la sécurité et de la prévention de la délinquance (CLSPD) du 8 octobre 2015, deux axes majeurs de travail avaient été identifiés : le développement de la police municipale et la prévention situationnelle. Ces deux objectifs ont donné lieu à plusieurs réalisations concrètes en 2016.

Le développement de la police municipale

Outre les activités courantes de proximité, la police municipale a pu développer les opérations de verbalisation avec l'achat d'un radar, le début des opérations de contrôle de vitesse avec la Police Nationale, et la mise en œuvre des procès-verbaux électroniques achetés fin 2015. Ainsi, 7 090 verbalisations ont été dressées en 2016 contre 3166 en 2015.
Les perspectives de développement sont importantes : nouveau poste de police municipale créé (livraison des travaux en juin 2017 au rez-de-chaussée de l'immeuble COPERNIC), nouvel équipement (armement intermédiaire) pour les agents et recrutements supplémentaires en cours. L'objectif est de constituer un service de 20 agents de police municipale à l'horizon 2020, avec des missions de sécurisation accrues (verbalisation des chiens dangereux, opérations sur des plages horaires plus étendues).
Un travail de fond a été réalisé sur la mise en place de la vidéo-protection, avec un déploiement prévu sur les années 2017 et 2018. Cet outil permettra de compléter les missions de sécurité, de développer les liens avec la police nationale, et de faciliter les interventions des équipes.

La prévention situationnelle et l'aide aux victimes

Au cœur des missions de prévention, l'équipe des agents de prévention scolaire (APS, 17 agents) assure une mission de prévention et de sécurisation aux abords des établissements scolaires. L'équipe des APS est composé de dix-sept agents contractuels avec un contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) de trente heures. Ces contrats tremplins pour la poursuite de leur projet professionnel, leur offre la possibilité d'une formation qualifiante.
Les missions des APS sont les suivantes :

- La sécurisation aux abords des groupes scolaires.
- La prévention et la sécurisation des manifestations municipales.
- L'encadrement du marché du Mas du Taureau.
- La régulation sociale.

Les agents de prévention ont participé à l'encadrement d'un grand nombre d'évènement sur le territoire (festival du film court, festival A Vaulx Jazz, visites ministérielles, Euro 2016, kermesses, activités sportives, nuit des 4 Saisons, fête des cardons, hiver en sport, vœux du maire, Battle de Vaulx, défilés, carnavals...). La partie régulation sociale et surveillance des parcs et jardin va être accentuée. L'objectif est de favoriser les relations de proximité avec les habitants et de permettre une remontée d'information plus efficace. Le suivi de la formation des agents amènera à une qualification sur les métiers de la sécurité, ce qui permet aux agents de sortir du dispositif avec de réelles opportunités dans leur recherche d'un emploi pérenne.
La Ville emploie également des médiateurs et des adultes-relais pour assurer la prévention et la médiation au sein des différents quartiers.
En parallèle de ces actions de prévention, la ville assure l'aide aux victimes, par la mise à disposition de locaux pour la Maison de la justice et du droit. Dans la même logique, un intervenant social assure un accompagnement au commissariat.

XI- Espaces publics et propreté

Les questions d'amélioration du cadre de vie ont été au cœur de nombreux chantiers lors de l'année 2016. Ainsi, une réorganisation globale du service cadre de vie a été conduite, afin de répondre à plusieurs objectifs : accentuation du travail de proximité, prise en compte des problématiques environnementales dans la gestion des espaces publics, et embellissement de la ville.

L'accentuation du travail de proximité

Ce travail sur la proximité s'est traduit par la conception et le début de la mise en œuvre du Plan d'Action Propreté.
Le Plan d'action propreté se déploiera progressivement mais les premières actions ont été engagées en 2016. Il se fixe 5 objectifs :

- Comprendre et faire remonter l'information sur la malpropreté.
- Adapter l'intervention opérationnelle de la ville.
- Améliorer la coordination entre acteurs opérationnels.
- Informer et convaincre.
- Poursuivre et verbaliser.

Il mobilise plusieurs services municipaux ainsi que les services urbains de la Métropole. L'animation et le suivi statistique du plan est assuré par le Pôle administratif de proximité qui dispose également d'un agent dédié sur ce sujet (poste à mi-temps en 2016 et à temps complet en 2017). Des démarches en discussion avec la Métropole dans le cadre du pacte de cohérence pourront compléter le plan (propreté des marchés forains, l'accès aux déchèteries et dispositifs complémentaires, gestion des espaces publics complexes...).
Ont été ainsi réalisés en 2016 :

- La signature d'une convention qualité propreté avec la Métropole de Lyon. Cette convention se fixe pour objectif de résorber les points noirs de la ville en termes de propreté. La commune a fait le choix de traiter un point par conseil de quartier, dont 8 au total, identifiés de façon collégiale par des diagnostics en marchant. Une fois un problème résolu, un autre point sera identifié et traité.
- Une refonte complète du marché d'entretien des espaces verts.
- La préparation d'un atelier chantier d'insertion pour une gestion mutualisée et renforcée des espaces « en transition » du Mas du Taureau, dont la domanialité est complexe.
- Une organisation du service Cadre de vie spécifique depuis l'automne 2016 avec la consolidation d'une « brigade propreté ». La réorganisation des services a conduit à revoir et reprendre les interventions sur les espaces municipaux en termes de nettoiement et d'entretien. Les agents présents sur un site doivent désormais assurer la propreté et l'entretien des espaces verts de façon simultanée. Dans le même ordre d'idée, un travail en partenariat a été initié en 2016 avec les agents de la Métropole, pour une plus grande cohérence des interventions sur l'espace public (échange de parcelles de travail entre la Ville et la Métropole, mise en place de chantiers communs, etc).

Pour poursuivre ce travail conjoint sur la propreté, la Ville et la Métropole ont prévu d'agir ensemble, en ciblant les endroits les plus sales de la commune, avec la signature de la convention « Qualité Propreté », inscrite dans le cadre du Pacte de Cohérence Métropolitain.
En parallèle de ce travail quotidien sur les espaces publics, 607 demandes de travaux ont été transmises en 2016 (chiffre stable par rapport à 2015). La gestion des demandes de travaux implique une coordination entre le service demandeur et le personnel compétent au sein du service (régie cadre de vie, régie éclairage public, service environnement urbain...). Le traitement de ces demandes implique un lien étroit avec la Métropole de Lyon. Le traitement des demandes complexes donne lieu à une réunion de coordination tous les quinze jours, suivie éventuellement de l'organisation de réunions publiques et des tournées de secteurs organisées en demi-journée et deux fois par mois, afin d'identifier des anomalies sur le terrain et étudier les réclamations formulées par les usagers.
La direction des espaces publics met également en œuvre la logistique technique des événements récurrents organisés sur la ville, notamment en 2016:

- Faites de la propreté
- Nettoyage de la Rize
- Marché du Ramadan
- Concours municipal du fleurissement en lien avec les élu(e)s.

Certains de ces évènements contribuent au plan d'action propreté par une sensibilisation des habitants sur cette thématique.
La direction élabore les autorisations administratives d'occupation du domaine public « ouvert » des manifestations organisées par la ville ou pour le milieu associatif.
L'année 2016 a donné lieu au renouvellement des principaux marchés d'entretien des espaces publics avec des objectifs multiples : critères de choix environnementaux, travail qualitatif, globalisation des tâches sur site et inscription d'obligations de résultat. Ceci en intégrant l'objectif de développer la gestion raisonnée et différenciée des espaces verts.

1 Les travaux de l'année 2016 sur les espaces publics

L'année 2016 a été marquée par les travaux au titre des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS), qui ont consisté dans les opérations suivantes :

Sites	Objet travaux	Montants TTC
Beauverie	Complément clôtures	948,00 €
Anatole France	Barrière Pivotante	3 836,40 €
	Clôture vers restaurant	1 382,40 €
P & M Curie	Grille anti-escalade sur portail	1 250,40 €
	Pose Arceaux	1 310,10 €
King	Pose clôture vers parking	9 473,76 €
Lorca	Changement portails	10 219,86 €
Makarenko	Clôtures et portails intérieurs	2 780,47 €
Courcelles	Clôture et portails côté F.Bertrand	13 202,40 €
	Pose d'arceaux	3 247,02 €
Langevin	Clôture côté Orphelins d'Auteuil	2 808,00 €
TOTAL TRAVAUX BUDGET 2016		50 458,81 €

Concernant les cimetières, une extension du columbarium a été réalisée sur le cimetière des Brosses, et une barrière automatique a été mise en place à l'entrée.

2 L'éclairage public

L'action de la municipalité vise à assurer la conformité, l'extension, la rénovation, la maintenance corrective et la pérennité du patrimoine d'éclairage public de la ville, et du patrimoine sur voiries privées par le biais de convention.

Il s'agit également d'assurer l'organisation et la mise en œuvre de fourniture électrique pour le bon déroulement des manifestations festives, sportives et culturelles vaudaises.

Les travaux d'investissement en éclairage public ont atteint 556 129 euros TTC en 2016, avec notamment les travaux de rénovation sur les rues Roger Salengro, Jean-Marie Merle et Jean Corona, ainsi que les travaux neufs suite à enfouissement avenue Grandclément. Par ailleurs, à la suite de propositions des Conseils de Quartiers, il a été procédé à la mise en lumière du groupe scolaire Mistral, du square Roger Laurent et du petit pont avenue du 8 mai 1945.

La participation aux projets urbains structurants

En investissement, la grosse opération 2016 en termes d'espaces publics a été l'aménagement du jardin astronomique (Coût de l'opération : 915 000 € TTC). Les travaux seront terminés au printemps 2017.
Les espaces publics de l'esplanade et du PUP Gimenez, qui seront rétrocédés à terme à la ville qui en deviendra l'un des gestionnaires, ont donné lieu à la relecture de l'ensemble des études de maîtrise d'œuvre. Dans cette démarche, plusieurs échanges avec les Conseils de Quartiers et les habitants concernés ont eu lieu, ainsi qu'une réflexion sur la gestion future de ces espaces (en lien avec le Pacte de Cohérence Métropolitain).

La ville a également accompagné la Métropole dans la mise en œuvre d'un jardin collectif sur l'espace de la future esplanade. Il est désormais installé et investi par un groupe d'habitant.
Dans le cadre du PUP Karré, la ville sera également maître d'ouvrage pour la réalisation d'un square, et à ce titre elle est donc associée aux échanges entre les différents partenaires du PUP. Le service espaces publics étudie et formule des avis sur les espaces extérieurs et aires de jeux créés qui lui reviennent à terme en gestion (cours des groupes scolaires notamment). En 2016, il a monté les marchés d'études géotechniques et de diagnostic pollution pour le groupe scolaire sud.

Travaux d'entretien du Parc du Château

ACTIVITÉS DES SERVICES

VIVRE LA VILLE - Proximité, qualité de vie et participation des citoyens

La proximité et la participation des citoyens à la vie locale ont donc été placées comme des priorités municipales. La Ville veille ainsi à favoriser le soutien au tissu associatif local, très important sur le territoire, avec, au-delà d'un soutien financier et de la mise à disposition d'équipements, une aide à la création d'associations, au montage de projets, à l'organisation d'évènements, etc. A cette fin, la Ville a organisé en 2016 le Forum des associations qui a permis de créer du lien et de valoriser les actions des acteurs du monde associatif.
En 2016, des actions significatives ont également été menées dans le domaine de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, à travers un plan qui place le citoyen au cœur du dispositif et vise à sensibiliser les différents acteurs du territoire. On notera, outre l'organisation d'évènements et d'actions à destination directe des citoyens, l'effort de formation réalisé par la commune pour ses propres agents.
La citoyenneté passe aussi par une participation des habitants de la Ville aux projets de leur territoire. La question de la démocratie participative est ainsi au cœur des préoccupations municipales, avec l'objectif de donner une place signifiante aux démarches citoyennes et aux initiatives des habitants. En ce sens, l'activité des Conseils de quartier est à souligner. L'année 2016 a vu l'émergence de nouvelles instances de concertation : le Conseil citoyen et le Conseil des seniors, qui sont appelés à devenir des instances de concertation régulière.
En matière de citoyenneté, l'année a également été marquée par la préparation des élections présidentielles et législatives de 2017, avec la possibilité donnée aux Vaudais de s'inscrire et de vérifier leur inscription sur les listes électorales en ligne et la création de trois bureaux de vote supplémentaires. Par ailleurs, l'activité du service « Population » s'est accrue sur les actes d'état civil avec le transfert aux communes de nouvelles compétences jusqu'ici assumées par les tribunaux (changement de prénom, de nom de famille...).
Enfin, les problématiques de proximité liées à la sécurité et la gestion des espaces publics constituent un point de vigilance spécifique. Le développement de la police municipale traduit la volonté de garantir la tranquillité des habitants avec le renforcement de l'effectif du service (de 12 à 17 agents) et des moyens attribués (nouveau poste de police municipale, armement...) En parallèle, l'effort en matière d'entretien des espaces publics se poursuit avec la mise en œuvre du Plan d'Action Propreté, pour améliorer le cadre de vie des Vaudais. Une attention particulière est portée aux relations avec la Métropole dans ce domaine, avec l'objectif de mener une action conjointe et cohérente.

FAIRE LA VILLE - Développement, innovations et environnement

XII- Grands projets d'investissement p.48
XIII- Continuum universitaire et grand projet de ville p.49
XIV- Développement urbain p.52
XV- Environnement et développement durable p.54
XVI- Economie et emploi p.55

La Ville met en œuvre un projet d'aménagement et d'évolution du territoire avec la volonté d'établir une organisation de l'espace urbain harmonieuse et équilibrée, et de préserver l'environnement et le patrimoine naturel. L'objectif poursuivi est d'offrir aux Vaudais un cadre de vie agréable, doté d'infrastructures et d'équipements, qui prenne en compte les enjeux liés à l'emploi et au développement économique de la commune.

Vaulx-en-Velin est une commune qui connaît une forte croissance démographique, liée au renouvellement de son bâti, suscité par les collectivités au travers de grandes opérations d'aménagement (Carré de Soie, Renouvellement urbain de l'ancienne ZUP), et relayé par les opérateurs privés qui investissent sur son territoire. Ce développement est toutefois inégal et des difficultés sociales persistent pour une grande partie de sa population. L'action de la commune vise :

- À répondre aux besoins croissants des habitants en termes d'équipements publics, et notamment d'équipements scolaires.
- À structurer le renouvellement urbain de l'ancienne ZUP autour d'un projet de continuum universitaire, qui puisse impulser une réelle transformation urbaine, tout en poursuivant les actions d'amélioration du cadre de vie et de développement social engagées dans le cadre de la Politique de la ville.
- À infléchir le développement urbain pour mieux tenir compte des besoins et des souhaits des habitants, notamment en termes d'habitat, et des caractères des quartiers, et conduire ainsi une transformation de la ville apaisée et acceptée.
- À intégrer réellement et de façon ostensible le développement durable dans l'ensemble de l'action municipale.
- À mobiliser les ressources et les acteurs pour agir en faveur de l'emploi des vaudais.

XII- Grands projets d'investissement

Les besoins en services publics et en équipements allant croissant sur la Ville, la réponse aux besoins des habitants a justifié la mise en place d'un programme d'investissement conséquent, de l'ordre de 112 millions d'euros sur le mandat. Ce programme permet à la fois la construction d'équipements nouveaux, mais aussi la réhabilitation d'équipements existants.

Parmi les grands projets ayant mobilisé les services municipaux en 2016, on note la reconstruction après sinistre du gymnase Owens, la réhabilitation du groupe scolaire Wallon, la création du groupe scolaire Gagarine-Chat Perché et celle du groupe scolaire Beauverie transitoire, inauguré en mars 2016, en présence de la Ministre de l'Education Najat VALLAUD BELKACEM et d'Hélène GEOFFROY, Secrétaire d'État à la Ville.

D'autres projets ont pu démarrer sur l'année : la réhabilitations des groupes scolaires Grandclément et Croizat, le plan numérique des écoles, la rénovation du simulateur du planétarium (conduite d'un dialogue compétitif) et la création du jardin astronomique. Certains points du programme d'investissement ont également été amorcés : achèvement des études de conception de l'équipement intégré Beauverie, engagement de trois concours d'architecture pour désigner les maîtres d'œuvre des deux écoles du sud et de la Médiathèque-Maison de quartier, réalisation d'un diagnostic pour la rénovation de la piscine Jean Gelet.
Par ailleurs, des travaux d'accessibilité sur les bâtiments communaux et de mise en sûreté des bâtiments scolaires ont été engagés en 2016.

XIII- Continuum universitaire et grand projet de ville

Continuum universitaire et perspectives

Le projet de continuum universitaire entre les campus de La Doua à Villeurbanne et le campus de Vaulx-en-Velin s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement de la Ville. Il poursuit les objectifs du schéma de développement universitaire de l'agglomération et du développement du réseau des campus de l'Université de Lyon.
Le continuum universitaire a pour ambition de développer des dynamiques territoriales liées au savoir, à la formation, à la mobilité et aux services aux étudiants, tout en valorisant l'offre foncière sur la ville.
Il poursuit également des objectifs d'ordre académiques puisqu'il vise à prendre appui sur l'offre thématique des deux campus, à développer les filières bac+ 3 sur les thématiques de la ville intelligente, à lutter contre le décrochage scolaire et améliorer le taux d'accès à l'enseignement supérieur, dans le domaine de la recherche et de l'action urbaine, et à développer la diffusion de la culture scientifique.Sa finalité est aussi économique avec la perspective de mobiliser les acteurs économiques de proximité, d'anticiper et de développer une offre de formation adaptée aux enjeux locaux et métropolitains.
Au cours de l'année 2016, un réseau d'acteurs associé aux établissements du secondaire et du supérieur a été mobilisé sur le projet. Ce travail partenarial a permis de partager les éléments de diagnostic, d'identifier des objectifs communs et de définir un certain nombre de pistes d'actions.
Plusieurs projets sont ainsi actuellement à l'étude dans le cadre du continuum universitaire :

- Un projet de campus des métiers et des qualifications « Ville intelligente » impliquant des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels de Vaulx-en-Velin et de la Métropole, l'ENTPE, l'ENSAL, l'INSA et l'IUT ainsi que les acteurs économiques des filières ingénierie, architecture, bâtiment, travaux publics.
- Un projet de centre d'enseignement, composé d'un amphithéâtre et d'un learning center mutualisés entre l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, les milieux économiques et culturels, situé au centre-ville de Vaulx-en-Velin à proximité du campus et des lycées. Il est prévu d'intégrer ce projet d'amphithéâtre mutualisé à la convention NPNRU 2017-2025.
- La mise en place d'un incubateur Green Tech dédié à la transition énergétique et écologique sur le campus de Vaulx-en-Velin.
- Des espaces communs de recherche et d'enseignement avec le campus de LyonTech-la Doua dans le cadre du projet Insa-Ensa Lyon.

La Ville développe également des partenariats avec des « grands comptes » (ENEDIS, Olympique Lyonnais Groupe...) dans le but de renforcer l'attractivité du territoire et de promouvoir les potentiels de la commune et de ses habitants.

Grand projet de ville

Le service GPV, dont les postes sont cofinancés par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, le Commissariat général à l'égalité des territoires, la Métropole et la Ville, organise son activité sur un territoire donné (les sites de la Politique de la ville), autour de **6 thématiques principales** : le Projet Urbain, la Gestion Sociale et Urbaine de Proximité, l'Economie et l'Emploi, le Développement Social, le Plan de Lutte contre les Discriminations et pour la Citoyenneté, la Communication-Concertation.
L'année 2016 a été marquée principalement par le suivi de grands projets structurants dans le domaine urbain et social.

❶ Projet urbain

La poursuite de la rénovation des quartiers de l'ancienne ZUP est le projet majeur de la ville. Le 7 janvier 2016 a eu lieu la présentation du protocole de préfiguration de l'ANRU 2016-2017 en présence des maires de l'agglomération et du vice-président de la Métropole. Le protocole de préfiguration précise les objectifs et les attendus des nouveaux projets de renouvellement urbain, définit les conditions de leur faisabilité et de leur réalisation. Il constitue la première étape de contractualisation du projet de renouvellement urbain.

Dans ce cadre, on note le lancement de deux opérations urgentes de réhabilitation : la résidence Pilat d'EMH, située au Mas du Taureau (128 logements) et les résidences de Dynacité situées au Vernay Verchères (145 logements), ainsi que le lancement d'études qui permettront de préciser le programme d'action du NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain) dont la convention doit être approuvée en 2017 :

- Une étude stratégique sur la desserte de la Grande Ile a été ainsi engagée par le Sytral. La commune en attend des orientations fortes pour le désenclavement du nord de la commune, et notamment la création d'une ligne de tramway entre les campus de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, élément déterminant pour le projet de continuum universitaire.
- Une étude de programmation économique a été engagée par la Métropole. Elle a permis de redéfinir le programme de la ZAC du Mas du Taureau avec pour objectif de créer un quartier mixte mêlant habitat, locaux d'activités, commerces et équipements publics.
- Une étude urbaine partenariale a également été lancée sur le secteur Noirettes - Sauveteurs-Cervelières afin de définir une stratégie d'intervention articulant bâti, espaces extérieurs et problématiques de stationnement.

Sans attendre le résultat de ces études, le service GPV a travaillé, en 2016, à la préparation de la convention NPNRU 2017-2025 avec l'animation des instances partenariales pour l'élaboration du projet d'ensemble et le suivi des projets de renouvellement urbain (Centre-Ville, Mas du Taureau, Grappinière, Vernay Verchères.) Son objectif est de mettre en œuvre, systématiquement, une concertation des habitants, du Conseil Citoyen, des Conseils de Quartiers, sur l'ensemble du projet de renouvellement urbain.

En préalable au réaménagement du Mas du taureau, les démolitions d'immeubles de logements sociaux de l'ancienne ZUP ont été poursuivies. Les immeubles d'Alliade, Luère-Echarmeaux (398 logements), ont ainsi été démolis. La démolition du foyer Adoma (150 logements) a été légèrement différée pour permettre le maintien du bureau de poste. Les immeubles de Est Métropole Habitat, Mont Cindre Mont Gerbier (195 logements) sont en phase finale de relogement. Enfin, la démarche de relogement a été engagée sur l'immeuble d'Alliade, Pierre Dupont (248 logements).

Un des grands projets structurants suivis par le GPV est la Médiathèque-Maison de quartier. Ce projet a été engagé par la commune sans attendre le lancement opérationnel de la ZAC du Mas du Taureau, avec pour objectif une livraison fin 2019. L'année 2016 a donné lieu à un travail de coordination de la phase programme du projet avec des temps réunissant l'ensemble des professionnels et associations concernés par le futur équipement (acteurs de l'éducation, de la culture, de l'emploi /insertion, commerçants, Conseils citoyen et de quartier...) Une réunion publique sur le projet s'est tenue le 12 février 2016.

Par ailleurs, sur la thématique de l'habitat, le service GPV a été mobilisé pour le suivi de l'OPAH François Ouest et des instances de relogement Mont Cindre Mont Gerbier.

❷ Gestion Sociale et Urbaine de Proximité

L'année 2016 a été marquée par la préparation de la nouvelle convention GSUP-TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) 2017/2020. On note ainsi l'animation d'ateliers thématiques avec les services de la Ville, la Métropole et les bailleurs sociaux, l'organisation d'états des lieux croisés sur le terrain avec l'ensemble des relais locaux dans les 7 quartiers prioritaires (Mas du Taureau, Grappinière, Noirettes, Vernay-Verchères, La Balme, ...), l'organisation et l'animation de la commission GSUP. Par ailleurs, le service s'est investi dans la préfiguration d'un atelier chantier d'insertion pour l'entretien des espaces en transition du Mas du Taureau. Le service GPV a également travaillé à la préparation et à la mise en oeuvre des programmes d'actions 2016 (103 actions pour un budget de 2,6 M€) et 2017.

❸ Économie et emploi

Le service GPV a œuvré pour le développement commercial de deux zones : la Grappinière avec un appui à la commercialisation des cellules vacantes et la pose d'une vitrophanie sur les vitrines pour animer le site, et le Mas du Taureau à travers un appui à la gestion du quotidien et une mise en lien avec les services de la Ville et de la Métropole. Dans le domaine de l'emploi et de l'insertion, le GPV a participé à l'offre de service guichet unique sur la question RH/Emploi des entreprises, à la coordination des actions des acteurs de l'emploi et de l'insertion en lien avec la cellule emploi, et à l'apport de renseignements sur le dispositif Zone Franche Urbaine (permettant des exonérations pour les entreprises situées dans ces zones) ainsi qu'à l'accompagnement des recrutements (35 candidatures reçues et traitées). Le service s'est également investi dans la programmation de la politique de la ville à travers l'accompagnement des associations dans la mise en œuvre de leurs actions (création d'activité / redynamisation des parcours d'insertion professionnelle / mise en relation entreprises / emploi / insertion / commerces) et a cherché a favorisé le recrutement en contrats aidés. Le service a pris part en 2016 à 3 évènements organisés sur la thématique de l'emploi : le petit déjeuner sur les aides et mesures à l'embauche, le forum des services civiques, et la visite d'entreprises pour l'action « femme-mère : le choix de l'emploi ».

❹ Développement social et dynamique associative

La Ville a organisé 4 ateliers d'échanges inter-opérateurs (réunissant 30 à 50 participants) et le comité annuel des financeurs, dans le cadre du pilotage et de la coordination de la programmation sociale annuelle « Politique de la Ville ». Un appui technique aux porteurs de projets (associations, groupes d'habitants, services) dans l'élaboration de leurs propositions d'action sur l'ensemble des thématiques de la politique de la Ville a été apporté et 54 projets ont pu être co-financés (dont 22 actions reconduites, 11 actions développées et 21 nouvelles actions). Le service a participé en 2016 au renforcement des actions-initiatives de groupes d'habitants, parents d'élèves, café jeunes citoyens. Le service a également porté la mobilisation et l'animation du réseau des adultes relais du territoire en lien avec les services de l'Etat. Enfin, le service GPV a assuré la coordination d'une cinquantaine de projets interassociatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville et mis en place des animations de proximité-Culture-N4S à l'été 2016.

Des partenariats ont été développés avec les campus et les lycées ou collèges pour favoriser les réussites éducatives. La Ville a ainsi apporté son appui notamment au réseau Campus des Métiers et qualifications et au projet inter-établissements « la différence est une richesse ».

❺ Citoyenneté et lutte contre les inégalités et le racisme

La mise en œuvre du plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations a fait l'objet de plus de 70 actions menées sur le territoire, en partenariats avec 8 acteurs associatifs. 14 projets de proximité ont été réalisés en parallèle par des groupes d'habitants ou des petites associations. La coordination de la semaine de l'égalité a donné lieu également à l'organisation de 6 évènements majeurs (conférences, expositions, débats, animations pour les jeunes, animations culturelles) Enfin, l'action de la Ville se matérialise également par l'appui à l'animation du Conseil Citoyen (63 membres) avec une à deux réunions par mois depuis juin 2016.

❻ Communication et concertation

Le service a œuvré à :

- pour les habitants (par exemple, le projet du Mas du Taureau), le lancement de la page « InfoTravaux » permettant de suivre les opérations en cours sur le site internet de la Ville, des expositions comme celle sur le plan de déplacement urbain,
- la communication à destination des professionnels et partenaires à travers l'accueil de délégations, la création de cartes, le développement et exploitation de la maquette 3D numérique de la commune,
- l'appui aux initiatives locales avec une communication pour les animations et espaces de proximité.

XIV- Développement urbain

La thématique du développement urbain se structure autour de l'urbanisme qui vise une organisation de l'espace urbain cohérente, des politiques relatives à l'habitat devant permettre de répondre aux problématiques de logements sur le territoire de la commune et enfin des déplacements avec l'ambition de tisser un réseau permettant les échanges et le développement de la Ville. Ces thèmes ont fait l'objet de phases de concertation avec les Conseils de Quartier qui ont travaillé notamment sur le PLU-H et le PDU ; ils sont consultés sur tout projet urbain.

Urbanisme et aménagement

Les missions du service Urbanisme et Aménagement sont structurées autour de trois axes principaux :

- **Des missions de prospective**

La principale mission du service urbanisme est de s'assurer de la conformité des projets par rapport aux règles fixées par le PLU. Il a aussi un rôle de conseil en amont des projets avec les différents acteurs de la construction, afin que leurs intérêts et ceux de la ville se rejoignent autour de projets toujours plus qualitatifs en termes de confort, d'ambiance paysagère et de respect des identités des quartiers. D'autre part, le service suit l'évolution des outils de planification tels que le Plan Local d'Urbanisme. En 2016, le service a été mobilisé sur la révision du PLU-H, qui se poursuivra en 2017 au travers de la présentation en commission permanente du travail effectué, mais également par le suivi de l'enquête publique ainsi que des projets urbains présentés par les promoteurs. Le service assure également une veille foncière à travers le suivi des transactions immobilières (359 DIA traitées en 2016).

Enfin, le service assure un rôle de conseil aux particuliers sur leurs projets de construction (282 rendez-vous en 2016) et instruit les demandes (284 dossiers).

Nombre de dossiers instruits en 2015 et en 2016 :

	2015	2016
Permis de construire + modificatifs + démolir	101	123
Déclarations préalables	124	160
Permis d'aménager		1

Chantier de la ZAC du Carré de Soie

- **Des missions de gestion dans le domaine de l'urbanisme réglementaire**

Le service produit un grand nombre d'actes nécessaires à la vente (certificats divers : numérotations de voirie, certificats d'urbanisme, de non périls...) et à la location (états des risques...), ainsi que divers courriers de réponse aux notaires. Le nombre d'actes produits est en augmentation constante.

Nombres de certificats d'urbanisme, de non périls et de courriers divers en 2015 et en 2016 :

	2015	2016
Certificats d'urbanisme	249	280
Courriers divers	478	535
Certificats de non périls	84	140

Le service instruit également les dossiers d'autorisations de travaux pour les travaux relatifs à des Etablissements Recevant du Public. Pour cela, il reçoit en amont les pétitionnaires afin que ces derniers déposent des dossiers complets et conformes aux règlementations accessibilité et sécurité incendie. En 2016, 48 dossiers d'autorisations de travaux ERP ont instruits. Le service organise également les visites de sécurité pour réception de travaux et les visites périodiques de sécurité (32 visites en 2016). Il en assure le suivi notamment lorsque des avis défavorables ou avec prescriptions ont été recueillis.

- **Des missions de contrôle**

Le service contrôle la conformité des constructions à travers les certificats de non contestation. En 2015, le service a procédé à 26 récolements et en 2016 avec l'arrivée d'un nouvel agent, 108 récolements ont pu être effectués. Par ailleurs, 47 infractions sont en cours de traitement sans compter les infractions réglées « à l'amiable » sans recours à la procédure pénale et qui ont fait l'objet d'une régularisation par le biais d'un dépôt de demande d'autorisation administrative.

- **Des missions de gestion du contentieux**

Le service assure également des missions de gestion du contentieux. Le nombre de recours gracieux et contentieux est en augmentation avec 11 recours déposés en 2016 contre 3 en 2015. Par ailleurs, le service suit les périls pour le compte de la Métropole depuis 2015 (à la suite de la signature d'une convention.) Le travail consiste à effectuer des visites sur site, produire les courriers puis les transmettre à la Métropole et suivre la procédure jusqu'à la clôture du péril. Entre 2015 et 2016, 7 périls ont été suivis et pour certains sont encore en cours de gestion sur 2017.

Habitat / Logement

La Ville définit et organise le service d'accueil et d'information des demandeurs de logements sociaux (3356 personnes reçues et 2653 renseignées au téléphone en 2016), enregistre les demandes (607 dossiers créés et 335 renouvelés), positionne les candidats et participe aux instances d'attribution des logements.

Outre ces activités, la Ville a, en 2016, animé la commission prioritaire (Bourse au Logement), participé au groupe technique relogement Mont-Cindre /Mont-Gerbier, coordonné et copiloté la démolition des immeubles Echarmeaux/Luère, organisé l'assemblée générale de l'Instance Locale de l'Habitat et des Attributions (ILHA), et participé à la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et ses déclinaisons opérationnelles.

Par ailleurs, une stratégie d'intervention sur le parc privé (incitation des promoteurs au bien construire, vérification de la qualité des programmes livrés, accompagnements des propriétaires,...) a été mise en place. Le service suit le marché immobilier vaudais et métropolitain. A cette fin, il assure une veille sur les copropriétés (observation de terrain) en identifiant, alimentant et actualisant sa base de données sur les copropriétés. Il analyse la situation des copropriétés et rencontre des copropriétaires et gestionnaires à travers des études du bâti, du fonctionnement de la copropriété et de son environnement, des instances de gestion, de la situation financière... Le service prend également part à l'exploitation et au développement des outils d'analyse et de repérage des copropriétés en lien avec Observatoire de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat. Il participe au pré-repérage des copropriétés qui ont été intégrées dans le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC). Il participe aussi au Comité Technique Copropriétés à travers le suivi technique et financier de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la copropriété le « François Ouest » et le suivi de la mission de veille post Plan de Sauvegarde quartier Cervelières Sauveteurs.

Enfin, le service élabore le bilan énergétique du parc privé.

Déplacements

Le service déplacements s'est investi en 2016 dans différents projets en lien avec la proximité et les espaces publics :

- des projets spécifiques vélos (double-sens cyclables, voies vertes, pont de Cusset),
- le projet de réaménagement de la rue de la République,
- des réunions sur la proximité, ainsi que des réunions inter-services.

Il est également intervenu dans le champ de l'urbanisme et de la planification à travers la participation à la révision du PLU-H, au projet de ZAC de l'Hôtel de Ville, au projet du Carré de Soie, de la Grande Ile...) et a œuvré pour une sensibilisation aux déplacements en modes doux.

L'année 2016 a été particulièrement marquée par un travail sur le Plan de Déplacement Urbain (PDU). La révision du PDU a été lancée par le Sytral, en concertation avec les conseils de quartier. Une réunion publique a été organisée en mai, et le service déplacements a élaboré des documents de communication sur le PDU, en lien avec le GPV. Le service a également travaillé sur un plan de déplacement d'administration à destination des agents municipaux, avec la mise en place d'une flotte de vélo de service et l'ouverture d'un parking vélo sous l'hôtel de Ville en 2016.

XV- Environnement et développement durable

Le service environnement a été créé fin 2015 afin de mener une démarche de développement durable ambitieuse et de coordonner l'action des services municipaux dans ce champ transversal.

L'activité du Service environnement s'articule autour de différents projets :

- **PCET**

Le Plan Climat Energie Territorial dont l'ambition est de réduire l'émission de gaz à effet de serre, a été adopté lors du conseil Municipal de février 2015. Il doit permettre à la collectivité de mettre en place une politique forte et intégrée en matière d'environnement et de développement durable, et d'inscrire son action dans le cadre des engagements nationaux, régionaux et métropolitain, à savoir l'objectif des « 3 x 20 » d'ici 2020 (-20% des émissions de gaz à effet de serre, -20% de la consommation d'énergie, +20% de la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie). A plus long terme, c'est le « Facteur 4 » qui est visé avec la division par 4 des GES d'ici 2050.

Cette démarche comprend deux volets d'intervention : un plan d'action interne, à l'échelle de son patrimoine et de ses compétences, et un volet territorial qui vise à créer une synergie avec les acteurs du territoire communal. L'année 2016 marque ainsi le lancement opérationnel de la démarche du PCET avec la réalisation d'un « bilan gaz à effet de serre » à l'automne 2016 afin d'évaluer « l'état zéro » de l'impact des activités de la collectivité.

- **Environnement urbain**

Les actions de la Ville dans ce domaine sont diverses : intégration de la trame verte et bleu dans le futur PLU-H, suivi du pilotage du projet « Terres du Velin », relation avec le Grand Parc, et le syndicat du canal, participation au groupe de travail « contrat de milieu Est Lyonnais », etc .

- **Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) ; les Installations, Ouvrages, Travaux et Aménagements soumis à la loi sur l'eau (IOTA) et les dossiers réglementaires**

Le service organise des enquêtes publiques, des rencontres avec les commissaires enquêteurs désignés par la préfecture, et prépare les délibérations afférentes, conformément au code de l'environnement (pour l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement).

- **Antennes relais**

Le maire intervient dans un projet d'installation d'antenne relais au moment de donner ou non l'autorisation d'implantation à l'opérateur qui le demande, au regard du respect des dispositions du code de l'urbanisme. Il n'est pas appelé à se prononcer en matière d'exposition des personnes aux champs électromagnétiques (du ressort de l'Agence nationale des fréquences (ANFR)) Dans ce cadre contraint la mairie a souhaité mettre en place en 2016 une démarche de concertation, de dialogue et de transparence : désormais, pour tout nouveau projet d'Antenne une concertation est organisée afin d'informer la population vaudaise.

- **Enseignes**

La Ville de Vaulx-en-Velin a mis en place un règlement local de publicité et d'enseignes. Elle perçoit la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) qui est un impôt instauré de façon facultative par la commune concernant les dispositifs publicitaires situés sur son territoire. La TLPE est due par l'exploitant du dispositif publicitaire, le propriétaire ou celui dans l'intérêt duquel le dispositif est réalisé. Un marché d'audit et de recensement des dispositifs du territoire est en cours de réalisation. Ce marché fournira aux services un logiciel de recensement et de suivi de ces dispositifs et de la TLPE afférente. Il est globalement procédé en cours d'année à une trentaine d'instruction de dossiers relatifs à la publicité et aux enseignes.

- **Jardins**

La commune dispose de quatre sites permettant de mettre à disposition de ces habitants des parcelles de jardins.

- **Préservation de la zone agricole et de l'activité maraichère**

Suite à un diagnostic paysager et écologique sur la zone agricole des communes de Vaulx-en-Velin et Décines, la Métropole du Grand Lyon, les communes de Décines et de Vaulx-en-Velin, la Safer, la Chambre d'agriculture et les agriculteurs ont affirmé la volonté de préserver la zone agricole et l'activité maraichère dont 250 ha s'étendent sur Vaulx-en-Velin, en tenant compte des enjeux économiques, environnementaux, sociaux et culturels.

Parallèlement à ces projets, le service a organisé les Semaines européennes de développement durable (30 mai-5 juin 2016) et de réduction des déchets (20-27 novembre). Une vingtaine d'animations ont ainsi été réalisées, grâce à la mobilisation d'une trentaine de partenaires locaux (association, structures relais, conseils de quartier, services municipaux).

XVI- Économie et Emploi

Les actions du service Economie Emploi concernent des champs d'intervention suivants : le développement économique, le développement commercial et artisanal, l'Economie Sociale et Solidaire, l'entrepreneuriat, la gestion des marchés forains, la réglementation, l'emploi et l'insertion.
Le service assure des missions d'accueil et de guichet unique auprès des acteurs économiques de la commune (créateurs d'entreprises, commerces, artisans, commerces, ESS...) et les accompagne dans la définition et le développement de leurs projets. Il joue également un rôle d'interface entre les acteurs économiques et les acteurs parapublics et publics (Métropole de Lyon, chambres consulaires, associations, etc).

En 2016, les objectifs généraux ont été de :

- Favoriser un développement commercial et artisanal équilibré des polarités sur la commune.
- Développer les relations avec les entreprises notamment autour des questions d'emploi et d'insertion.
- Encourager la création d'entreprises et proposer une chaîne complète des acteurs de la création d'activités sur la commune.
- Développer et encourager la dynamique des structures de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Maintenir et développer les marchés forains sur la commune.

Pour cela, le service a mené différentes missions :

- Accompagner, orienter et conseiller les porteurs de projets et les entreprises (définition des projets, mise en relation avec les acteurs de la création d'entreprise et des chambres consulaires, aide à la recherche de locaux, aide à la recherche de financements, accompagnement sur l'emploi et l'insertion...).
- Conduire, animer et participer à des projets de développement local (FISAC, initiatives locales, cellule emploi, comités d'agréments...).
- Instruire les dossiers administratifs et règlementaires (occupation du domaine public, terrasses, marchés forains, liquidation de stocks, DIA...).

Développement économique, commerce, marchés

En matière de développement commercial et artisanal, les objectifs ont été de:

- Poursuivre le développement du centre-ville avec l'implantation de quatre nouvelles activités qualitatives ;
- D'encourager la commercialisation du centre commercial de la Grappinière avec la pose d'une vitrophanie ;
- De veiller aux évolutions des commerces et notamment de limiter les implantations non souhaitées sur le Village avec l'usage du Droit de Préemption Commercial ;

Tolerie industrielle Chaudira

• D'encourager l'implantation d'une surface alimentaire sur le Carré de Soie et de soutenir les commerces du Mas du Taureau notamment par le biais du FISAC (Fonds d'Intervention de Soutien à l'Artisanat et au Commerce).

Le service a cherché à renforcer les relations avec les entreprises et les associations d'entreprises notamment sur les questions d'environnement urbain, de services aux entreprises et d'emploi. En 2016, le service ainsi a organisé trois rencontres thématiques à destination des entreprises (environnement urbain, Village Mobile...) et trois matinées dédiées à des visites d'entreprises en présence des élus. L'ensemble de ces manifestations a concerné environ 60 entreprises.

En matière d'Economie sociale et solidaire (ESS), 15 projets ESS ont été accompagnés sur l'année 2016, notamment à destination des habitants en quartier prioritaire Politique de la Ville. Un projet d'échanges de services basé sur le temps et non l'argent a vu le jour sous le nom de l'Accorderie. La Ville a initié et animé un groupe projet avec des habitants qui travaille à sa création. Par ailleurs, la Ville participe à l'élaboration d'une stratégie métropolitaine de l'ESS, en lien avec la Métropole de Lyon et les villes de l'agglomération qui ont une délégation ESS.

En matière d'entrepreneuriat, le service oriente les porteurs de projets et est en mesure de les aider dans la recherche de locaux. La Ville a organisé en 2016 une première rencontre des structures d'accompagnement à la création d'activité présentes sur le territoire. Dans le cadre de son activité de guichet d'accueil, le service Economie Emploi a accueilli environ 100 créateurs, commerçants et artisans sur l'année 2016. Le service a également traité 50 demandes liées à la recherche de locaux et de foncier.

En matière de marchés forains, les missions obligatoires du service concernent la tenue et le bon fonctionnement des 5 marchés hebdomadaires présents sur 3 plates-formes (Place Boissier au Village ; Place Carmellino à l'Ecoin Thibaude ; Place Mauriac au Mas du Taureau). L'année 2016 a été marquée par la mise en œuvre de la loi PINEL, qui permet aux commerçants non sédentaires titulaires de leur emplacement (abonnés) de vendre leur fonds de commerce. Dans ce cadre, le service a mis en place des une commission spécifique afin de traiter ces demandes. Par ailleurs, un travail de fond est en cours afin d'améliorer la gestion et la qualité des marchés (qualité de l'espace public, gestion des déchets...). En 2016, un travail d'étude pour relancer un marché municipal d'après-midi sur la Place Cavellini a débuté à la demande du Conseil du Sud. Par ailleurs, le service a accompagné la mise en place d'un marché associatif sur la Rize. Des partenariats ont été renforcés avec les autres Villes et le marché de gros de Corbas.

L'emploi et l'insertion

En 2016, les objectifs en faveur de l'emploi et de l'insertion ont été de :

• Affirmer l'offre de service guichet unique - ressource de la Ville sur la question RH/Emploi des entreprises. L'année 2016 a été consacrée à la structuration de la méthode de travail avec les entreprises et les acteurs de l'emploi. En effet, dans un contexte de multiplicité des acteurs de l'emploi et de l'insertion, il s'agissait de rendre plus lisible l'offre de service proposée aux entreprises et de clarifier le traitement de l'offre par les partenaires. Le rôle du guichet unique de la Ville s'est conforté notamment en étant au plus près des entreprises (visites terrains, rencontres individuelles...). Des évènements collectifs dédiés ont également été organisés.

• Apporter une lisibilité des acteurs de l'emploi et de l'insertion auprès des entreprises.

• Favoriser la mise en relation directe des demandeurs d'emploi avec les entreprises pour faciliter l'embauche et ainsi contribuer à la baisse du nombre de demandeurs d'emplois (conventionnement avec des grandes entreprises, visites d'entreprises...).

• Améliorer la coordination des actions des acteurs de l'emploi et de l'insertion, notamment à travers l'organisation et le pilotage des « cellules emploi » qui réunissent l'ensemble des partenaires de l'emploi et de l'insertion (DIRECCTE, Délégué du Préfet, Mission Locale, Pôle Emploi, Ville, GPV, PLIE...). En 2016, un « petit déjeuner sur les aides et mesures à l'embauche » a été organisé par la Ville et les partenaires de la cellule emploi.

• Affirmer le rôle de coordination du PLIE sur l'insertion.

• Soutenir les structures de l'emploi / insertion.

En matière de développement de l'emploi, la Ville soutient aussi des initiatives privées et a conventionné avec de grandes entreprises. Ainsi, elle a participé à l'élaboration du Plan de revitalisation de l'entreprise Sofrapain à travers la mise en place d'un Atelier Chantier d'Insertion pour effectuer le sur entretien des espaces en transition, un accompagnement auprès des entreprises (TPE et PME) pour la définition d'une gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences, et a pris part à la préfiguration de la Maison de la Création d'Activité sur le Mas du Taureau. On note également la mise en place de conventions avec GRDF, ENEDIS, OL et Engie afin d'établir un partenariat permettant de favoriser la découverte des métiers et l'accès aux offres d'emploi de ces grands groupes, en valorisant les compétences et les talents des vaudais. Concernant le soutien d'initiatives privées, la Ville a participé à l'« Action 10/10 » qui valorise les valeurs du sport transférables à l'entreprise.

Par ailleurs, d'autres mesures sont aujourd'hui développées et soutenues par la Ville pour favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail, comme la systématisation de l'introduction de clauses sociales dans les Marchés Publics : jusqu'à aujourd'hui cette disposition concernait principalement les marchés de travaux, la volonté est de diversifier le type de marchés concernés (prestations intellectuelles et de services) mais aussi le type de contrat proposé (pour favoriser l'embauche en CDI ou CDD de longue durée). En 2016, près de 20 000 heures d'insertion ont ainsi été réalisées par ce biais.

La Ville participe également au soutien de l'emploi à travers le recrutement au sein de ses services de contrats aidés (24 CAE et 51 Emplois d'Avenir), d'apprentis (10) et de jeunes en service civique (on note ainsi 2 jeunes accueillis en 2016 et l'organisation d'un forum des services civiques).

ACTIVITÉS DES SERVICES

FAIRE LA VILLE - Développement, innovations et environnement

Ainsi, faire la Ville de demain, c'est prendre en compte l'ensemble des enjeux du territoire que sont l'économie, l'emploi, l'aménagement, le lien social, la proximité, le logement, les déplacements, la sécurité mais aussi le développement durable.

En 2016, l'augmentation de la population, notamment sur la partie Sud, a fait émerger de nouveaux besoins en équipements. Pour répondre à ces demandes, la Ville a poursuivi et initié une série de grands projets à travers un programme d'investissement d'ampleur, nécessitant une planification sur plusieurs années. L'accent a ainsi été mis sur les créations et réhabilitations d'équipements tels que les groupes scolaires, les équipements sportifs et culturels, mais aussi les projets développés dans le cadre du renouvellement urbain. La préparation de la convention NPNRU 2017-2025 et la poursuite des programmes de rénovation urbaine participent ainsi de la préoccupation de la Ville de proposer à ses habitants un cadre de vie de qualité. Les actions s'articulent autour de la mise en place d'une offre de services de proximité (sportifs, culturels, écoles, crèches...), l'introduction d'une certaine mixité sociale, la prise en compte des enjeux en matière de logement, de diversification des types d'habitat, de sécurité et de respect de l'environnement. Une attention particulière a été portée afin que la construction du cadre de vie des Vaudais se fasse en concertation avec la population, à l'image de la création de la zone d'aménagement concerté du Mas du Taureau. Les questions de connexion entre les quartiers de la Ville et avec la Métropole Lyonnaise représentent également une axe de travail, pris en compte dans la construction du plan de déplacements urbains qui veille à faciliter et diversifier les déplacements.

La commune fait aussi face à des enjeux en matière d'attractivité de son territoire. Le projet de continuum universitaire cherche à renforcer le lien entre les campus, à étendre l'offre de services à destination des étudiants et à développer des formations adaptées aux enjeux locaux. Par ailleurs, l'action de la Ville est importante en matière d'emploi. Alors que le territoire vaudais accueille de nombreuses entreprises, une grande partie de la population, et en particulier les jeunes, est touchée par le chômage. L'objectif est ainsi de faire du lien entre les Vaudais et les entreprises, à travers des rencontres et des actions ciblées.

RESSOURCES - Administration, Patrimoine et Communication

XVII- Entretien et valorisation du patrimoine bâti de la ville p.60
XVIII- Modernisation des procédures et des démarches pour les usagers p.64
XIX- Activité des services finances et marchés publics p.67
XX- Ressources humaines de la ville p.69
XXI- Administration générale p.72
XXII- Communication p.74

La réalisation des projets de service public évoqués précédemment ne saurait se faire sans l'implication de nombreux services dits services « supports », qui fournissent les ressources nécessaires, de la définition du projet jusqu'à la concrétisation en termes de suivi et de gestion quotidienne (entretien, ressources humaines, paiement des factures, etc).

XVII- Entretien et valorisation du patrimoine bâti de la ville

L'entretien et la rénovation du patrimoine bâti de la ville constituent des éléments essentiels à la bonne conduite des services publics et au déploiement des projets. Le patrimoine municipal est constitué de 181.688 m² à la fin de l'année 2016, un chiffre en croissance continue depuis 2013 :

- **171 000 m² en 2010, 2011 et 2012**
- **175 872 m² en 2013**
- **177 366 m² en 2014**
- **179 836 m² en 2015**
- **181 688 m² en 2016**

Ce patrimoine se répartit de la façon suivante :

Type de bâti	Surface
Groupes scolaires	79 339 m²
Sport	24 208 m²
Services mairie	23 404 m²
Culture	14 564 m²
Divers	11 835 m²
Locaux associatifs	10 114 m²
Loisirs	7 059 m²
Personnes âgées	3 991 m²
Petite enfance	2 248 m²
Multi services	1 176 m²

L'entretien et la rénovation de ce patrimoine recouvrent plusieurs actions permanentes de la direction du patrimoine. En 2016, une action spécifique a été déployée pour répondre aux demandes de travaux des services utilisateurs, et plusieurs chantiers significatifs ont été conduits.

Les actions en matière d'entretien et de rénovation du patrimoine municipal

La direction du patrimoine bâti veille à assurer la conformité aux normes des bâtiments, ainsi que leur pérennité. Ceci se traduit par des interventions de maintenance corrective, ainsi que des travaux préventifs et d'embellissement.
Dans le cadre du respect de la loi de 2005 et le décret du 30 Avril 2009, le programme d'investissement courant (hors opérations de construction de nouveaux équipements) est marqué par le volume des travaux d'accessibilité dans le cadre de l'AD'AP (agenda d'accessibilité Programmée), pour 6,5 millions d'euros sur la période 2016-2026. L'année 2016 a ainsi marqué le début de ces travaux (sur le groupe scolaire Courcelles et le gymnase Croizat notamment). Ceux-ci font également l'objet d'un travail partenarial avec l'ENTPE pour intégrer les travaux d'accessibilité sur les opérations courantes de rénovation du patrimoine, et actualiser les diagnostics.
L'année 2016 a également donné lieu à un diagnostic partagé sur la sécurité des équipements scolaires dans le cadre des PPMS (plans particuliers de mise en sûreté). Les travaux (reprise des portails et barrières, mise en place de visiophones) ont débuté fin 2016, et s'achèveront à l'été 2017, avec la sécurisation de l'ensemble des groupes scolaires (coût total des travaux : 445 000 euros).
Plus largement, la direction du patrimoine prend en charge la gestion et le suivi des contrats de maintenance (chauffage, électricité, climatisation, alarme intrusion, télécommunication, etc), les vérifications réglementaires (Désenfumage, incendie, extincteurs, gaz, etc) et le suivi des commissions de sécurité. L'activité courante regroupe également la gestion du patrimoine en copropriété et les logements municipaux, ainsi que la réalisation de plans, d'états des lieux et de projets pour l'ensemble des services par le bureau d'études.
Ces missions sont menées en prenant en compte plusieurs enjeux majeurs de la gestion du patrimoine :

- **Le développement durable et l'optimisation énergétique**

Plusieurs opérations y sont dédiées dans le plan courant d'investissement (remplacement des menuiseries, isolation des bâtiments... pour un montant d'environ 700 000 euros). Lors des opérations de rénovation, un éclairage basse consommation est généralement mis en œuvre, de même que des détecteurs de présence et des dispositifs d'alerte sur les dérives de consommation d'eau. En 2016, le changement de chaudière sur le groupe scolaire Grandclément notamment a permis des économies d'énergie.

- **L'accessibilité des bâtiments**

Prise en compte des différents types de handicap et mise en accessibilité de tous les ERP (établissements recevant du Public) selon les diagnostics établis. L'AD'AP (agenda d'accessibilité programmée) est programmé sur 9 ans. En 2016, les travaux d'accessibilité ont notamment été réalisés sur la maternelle Grandclément, le gymnase Croizat, le groupe scolaire Wallon lors de sa rénovation...

- **L'évolution de la technicité des bâtiments**

Il y a un enjeu fort d'intégration de bâtiments très techniques (exemple: Planétarium) dans le patrimoine municipal. Les aspects techniques et économiques doivent être intégrés, par la mise en place de contrats de maintenance appropriés afin de limiter l'augmentation du coût d'entretien des surfaces. Les évolutions ont concerné principalement le numérique et les questions de réseau en 2016.

- **L'augmentation de la « pression réglementaire »**

Plusieurs nouvelles réglementations sont à prendre en compte dans les opérations et la maintenance : la réglementation légionnelle (contraintes de suivi, travaux de mise en conformité des réseaux), la réglementation ascenseurs (travaux de mise en conformité, visites de contrôles supplémentaires), la réglementation « air » (mesure de la qualité de l'air dans les équipements petite enfance et écoles maternelle), ou encore la nouvelle réglementation thermique (isolation thermique des bâtiments). Ces évolutions juridiques impliquent une remise à niveau des interventions et des contrats de maintenance.

La réponse aux demandes de travaux

Pour répondre à ces enjeux et programmer le travail des équipes, la direction du patrimoine bâti a conduit une réorganisation d'ampleur, qui s'est finalisée au tout début de l'année 2017, avec la mise en place de régies multi-techniques. L'année 2016 a été marquée par une structuration plus forte des réponses aux demandes de travaux des services utilisateurs ; ceci s'est traduit par un recensement complet des demandes et une programmation accrue des interventions de maintenance corrective. La réorganisation de la direction a conduit à optimiser et regrouper les interventions, d'où un volume de réponse aux demandes en nette augmentation (4562 demandes en 2016):

- **Évolution des demandes de travaux :**

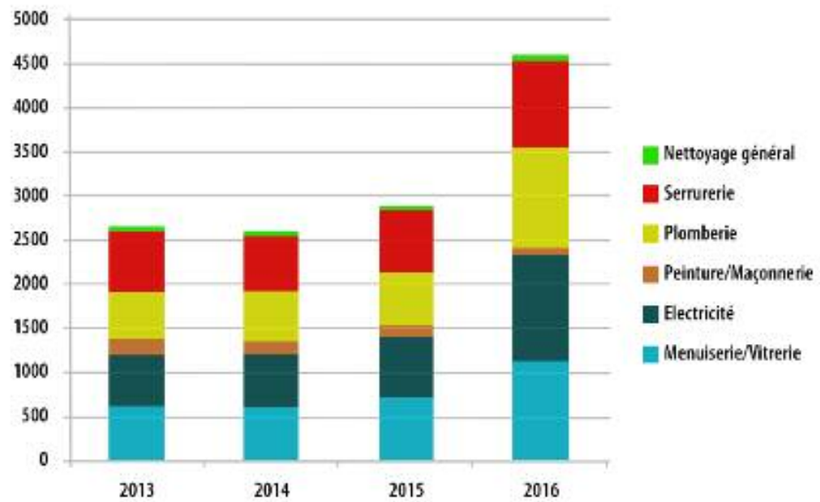

- **Répartition des demandes de travaux par secteur :**

Secteur	% demandes
Éducation et petite enfance	56 %
Sports	17 %
Culture et associations	12 %
Administratif	11 %
Personnes âgées	4 %

Les chantiers significatifs de rénovation du patrimoine en 2016

Chaque année, un plan d'investissement courant est proposé, arbitré puis voté en Conseil Municipal. Ce P.I.R. a pour but de réaliser différents travaux de gros entretien ou de grosses réparations.

- **Évolution budgétaire du plan d'investissement courant :**

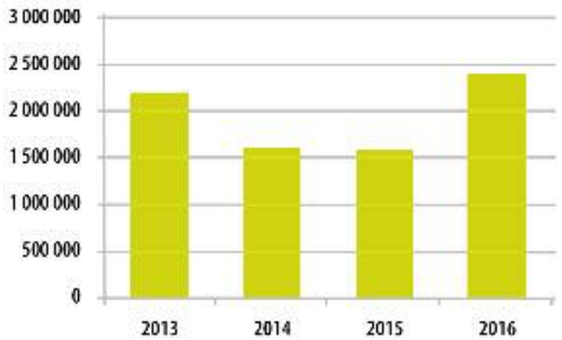

Grâce à la mise en place des marchés à bons de commandes de travaux de second œuvre et à une très forte mobilisation des agents de la direction du patrimoine bâti, la ville a pu réaliser un nombre de chantiers beaucoup plus importants que les années précédentes en 2016.

- **Évolution du nombre de chantiers réalisés :**

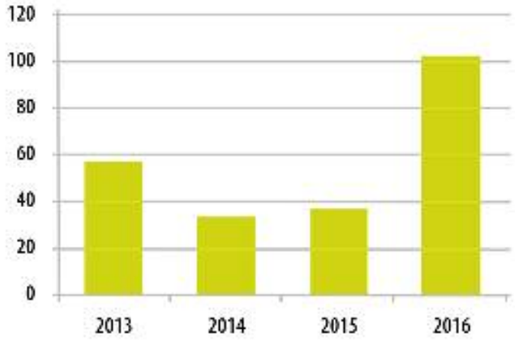

Un fort accent a été porté sur les travaux en investissement dans les groupes scolaires. En effet, 49 chantiers ont été réalisés dans les groupes scolaires en 2016 pour un montant d'environ un million d'euros.
Les travaux les plus marquants de 2016 sur les groupes scolaires ont été les suivants :

- **groupe scolaire Courcelles**

  Remplacement des menuiseries extérieures, réfection du préau, travaux d'accessibilité et création de la deuxième circonscription de l'inspection de l'éducation nationale (IEN).

- **groupe scolaire Curie**
  Création d'une classe et remplacement des menuiseries.

- **groupe scolaire Gagarine**
  Ravalement des façades et travaux de mise en sûreté.

- **groupe scolaire Vilar**
  Reprise de l'étanchéité de la toiture. Les travaux de reprise des menuiseries et d'accessibilité sont prévus pour l'été 2017.

- **groupe scolaire Makarenko**
  Création de VMC dans les sanitaires.

- **groupe scolaire King (primaire B)**
  Mise en peinture des circulations.

En parallèle de l'opération de rénovation sur le groupe scolaire Croizat, la couverture en tuiles de l'élémentaire du groupe scolaire et les menuiseries du gymnase ont été reprises.
Outre ces interventions sur les groupes scolaires, plusieurs rénovations notables ont été conduites sur le patrimoine municipal : climatisation dans la crèche de Cachin, ravalement de façade du mur ouest du cimetière des Brosses, remplacement des plafonds et des luminaires de la Maison des Fêtes et des Familles (MFF), travaux d'aménagement sur la crèche « La Grange aux lutins ».
Pour les services municipaux, la démolition des préfabriqués Zola sur la place de la Nation a été réalisée, et l'espace famille a été aménagé au 2ème étage de l'hôtel de ville, afin d'améliorer la qualité de l'accueil des usagers des directions de l'éducation et de la petite enfance. Cette dernière opération est le prémisse de plusieurs réaménagements et rénovation d'équipements administratifs, qui se poursuivront en 2017 par la rénovation de la mairie annexe du sud de la ville, l'aménagement de l'immeuble COPERNIC (rue Jules Romains) avec l'installation de la police municipale et de la DRH, et le début des travaux d'aménagement de l'hôtel de ville.

Travaux groupe scolaire Ambroise Croizat

Valorisation du patrimoine

La valorisation du patrimoine architectural, urbain, naturel ou immatériel de la commune est un objectif fort de l'équipe municipale. La mission « valorisation du patrimoine » a été créée en juillet 2016 et a démarré en septembre de la même année. Placée sous l'autorité de la direction du pôle « Faire la ville », cette mission a pour objectifs de contribuer à la bonne connaissance, à la préservation et à la valorisation du patrimoine de la ville. Au cours du dernier quadrimestre 2016, les actions suivantes ont ainsi été réalisées:

- **Création d'une commission patrimoine** qui a pour but de traiter les questions relatives au patrimoine avec les élus et représentants associatifs. La commission s'est réunie une première fois le 15 novembre avec 12 personnes. Consultative, elle se réunit chaque trimestre sur convocation du président de la commission. Elle permet le suivi des grands dossiers: JEP, Printemps des cimetières, PLUH, dénominations, Château...

- **Création d'une dynamique projet concernant le Château** du Village. Depuis l'automne 2016, plusieurs visites du site et réunions se sont déroulées dans le but de créer une prise de conscience autour de ce patrimoine unique à l'échelle communale. Les élus, le Conseil de quartier du village, la commission patrimoine, les associations du patrimoine se sont ainsi mobilisés. Il est désormais clairement établi que le projet du Château s'insère dans une approche globale de développement du cœur du Village, incluant l'intervention de la rue de la République. La prise en compte de ce patrimoine constitue une réelle opportunité de renforcer une centralité autour de la place Gilbert Boissier et de créer des passerelles vers la zone maraîchère et les « Terres du Velin ». La rénovation du Château est également susceptible de redonner au secteur un caractère villageois singulier, prenant en compte l'histoire tout en étant tourné vers l'avenir grâce à la mise en place d'un projet cohérent et en harmonie avec son environnement.

  Pour l'heure, la Ville poursuit l'acquisition des logements de l'aile centrale et prépare activement le lancement d'un marché d'étude de définition et de programmation du projet de rénovation. Cette étude doit permettre à la collectivité de se positionner sur un scénario de transformation progressive du site du Château.

- **Intégration des réseaux patrimoine** avec une rencontre de la Fondation du patrimoine le 29 septembre, la visite du Château avec la Fondation le 12 octobre, une réunion avec l'association « patrimoine Aurhalpin ».

- **Mise à jour du livre des noms de rues**: de nombreuses voieries ont été créées ou modifiées depuis la parution du livre en 2004. Ainsi une mise à jour est en cours avec la création d'une page Internet dédiée. Ce travail se fait en relation étroite avec l'association « Mémoires ».

- **Préparation du Printemps des cimetières:** la Ville a décidé de participer pour la première fois au Printemps des cimetières au printemps 2017. Le travail de recensement a débuté fin 2016.

- **Préparation des Journées européennes du patrimoine 2017.**

XVIII- Modernisation des procédures et des démarches pour les usagers

Le pôle administratif de proximité (PAP), constitué de 3 agents, est chargé de l'information de proximité et du traitement des demandes des usagers et riverains vaudais concernant les espaces publics et la tranquillité. Son action a connu une montée en charge notable en 2016. En parallèle du traitement des demandes des habitants, une orientation plus large sur le développement numérique du territoire est développée.

L'activité du pôle administratif de proximité en 2016

Le pôle administratif de proximité (PAP) centralise la rédaction des réponses écrites (courrier, mail) depuis le 1er janvier 2016. Le volume des réclamations a cru sensiblement, pour atteindre le nombre de 1805 sur l'année (soit une moyenne de 150 demandes par mois) :

Domaine d'intervention	Nb de demandes	Part des demandes / total
Propreté / Salubrité	513	28%
Eclairage	470	26%
Voirie et accessoires	224	12%
Espaces Verts	143	8%
Infractions code de la route	107	6%
Tranquillité	100	6%

La mission du service est d'accueillir, qualifier, orienter, suivre et répondre aux réclamations ayant trait à la proximité sur les canaux téléphoniques, physiques, mails, courriers et les réseaux sociaux.

	Nombre
Appels téléphoniques	750
Courriels	572
Visites de ville	209
Courriers postaux	158
Accueil physique	116

- **Le traitement des demandes**

Les demandes revêtent différents caractères de difficulté, et certaines nécessitent un partage de la problématique entre les services, voire avec la Métropole de Lyon pour coordonner la résolution. Première étape du processus, l'enregistrement des demandes a connu une réelle fiabilisation en 2016, avec un renouvellement des procédures de traitement.

Le taux de résolution des demandes (et une typologie de celle-ci) peut désormais être établi mensuellement ; en fin d'année, il a atteint 78 %.

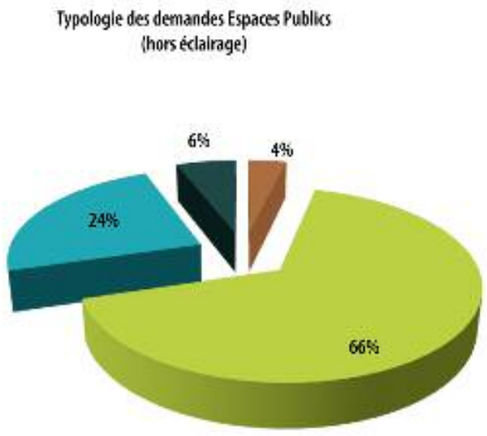

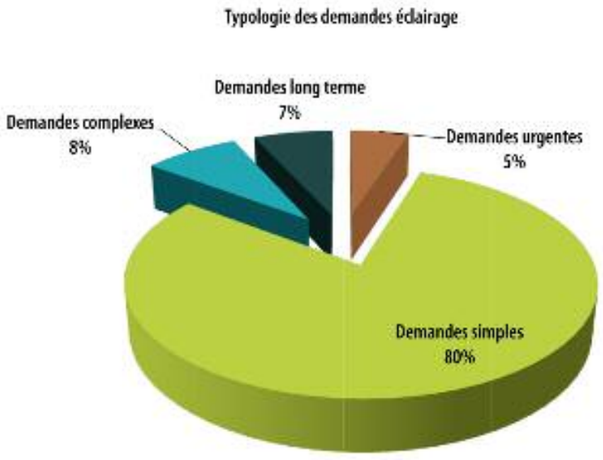

Les réponses aux usagers représentent environ 570 accusés de réception électroniques et 150 accusés de réception sous format courrier, ainsi qu'environ 70 réponses envoyées par courrier.
Un nouvel outil, *Publik*, a été choisi par la Métropole de Lyon dans le cadre du projet de Guichet Numérique Métropolitain. La Métropole de Lyon propose de mettre *Publik* à disposition des communes comme support de leur portail de services numériques. La ville de Vaulx-en-Velin s'est positionnée sur ce projet, en vue d'améliorer son circuit de réponse aux demandes.
Publik se fonde sur un « espace citoyen », avec un tableau de bord dans lequel le citoyen voit remonter l'information à ses demandes en cours. L'outil propose également un guichet de traitement des demandes pour les agents. L'automatisation de la gestion des demandes simples par cet outil permettra à terme de dégager du temps pour améliorer la réactivité et la qualité de réponse sur les demandes complexes.

- **Le traitement des demandes**

L'année 2016 a été marquée par le traitement de plusieurs dossiers complexes: la mise en place, l'animation et le suivi de la « convention qualité propreté » (CQP), en lien avec la Métropole, qui vise à définir les actions des différents acteurs locaux en matière de propreté. Il s'agit d'un volet du plan d'action propreté (réalisation en 2016 d'entretiens avec les directions métiers, de la rédaction et de la synthèse), qui est appelé à se développer en 2017 (recrutement d'un chargé de mission « Propreté » dédié).

En 2016, plusieurs dossiers ont donné lieu à une coordination par le PAP: le traitement des dépôts sauvages sur le site Leader Price au Mas du Taureau, les problématiques sur la rue Tita Coïs.

Le développement numérique des services et du territoire

L'activité de la direction de l'aménagement numérique en 2016 s'est structurée autour de trois principaux projets: le développement numérique dans le domaine scolaire et périscolaire, le développement des outils numériques dans les services aux usagers, et les outils de gestion interne. Avec un budget de fonctionnement de 257 415 euros et un volume d'investissement de 948 773,98 euros, il s'agit d'un service « support » majeur de la collectivité.

- **Le développement numérique dans le domaine scolaire et périscolaire**

L'année 2016 a donné lieu à la poursuite du plan numérique des écoles initié en 2015. En 2016, 97 TNI sur 9 écoles ont été déployés. Ils ont été suivis de 9 sessions de formation à l'attention des équipes enseignantes, ainsi que 6 classes mobiles de tablettes sur 5 écoles là aussi suivies de 5 sessions de formation. Dans le but de connecter chacune des classes à internet, 6 écoles en 2016 ont été équipées, ce qui représente environ 250 prises et 8 éléments actifs permettant de gérer le réseau.
Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et donc du développement du péris-scolaire, les référents ont été dotés d'ordinateurs, d'outils bureautiques, de messagerie et d'un logiciel métier permettant de gérer leurs activités et ont été formés à ces usages.
Dans la même logique, un nouveau logiciel, identique à celui de la direction de l'éducation, a été mis en place au sein de la direction de la petite enfance. Ceci afin d'améliorer la relation à l'usager tant du point de vue du traitement administratif (dossier famille unifié entre les différents services) que du pointage des prestations (pointage temps réel par tablette).

- **Le développement numérique des services aux usagers**

L'objectif est de progressivement développer les services en ligne. De manière générale, la demande des usagers en la matière se développe. Plusieurs indicateurs d'activité de l'année 2016 en attestent :

- 7014 factures payées par internet soit 52 % (+13 % par rapport à 2015)
- 6778 demandes d'actes par internet soit 46 % des demandes à distance et 15 % tous canaux confondus (-13 % par rapport à 2015)
- 236 rendez-vous pris par internet (uniquement inscriptions scolaires, aucun rendez-vous pour les passeports) soit 3,76 % des rdv (0 rdv pris par internet en 2015)
- 789 vérifications d'inscription sur liste électorale
- 266 pré-inscriptions en ligne sur « MonServicePublic.fr »

Priorité municipale, le développement numérique des services aux usagers a connu plusieurs formes en 2016 :

- **Les services en ligne en vue des élections** : dans la perspective des scrutins de 2017, la possibilité de vérifier son inscription sur la liste électorale et, si besoin, de se pré-inscrire en ligne, ont été mises en place.

- **Le système d'Information géographique :** afin de développer l'information géographique en direction du grand public, des décideurs (élus, direction générale et directions) et des services opérationnels, un système d'information géographique (Géo de Business Geografics) accessible par internet a été mis en place. Les premières applications ont été :

  - Les travaux sur le territoire (« Infotravaux » disponible sur le site internet *http://www.vaulx-en-velin.net/infostravaux*)
  - Outil d'aide à la décision lors de la refonte de la carte électorale (usage interne)
  - Aide au repérage des bureaux de vote lors la vérification de l'inscription sur la liste électorale disponible sur le site internet de la ville (*http://www.vaulx-en-velin.net/demarches/listes_electorales*)
  - Globalement, informations géographiques (équipements, conseils de quartier, zonage, etc) superposables par calques disponibles sur le site internet (*http://www.vaulx-en-velin.net/carte*)

Le dispositif donne ainsi lieu à un volume de 800 bases de données statistiques. 126 cartes ont été créées, ainsi que 50 fichiers statistiques.

- **La dématérialisation de la facturation** : compte-tenu des évolutions réglementaires en matière de dématérialisation de la chaine comptable au 1er janvier 2017 (mise en place de « *Chorus pro* ») et de la volonté de la municipalité d'optimiser ses processus administratifs, le Système d'Information de gestion Financière (SIGF) a été mis à jour et un dispositif de dématérialisation (« *Océrisation* ») a été mis en place afin de traiter toutes les factures au format dématérialisé.

- **Téléphonie sur IP (ToIP) :** dans la perspective du changement d'infrastructure de téléphonie induisant un changement technologique (de l'analogique au numérique), les choix stratégiques d'infrastructure et de méthode ont été opérés dans un double objectif d'amélioration de la relation à l'usager et de renforcer le travail collaboratif au sein de l'organisation municipale. La migration en tant que telle doit être opérée en 2017.

L'élaboration du schéma directeur numérique en 2017, en tant qu'outil de planification et de prospective fixant une trajectoire de transformation pour les 3 à 5 années à venir de l'organisation de la DANSI, impactera les manières de produire le service aux usagers. Il s'agira d'un temps fort de l'année 2017, qui viendra compléter le plan de mandat élaboré en 2015.

- **Les outils de gestion interne**

Dans le cadre de la politique de sécurité des systèmes d'information, une charte numérique instituant les règles de bon usage des ressources numériques par les agents de la collectivité a été mise en place. Plus largement, un certain nombre de projets structurants (migration messagerie, infrastructure, sécurité...) dont celui portant sur le Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH), ont été entamés. Ceci a conduit à l'élaboration du schéma directeur numérique, qui va se poursuivre en 2017.

L'année 2016 a été marquée pour la DANSI par des orientations induisant des recentralisations fortes (impression, téléphonie et parc informatique des écoles) s'ajoutant à une réorganisation toujours en cours. Les imprimantes individuelles ont fortement diminué (-20 %), remplacées par des imprimantes multifonctions ; de même, une politique d'acquisition optimisée des consommables a été entamée.

Dans le but d'améliorer les performances de systèmes d'information en direct avec l'usager (état civil, petite enfance, restauration scolaire, périscolaire, etc), les données de ces systèmes d'information ont été déplacées vers un serveur plus performant et plus évolutif. Cette migration s'est immédiatement traduite par une augmentation significative de la réactivité des logiciels concernés.

Outre l'activité de support (1 667 interventions sur l'ensemble de l'année), 17 projets sont portés et/ou accompagnés par la DANSI dont certains présentent un caractère structurant pour la collectivité : SIRH, dématérialisation, plate-forme de service, école numérique, téléphonie, courrier, messagerie, etc. Le développement numérique de la collectivité se traduit ainsi tant par des améliorations des démarches pour les usagers que dans les outils internes à l'administration.

XIX- Activité des services finances et marchés publics

La direction des finances et des marchés publics est en charge d'aspects fondamentaux de la gestion courante de la collectivité. En 2016, cette direction nouvellement créée (les deux services « Budget/comptabilité » et « Commande publique » étaient dans deux directions distinctes) a également conduit plusieurs projets notables.

L'activité courante des services finances et marchés publics

Le service des finances est chargé de recueillir, saisir les données budgétaires votées au Conseil municipal, puis de les exécuter (enregistrement et mandatement des dépenses, saisie et suivi des marchés publics, émission de titres de recettes en direction des usagers, enregistrement des subventions et dotations versées). Il a également en charge le suivi comptable de l'inventaire des biens meubles et immeubles.
Le budget de la ville est composé d'un budget principal (112 395 000 euros de crédits budgétaires) et de cinq budgets annexes (planétarium, service de soins infirmiers à domicile, résidence Croizat, maison des fêtes et des familles, télésurveillance).
En 2016, 26 770 écritures de dépenses ont été enregistrées, soit 11 500 mandats et 9 300 factures. En 2015, les chiffres étaient respectivement 26 100 écritures de dépenses et 11 600 mandats. Pour les recettes, 7 500 écritures ont été enregistrées en 2016 (contre 8 000 écritures en 2015), pour 7 200 titres de recettes (7 600 en 2015).
Pour le service en charge des marchés publics, l'activité s'est intensifiée en 2016, avec la notification de 98 marchés publics (108 en 2015), dont 43 marchés supérieurs dans leur montant au seuil de procédure formalisée (31 en 2015). Le service a également traité 45 avenants, et 25 sous-traitances.
Le service a par ailleurs traité des procédures spécifiques:

- Une procédure de dialogue compétitif avec notamment élaboration d'une charte de déontologie pour le marché de renouvellement du simulateur du planétarium.
- Trois procédures de concours de maîtrise d'œuvre : Groupe scolaire Carthailhac (notifié), groupe scolaire du sud (notifié), Maison de quartier / Médiathèque du Mas du Taureau (en cours de procédure).

Au quotidien, le service accompagne les services opérationnels dans la définition de leur besoin ; il établit les pièces administratives des marchés, pilote et traite les procédures de passation des marchés publics. Ceci implique une veille juridique constante, avec un suivi de la réglementation, de la jurisprudence et de la doctrine dans le domaine de la commande publique.
En 2016, le service a développé sa participation au réseau de la commande publique porté par la ville de Lyon et la Métropole. Ceci s'est notamment traduit par la participation à plusieurs groupements de commande (fournitures scolaires, fournitures de bureau en pilotage du groupement à partir de 2017).

Les projets conduits en 2016

Pour le service finances, Le chantier interne majeur de l'année 2016 a consisté dans la dématérialisation comptable et budgétaire (préparation de l'installation de la plateforme dématérialisée « Chorus » au 1er janvier 2017) ; le processus sera poursuivi en 2017, avec la mise en place progressive d'une GED (gestion électronique de documents), et de signatures électroniques. Dans le même temps, l'objectif de la direction est d'accompagner et de renforcer la culture de gestion au sein des services gestionnaires de crédit, par la mise en place et l'animation d'un réseau de référents fiables.

Pour le service en charge des marchés publics, l'année 2016 a été marquée par plusieurs éléments :

- **La réforme de la commande publique**

  Elle a nécessité l'appropriation des modifications réglementaires et une refonte totale de la bibliothèque de documents du service. Le service s'oriente vers une approche plus économique de l'achat en intégrant par exemple dans ses fiches marchés une partie évaluation ou en participant à un sourçage d'entreprises dans le cadre d'un groupement d'achats. Ceci s'est traduit par la mise en place d'un nouveau règlement des marchés publics, passé au Conseil municipal lors du premier semestre.

- **La centralisation au service marché de tout achat à partir de 25 000 euros HT**

La refonte interne du règlement de la commande publique a également accompagné deux axes majeurs de développement de la commande publique municipale :

1. **Le développement de l'insertion professionnelle**

   Ceci s'est traduit par un développement des marchés avec clause sociale (quatre en 2014, six en 2015, huit en 2016). Cette démarche est amenée à se développer en 2017.

Nombre d'heures d'insertion chantiers Ville Vaulx-en-Velin Prévisionnel/réalisé sur 2014/2015/2016			
Année	Heures prévues	Heures réalisées	Réalisation de l'engagement d'insertion
2014	2502	1849	73,9%
2015	6248	2336,5	37,4%
2016	7465	7132,75	95,5%

Il faut souligner que des clauses d'insertion ont pour la première fois été intégrées dans des marchés de prestation intellectuelle.

2. **La mise en place de critères jugeant de la performance de l'offre en matière environnementale**

Ceci est recherché au stade de la définition du besoin de façon systématique. En 2016, la démarche a été particulièrement développée en matière de restauration collective.

Par ailleurs, le service en charge des marchés publics a lancé un premier marché dit « marché public simplifié » (MPS), pour les colis de fin d'année aux personnes âgées. Cette nouvelle modalité est appelée à être étendue à plusieurs marchés, de façon à favoriser l'accès à la commande publique des PME et TPE.

XX- Ressources humaines de la ville

La direction des ressources humaines de la ville réalise, au quotidien, l'accompagnement de près de 1 000 agents permanents (1 138 agents rémunérés au 1er janvier 2017). La direction a connu plusieurs évolutions majeures en termes organisationnels, et a développé des actions spécifiques eut égard au contexte réglementaire et aux enjeux de formation et d'inclusion au sein de la ville.

Une nouvelle organisation qui vise plusieurs objectifs

La ville de Vaulx-en-Velin est, comme beaucoup de collectivités, traversée par plusieurs enjeux de ressources humaines. Une nouvelle organisation – structurée par pôles - a ainsi été co-construite avec les agents, pour répondre aux objectifs suivants :

- La garantie du respect des règles applicables dans le domaine RH et l'équité de traitement.
- Le partage de la fonction RH entre la direction ressource et le management.
- L'accompagnement des mutations et processus de changement au sein des services publics.
- Le renforcement de la qualité de management par un soutien adapté aux besoins des managers.
- L'accompagnement des parcours professionnels.
- Le pilotage des effectifs et de la masse salariale dans un contexte contraint qui s'impose à la collectivité.

Cette nouvelle organisation permet une recentralisation de la fonction RH au sein d'une même direction (gestion des contrats notamment), de façon à garantir une maîtrise des thématiques de ressources humaines commune à l'ensemble des services et des agents. Elle sera effective courant 2017.

La prise en compte de plusieurs évolutions réglementaires

En 2016, la DRH a mis en place le nouveau protocole sur la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR), effective depuis le 1er janvier 2016.
L'objectif affiché est d'assurer la modernisation et la pérennité du statut général en révisant le système de rémunération des fonctionnaires. Ce protocole vise à déployer une réforme qui s'étalera progressivement sur le temps, des décrets d'application étant prévus jusqu'en 2020.
La réforme du PPCR concerne les agents titulaires et stagiaires de la fonction publique : l'ensemble des catégories A, B et C, la totalité des filières, les cadres d'emplois et grades excepté les contractuels.
Cette réforme a pris effet dès l'année 2016, au mois de juin avec la catégorie B, et s'est poursuivie pour une mise en œuvre au 1er janvier 2017 pour l'ensemble des filières et des catégories.
Quatre dispositions ont été mise en place, notamment :

- **Le transfert primes/points**

  Cela se concrétise tous les mois sur la fiche de paie des agents par une ligne appelée « transfert primes/points et qui apparaît en négatif. Cet abattement est compensé par une revalorisation indiciaire (les agents prennent entre 4 et à 9 points). Les agents n'ont pas de perte de salaire car le nombre de point compense en principe l'abattement.

- **La cadence unique d'avancement**

  L'avancement d'échelon au choix (mini ou maxi) est supprimé, et seront effectuées de manière automatique sans avis de la CAP.

- **La création de nouvelles grilles indiciaires ente 2016 et 2020**

  De nouvelles grilles indiciaires viennent impacter la rémunération des agents, et les indices de rémunération sont réévalués.

- **La refonte de la catégorie C**

  La plupart des cadres d'emploi de la catégorie C, à l'exception de la filière médico-sociale passent de quatre à trois grades (fusion de l'échelle 4 et 5).

La mise en œuvre de ce dispositif « PCCR » a nécessité une production d'actes importante, une coordination des assistantes et de la cellule-paie, ainsi qu'une attention particulière sur les questions de paramétrage du logiciel. Elle a nécessité beaucoup d'explication auprès des agents et des services. Des réunions d'information à l'attention des agents de la collectivité ont été menées, nécessitant une préparation et une logistique importante.

Le recrutement, la formation et l'insertion

La direction des ressources humaines, dans sa nouvelle organisation, a conforté la création d'un pôle Recrutement afin d'apporter plus de cohérence et de lisibilité au processus de recrutement. L'activité de la DRH a fortement été impactée par un grand nombre de départs à la retraite et par des mouvements de personnel en interne et ouverts à l'externe, à la suite des différentes réorganisations de services qui ont découlé du schéma d'organisation générale présenté au comité technique du 15 décembre 2015.
L'enjeu était de pouvoir accompagner les services dans leur recherche de compétences sur des métiers évoluant en missions mais également en contexte organisationnel.
Le pôle recrutement travaille également afin de favoriser la mobilité interne et l'accompagnement individuel.
En 2016, 121 postes vacants (ou CDD de plus de 6 mois) ont été ouverts et 321 candidats ont été vus en commission de recrutement (voir ci-contre).
Plus de 80 % des services ont eu des besoins en recrutement en 2016. On note un fort volume de recrutement sur le service éducation pour, entre autre, couvrir les besoins liés à la rentrée scolaire (ATSEM et agent d'hygiène et restauration).

La collectivité a fait le choix d'accueillir au sein de ses équipes des personnes en contrats aidés. Cette orientation participe à l'effort d'insertion de ces publics en difficulté sur le marché du travail et répond à l'objectif d'être support d'insertion contribuant au parcours d'accès à l'emploi.
Ces contrats impliquent des modalités d'accès et de suivi spécifiques qui requièrent la mise en œuvre d'un accompagnement adapté s'articulant autour d'actions de formation, de tutorat et de bilans tout au long des parcours.
Aujourd'hui nous pouvons dénombrer cinq dispositifs mise en place dont un nouveau en 2016, il s'agit du dispositif adultes-relais, qui **constitue l'un des nouveaux leviers de la politique d'insertion de la Ville**. Au 31/12/2016, six adultes relais ont été accueillis.
Les emplois d'insertions concernent principalement :

- **Les emplois d'avenirs**

  Cela concerne l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans, peu ou pas qualifiés et rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi.

- **Le contrat unique d'insertion, et contrat d'accompagnement dans l'emploi**

  Il permet de faciliter l'accès durable à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

Nombre de recrutements par service : postes ouverts/postes pourvus		
Service	Poste ouverts	Postes infructueux
5C	3	
Accueil de l'Hôtel de Ville	5	
BIB	1	
Cadre de vie	4	
CCAS	1	1
Conservatoire de musique	1	
Culture	1	
DAG	1	
DDSVA	6	
DDU	3	
DG	2	
Direction petite enfance	6	
DPSSU	6	
DRH	5	1
Eclairage public	1	
Economie emploi	1	
Education	44	
GPV	1	
Marché public	2	
PAP	1	
Patrimoine bâti	6	
Planétarium	7	
Police municipale	1	
Population	5	
Secrétariat des élus	2	
Service des sports	3	1
SSIAD	1	
Urbanisme	1	
TOTAL GENERAL	121	3

- **Les contrats d'apprentissages**

  Cette formule d'insertion professionnelle permet à des jeunes de 16 à 25 ans de conclure un contrat de travail alternant formation en entreprise et en centre de formation d'apprentis (C.F.A.). Sept apprentis en 2014 et 2015 et onze en 2016.

- **Les adultes relais**

  Ils relèvent d'un dispositif national ayant pour objectif de lutter contre toutes les formes d'exclusion dans les quartiers prioritaires (missions de médiation sociale et culturelle).

- **Les services civiques**

  Ils permettent aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans une mission d'intérêt général dans les domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la Nation.

Les actions de formation au sein de la collectivité

Dans le contexte de mutation des politiques publiques et les changements d'organisation, plusieurs actions majeures ont été conduites en matière de formation du personnel.
L'action de formation concernant les agents de catégorie C n'ayant pas suivi les formations d'intégration (recrutés avant 2008) a commencé en 2016. Cette dernière a concerné 60 agents en 2016 et se poursuit sur 3 ans afin de former plus de 300 agents. Elle devra permettre une harmonisation et une actualisation des connaissances pour tous les agents de la collectivité sur les fondamentaux de l'environnement territorial.
Les autres actions inscrites au plan de formation ont également été poursuivies, notamment la professionnalisation des animateurs intervenant dans le temps périscolaire (BAFA et BAFD), de même que les actions d'accompagnement pour la formation des emplois d'insertion (emplois d'avenir et contrats aidés).

Formations 2016 INTRA	
798 Inscriptions	1 310 jours
512 Femmes	790 jours
286 Hommes	520 jours
Formations 2016 INTER	
724 Inscriptions	2 692 jours
525 Femmes	1 733 jours
199 Hommes	959 jours

Plus largement, l'année 2016 a donné lieu aux premières conférences sociales, afin d'échanger avec les agents de la collectivité plusieurs thématiques de ressources humaines. En 2016, ceci a notamment concerné les horaires de travail dits « atypiques ».

L'insertion des personnes handicapées

Une convention entre la mairie, le CCAS et le FIPH (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) a été mise en place pour une durée de 3 ans. Cette convention revêt trois objectifs principaux :

- Une meilleure anticipation des actions à conduire à tous niveaux.
- Le maintien du pourcentage d'emploi BOETH (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapé).
- L'atteinte des 6 % requis par la loi, pour le CCAS.

	2015	2016	2017
Effectif total rémunéré au 1er janvier	1 120	1167	1 138
Nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi	67	70	68
Nombre de BOE présents en début d'année	68	79	84
Taux d'emploi direct de BOE	6,07%	6,77%	7,38%

XXI- Administration générale et le contrôle des actes

Les services de l'administration générale, des affaires juridiques et des archives assurent la sécurité juridique des actes de la collectivité.

L'administration générale et le contrôle des actes

Le service du secrétariat général est chargé des fonctions verticales de coordination : la gestion du courrier, organisation des conseils municipaux, contrôle de légalité des décisions, rédaction des arrêtés dans le cadre des pouvoirs de police du maire, autorisations d'occupation du domaine public (manifestation festives, culturelles, sportives ou ayant pour incidence la vente sur la voie publique telles que vide greniers ou brocantes), recouvrement de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE). Plusieurs indicateurs quantitatifs reflètent la quantité et la diversité des actes administratifs traités sur l'année 2016 :

- Organisation et suivi de huit conseils municipaux (214 délibérations).
- 105 arrêtés ou décisions pris pour les manifestations diverses dans le cadre de l'occupation du domaine public (86 arrêtés ou décisions pris en 2015).
- Pour devenir exécutoires, outre leur publication ou leur notification aux intéressés, certains actes doivent être transmis au Préfet. En 2016, 298 actes ont été envoyés en Préfecture pour le contrôle de légalité (hormis les délibérations). En 2015, le chiffre était de 307 actes.
- 13 103 courriers réceptionnés à l'Hôtel de Ville ou sur l'adresse mail de la direction de la communication ont été enregistrés en 2016, au moyen d'un logiciel suivi du courrier Post-Offices (10 625 courriers d'avril 2014 à avril 2015).
- En 2016, il a été procédé à l'affranchissement de 83 892 envois postaux pour un coût de 81 210 euros. Un travail est réalisé à ce sujet, en vue de rationaliser les coûts et les envois.
- 116 entreprises ont été taxées au titre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) pour un montant total de 195 491 euros.

En termes plus juridiques, il faut relever le faible nombre de contentieux au sein de la ville. Le service a accompagné le transfert de la gestion de la résidence Croizat depuis la ville au CCAS (conventions de mise à disposition, transferts de gestion et de budget).

En matière d'assurances, environ 50 sinistres en individuelle accident ont été recensés, et moins de dix sinistres en responsabilité civile. Un travail sur l'assurance du patrimoine bâti communal a été entamé et devrait donner lieu à une nouvelle politique d'assurance en la matière courant 2017.

Résidence Ambroise Croizat

La gestion des archives municipales

En 2016, le traitement des archives communales est d'abord passé par la rédaction d'un récolement. Il s'agit d'une opération consistant à dresser la liste topographique des documents conservés dans un service d'archives. Durant l'année, l'archiviste a pu récoler plus de 250 mètres linéaires, et rédiger un récolement très détaillé pour localiser et rendre accessible rapidement les documents auprès des services municipaux et des lecteurs. Ce récolement permet de pointer les versements non traités et/ou non conformes. Le projet est de reprendre un à un les versements afin de les rendre conforme et de rédiger des instruments de recherches.

La gestion des archives électroniques est aussi à prendre en compte. Différents projets de dématérialisation sont mis en place au sein de la commune, notamment en ce qui concerne les flux financiers, les procédures des marchés publics et nouvellement le courrier. L'archiviste est associé à toutes ces nouvelles démarches, notamment pour ce qui concerne la politique de nommage des fichiers et une gestion sur le long terme de l'archivage de ces documents numériques.

En termes de consultation, outre les services municipaux, 24 lecteurs se sont inscrits en 2016. Il s'agit en majorité d'usagers faisant appel au service pour justifier de leurs droits ou faire des recherches familiales. Des représentants de bureaux d'études et quelques étudiants se sont également inscrits.

Un des temps fort de l'année 2016 pour le service des archives municipales a été l'intervention du Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon. Le Centre de gestion du Rhône est intervenu à la demande de la mairie pour faire un état des lieux des archives communales. Ce diagnostic a lieu en octobre 2015. Ce dernier a mis en lumière un certain nombre de difficultés :

- des arriérés de traitement très lourds,
- un non-respect du cadre de classement,
- une mauvaise organisation des espaces de stockage,
- des instruments de recherches quasi- inexistants,
- des procédures à destination des services quasi inexistantes voire très sommaires.

Différentes missions ont été alors réalisées :

- face à une saturation des locaux, une importante politique d'élimination a été mise en place afin d'éliminer les archives arrivées au terme de leur durée légale de conservation ainsi que de la documentation obsolète. Ces éliminations ont ciblé des archives rapidement identifiables,
- une reprise de l'arriéré de classement par le traitement de certains versements jugés « prioritaires », soit en raison de la fréquence des demandes de consultation les concernant, soit parce qu'ils représentent un métrage important dans lequel des éliminations peuvent être effectuées.

En 2017, ce travail sera poursuivi, avec la reprise des versements, la gestion et la formation des services municipaux sur l'archivage, ainsi que la participation à la valorisation du patrimoine vaudais (journées européennes du patrimoine, printemps des cimetières).

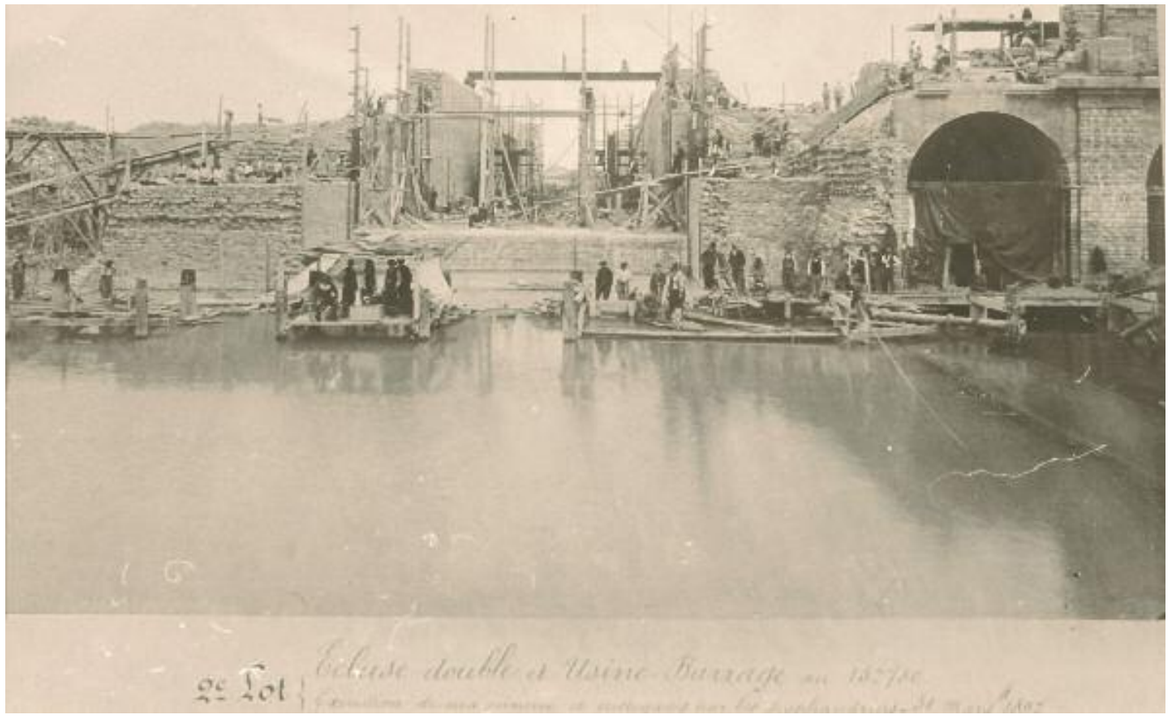

XXII- Communication

La communication tient une place significative dans l'action de l'administration municipale, avec l'objectif de développer l'information et l'accessibilité à celle-ci des citoyens. Durant l'année 2016, un travail sur la révision des missions et de l'organisation de la direction de la communication a été réalisé, avec les objectifs suivants :

- **amplifier et améliorer le travail de partenariat avec les médias et les relations avec la presse par la création d'un « secteur presse », intégré au pôle journal/information, dont l'appellation devient « pôle média / presse »,**
- **accélérer et maintenir une dynamique de modernisation et d'actualisation de nos outils et démarches web et nouvelles technologies, en cohérence avec la dynamique « Ville numérique » et intégrant une plateforme multiservices,**
- **Regrouper les compétences « communication » de la collectivité sous le pilotage de la direction de la communication, ce qui se traduit essentiellement par le rattachement à cette direction de l'ensemble des missions communication existantes dans les équipements municipaux.**

En 2016, une forte augmentation de l'activité d'accompagnement d'initiatives (163 initiatives accompagnées par la direction contre 137 en 2015) est à noter ; ceci s'est traduit par la production de supports et outils de communication, corroborée notamment par l'augmentation remarquable des envois d'invitation par mail (85 envois d'invitations / informations par la plateforme « *custo-mailer* » en 2016 contre 23 en 2015).

L'année 2016 a été la première année pleine pour la nouvelle formule de Vaulx-en-Velin Journal, mise en place en septembre 2015, avec une nouvelle maquette et l'augmentation de la pagination qui passe de douze à seize pages. La parution ne change pas : les 1er et 3e mercredis de chaque mois (pas de parution en août et fin juillet) soit 21 éditions par an. A noter que, exceptionnellement, pour respecter l'objectif budgétaire, il n'y a eu qu'une seule édition en janvier 2016.

Avec la refonte du site portail de la Ville, travaillé à l'automne 2015 et opérationnel en janvier 2016, le contenu du site dédié au Journal est intégré dans le nouveau portail web du site de la Ville depuis janvier 2016.

Plusieurs réalisations particulières de l'année 2016 sont à relever :

- L'édition du rapport d'activité et compte administratif 2015, dossier de 82 pages imprimé format magazine, diffusé pour lors du conseil municipal de juin 2016.
- La conception et la réalisation du dossier « Vaulx-en-Velin priorité éducation », de 36 pages brochées format magazine, diffusé lors du Conseil municipal de septembre 2016, présentant l'évolution de la direction de l'éducation, l'arrivée du numérique dans les écoles, les actions éducatives pour l'enfant, la création de trois groupes scolaires, les réhabilitations et les travaux dans les écoles.
- La définition et la mise en place de supports de communication interne pour l'ensemble des agents municipaux : la « lettre des agents », format A4, trois volets, mensuelle, et le « Mag des agents », format magazine de douze pages, trois à quatre éditions par an. La volonté est d'éditer des supports de qualité, avec un traitement des sujets et une écriture de qualité journaliste.

Plus largement, la direction de la communication a lancé un chantier visant à travailler la définition du positionnement de la ville de Vaulx-en-Velin, et la création de son identité visuelle puis la réalisation de la charte graphique. Cette réflexion – qui sera poursuivie en 2017 - intègre l'ensemble des équipements, plus particulièrement le Planétarium et le Centre culturel Charlie Chaplin, ainsi que le Grand Projet de Ville (GPV), structure partenariale.

ACTIVITÉS DES SERVICES

RESSOURCES - Administration, Patrimoine et Communication

Pour mener à bien leurs missions, les services opérationnels de la Ville peuvent ainsi s'appuyer sur les ressources apportées par les services dits « supports ». La réalisation des projets ne saurait en effet se faire notamment sans ressources financières et humaines. Ces services ont eu à faire face à des réformes d'ampleur sur l'année 2016 : réforme de la commande publique et introduction de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics d'une part, intégration et accompagnement des agents à la suite d'évolutions réglementaires telles que la réforme Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) d'autre part. La Direction des Ressources Humaines a également eu à mener la construction d'un plan de formation permettant de proposer des actions de formation adaptées aux besoins et aux attentes des agents des différents services. Son action est par ailleurs à souligner dans le domaine de l'emploi avec des recrutements ciblés pour l'insertion des personnes les plus fragiles ou éloignées de l'emploi (contrats aidés, apprentis, services civiques, personnes en situation de handicap...).

Les activités des services supports sont à mettre en exergue car elles sont dédiées à la fois au fonctionnement de la collectivité et à la relation aux usagers. On note ainsi la réalisation de travaux importants par le service patrimoine bâti de la Ville afin de répondre aux exigences en matière d'accessibilité des équipements de la Ville, dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP). Des travaux de rénovation et d'entretien ont également pu être réalisés à la demande des services, particulièrement sur les groupes scolaires. Sur ces mêmes équipements, un diagnostic partagé et des travaux ont été mis en œuvre sur la sécurité dans le cadre des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS), avec pour objectif la sécurisation de l'ensemble des groupes scolaires à l'été 2017.

Enfin, la modernisation des procédures des services et des démarches pour les usagers se poursuit avec un chantier global sur la dématérialisation initié avec la dématérialisation des factures et de la chaîne comptable et à travers le développement numérique que ce soit dans le domaine scolaire avec le plan numérique des écoles ou dans le développement de services en ligne (e-administration). Par ailleurs, la mission du pôle administratif de proximité qui suit et répond aux réclamations relatives à la proximité contribue également à l'objectif affirmé de développer une relation à l'usager de qualité.

vaulx en velin

MÉTROPOLE DE LYON